



HAL
open science

La doctrine Poutine

Pierre Binette

► **To cite this version:**

Pierre Binette. La doctrine Poutine. Paix et sécurité européenne et internationale, 2016, 5. halshs-03156044

HAL Id: halshs-03156044

<https://shs.hal.science/halshs-03156044>

Submitted on 31 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La doctrine Poutine

Pierre Binette

Professeur, École de politique appliquée, Université de Sherbrooke

Dans cet article nous analyserons les principales approches auxquelles se réfère la doctrine Poutine. La Russie se présente à la communauté internationale comme responsable de la pérennité de la civilisation russe et comme leader d'un mouvement d'opposition à l'impérialisme civilisationnel occidental. Celle-ci tente de diversifier ses relations internationales en développant de nouveaux partenariats notamment avec la Chine. Or, l'intervention militaire russe au côté de Bachar el Assad en Syrie et la crise ukrainienne viennent miner en bonne partie ces efforts de construire de nouvelles alliances. Si le nouveau partenariat avec la Chine n'est pas remis en question, en revanche, son positionnement comme pôle de résistance à l'impérialisme civilisationnel occidental est quant à lui compromis. La puissance retrouvée et l'opposition aux prétentions hégémoniques de l'Occident sont des facteurs qui expliquent en grande partie l'exceptionnelle popularité du Président Poutine. L'économie russe reste pourtant fragile, sa modernisation est nécessaire pour réduire sa dépendance face aux exportations de produits énergétiques. Or, cette modernisation s'annonce difficile en raison de son nouvel isolement des dynamiques européennes. V. Poutine saura-t-il maintenir son niveau de popularité malgré une situation économique difficile?

In this article we will analyze the main approaches to which the Putin doctrine belongs. Russia presents itself to the international community as responsible for the protection and development of Russian civilization and as leader of a movement opposed to Western civilizational imperialism. Russia is trying to diversify its international relations by developing new partnerships, particularly with China. However, Russian military intervention alongside Bashar al-Assad in Syria and the Ukrainian crisis have largely undermined these efforts to build new alliances. If the new partnership with China is not challenged, on the other hand, its positioning as a pole of resistance to Western civilizational imperialism is compromised. The regained power and the opposition to the hegemonic policies of the West are factors that largely explain the exceptional popularity of President Putin. The Russian economy remains fragile, however, its modernization is necessary to reduce its dependence on exports of energy products. However, this modernization is difficult because of Russia's isolation of European dynamics. Will Putin maintain his level of popularity despite a difficult economic situation?

Doctrine Poutine, Politique étrangère de la Russie

Putin doctrine, Foreign Policy of Russia

Article tiré de la communication présentée lors de la Table ronde du 23 mars 2016, sur « Les relations extérieures de la Russie », organisée par le Laboratoire de Droit International et Européen (EA n°7414), Université Nice Sophia Antipolis, la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société, Université Nice Sophia Antipolis et l'Observatoire franco-russe (CCI France-Russie)

I. Introduction

L'objectif de notre projet de recherche est de mieux comprendre les fondements, les orientations et les stratégies de la politique étrangère de la Russie sous la direction des présidents Poutine et Medvedev. Il ne s'agit pas ici de produire une analyse exhaustive de la politique étrangère russe, mais plutôt d'en comprendre les dynamiques et le sens de son évolution.

La Russie se présente aujourd'hui à l'échelle internationale comme le chef de file de la résistance à l'uniformisation des modèles de développement politique et comme la championne du respect du principe du libre choix des États en matière de système politique, économique et social. Elle clame haut et fort le respect des fondements du droit international public, à savoir la souveraineté et les principes qui en découlent, comme le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures, celui de l'intangibilité des frontières et celui de leur inviolabilité. Pourtant, sa reconnaissance de la souveraineté de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud en 2008, la réinsertion de la Crimée dans la Fédération de Russie en 2015 et sa politique de soutien aux mouvements nationalistes et sécessionnistes dans l'est de l'Ukraine semblent contredire sa condamnation de l'interventionnisme occidental et surtout américain dans les affaires intérieures des États. Elle déplore notamment l'instrumentalisation par l'Occident du droit humanitaire et des droits de l'Homme pour justifier leur intervention dans les affaires intérieures des États.

Dans la même perspective, et de manière tout aussi paradoxale, en apparence du moins, elle demande le respect par les pays occidentaux de ses intérêts fondamentaux. Elle perçoit l'élargissement de l'OTAN comme une menace à sa sécurité et comme une politique qui ne respecte pas ces dits intérêts. Elle s'est clairement opposée à une possible adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, et ce, malgré le principe du libre choix de l'État d'être partie à un traité bilatéral ou multilatéral. Est-ce à dire que le statut de puissance régionale autorise une forme de droit d'ingérence dans les affaires intérieures des États limitrophes à la Russie?

La reconstruction de la Russie et la consolidation de son État, qui ont permis à V. Poutine de s'opposer brutalement à l'Occident dans le conflit ukrainien et d'intervenir militairement en Syrie, nous permettent-elles d'affirmer comme certains que la Russie est de retour¹ ou, au contraire, qu'elle est repoussée dans ses derniers retranchements ? La réponse à ces interrogations n'est pas simple et demande souvent de nuancer le propos. L'analyse de ce que nous appelons la « doctrine Poutine » devrait permettre de mieux comprendre la politique étrangère de la Russie.

¹ Par exemple, l'analyste S. Tisdall résumait le discours de mars 2014 de V. Poutine devant la Douma de la façon suivante : « Vladimir Putin's message to the west : Russia is back », *The Guardian*, 18 mars 2014, page consultée le 12 décembre 2015, www.theguardian.com/world/2014/mar/18/vladimir-putin-chilling-address-duma-world-view. Le jeudi 17 avril 2008 à Paris, M. Goldman du Center for Russian and Eurasian Studies présentait dans le cadre des Débats Conférences internationales de l'IFRI une communication intitulée : « Russia is Back : How Did Putin Do It? ».

Nous examinerons quelques-unes des principales composantes de la doctrine Poutine²; une doctrine qui repose sur une vision conservatrice des intérêts nationaux de la Russie. V. Poutine a été le principal acteur dans la formulation de la politique étrangère russe depuis 2000. Certes plusieurs titulaires de postes importants dans les processus de formulation de la politique étrangère ont joué des rôles significatifs comme : D. Medvedev à titre de Président de la Fédération (2008 à 2012) et comme premier ministre (6 ans); I. Ivanov et S. Lavrov comme ministres des affaires étrangères; S. Choïgou comme ministre de la Défense; S. Patrouchev comme secrétaire du Conseil national de sécurité de Russie. Toutefois, force est d'admettre que V. Poutine a occupé le principal poste décisionnel, et ce, durant 13 des 17 dernières années. À la fin de son troisième mandat, il aura été aux commandes de la Fédération de Russie pendant plus de 15 ans. Même comme premier ministre, sous la Présidence de Medvedev, il a conservé une place de choix dans le processus de décision. V. Poutine est assurément le leader incontournable de l'équipe de direction de la Russie, pour ne pas parler d'un clan politique. L'on remarque aussi depuis quelques années une forme de personnalisation du pouvoir qui fait de ce leader l'homme clé du régime³.

Dans cette recherche, nous utiliserons les documents fondamentaux qui fondent la politique étrangère depuis l'arrivée au pouvoir de l'équipe Poutine⁴. Nous utiliserons aussi un ensemble de discours et d'entrevues des principaux responsables de la politique étrangère russe, dont ceux de Lavrov, de Medvedev et de Poutine.

² Comme G. Vandal, « [...] ce que nous appelons la doctrine Poutine est le résultat de la construction d'une vision du rôle de la Russie dans l'espace international et régional. En considérant le rôle politique et décisionnel de premier plan qu'a joué depuis 15 ans V. Poutine à titre de Président et de Premier ministre, il est clair qu'il a été le leader politique le plus influent dans la formulation de cette politique étrangère. » G. Vandal, *Obama face à Poutine : deux visions réalistes du monde*, Athéna, Outremont, 2015, p.34. Plusieurs auteurs utilisent la notion de doctrine Poutine. Dès 2003 D. Trenin utilise cette appellation dans son ouvrage : « Pirouettes and Priorities: Distilling a Putin Doctrine », *The National Interest*, Centre for National Interest, No. 74 (Hiver 2003/04), pp. 76-83.

³ « Cette perception est encouragée par l'entourage de Poutine : "il n'y a pas de Russie sans Poutine" affirmait sans ambages l'adjoint au chef de l'administration présidentielle V. Volodine lors d'une rencontre avec le club Valdaï en octobre 2014 ». T. Kastouéva-Jean, « Les facteurs intérieurs de la politique étrangère russe », *IFRI, Russie Nei.Visions*, n.84, avril 2015, p. 10. ISBN 978-2-36567-376-1.

⁴ Parmi ces textes, notons les principaux: Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 24, 10 janvier 2000, « Concept de la sécurité nationale de la Fédération de Russie; Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 537, 12 mai 2009, « Stratégie sur la sécurité nationale de la Fédération de Russie 2010-2020»; Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 565, 5 février 2010, « Doctrine militaire de la Fédération de Russie»; Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 605, 7 mai 2012 « Mesures de réalisation de la politique extérieure de la Fédération de Russie »; Décret du Président de la Russie, n. 703, 12 février 2013, « Concept de la politique extérieure de la Fédération de Russie »; Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie, 12 juillet 2013, « Plan d'action de la Fédération de Russie jusqu'en 2018; Décret du Président de la Fédération de Russie, n.976, 25 décembre 2014, « La doctrine militaire de la Fédération de Russie »; Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015, « La stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie ». Sauf celui de décembre 2015, vous retrouvez l'ensemble de ces textes sur le site Internet du *Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie* : <http://archive.mid.ru/bdomp/ns-osndoc.nsf/osndd>. Vous trouverez le décret n. 683, 31 décembre 2015 sur le site Internet du Conseil nationale de sécurité de la Fédération de Russie : page consultée le 16 janvier 2010, <http://www.scrf.gov.ru/documents/1/133.html>. Il est important de noter que lorsqu'il n'y a pas de traduction officielle des documents de premières mains, c'est celle de l'auteur qui est présentée ou encore, celle présentée le site d'un organisme gouvernemental.

Nous démontrerons que conformément aux principes du réalisme politique, la politique étrangère de la Russie se fonde sur la perception par ses dirigeants des intérêts nationaux de la Russie. Sa conduite répond à des considérations pragmatiques, notamment au niveau des capacités d'action et de mobilisation des ressources russes.

Évidemment, il est impossible de comprendre l'actuelle politique étrangère de la Russie sans, d'une part, revoir brièvement l'histoire récente de la politique postsoviétique, et d'autre part, sans faire référence aux dynamiques et problématiques de la politique intérieure russe⁵. Nous expliquerons d'ailleurs que l'incroyable cote de popularité du Président Poutine repose en bonne partie sur sa politique étrangère.

Nous présenterons les résultats de notre recherche en deux parties. La première sera consacré d'une part, à la classification en terme d'approches des relations internationales de la doctrine Poutine et d'autre part, à l'étude des racines et du processus de mise en place de la politique étrangère russe. La seconde partie traitera de la politique étrangère russe de 2000 à 2016. Nous y poursuivrons aussi notre analyse du contenu paradigmatique de cette politique étrangère.

II. Première partie : Approches et fondements de la politique étrangère russe

II.1. Les grands courants de pensée en matière de politique étrangère

Nous utiliserons dans le cadre de cette étude une classification des traditions idéologiques russes en matière de politique étrangère employée notamment par A.P. Tsygankov et P.A. Tsygankov⁶. Les auteurs identifient trois grands courants soit les occidentalistes, les étatistes et les « civilisationnistes ». Chacun de ces courants privilégie une vision de la Russie dans le monde. Ces différences de vision font en sorte que leurs tenants priorisent certaines orientations et sphères d'action plutôt que d'autres en matière de politique étrangère. Bien entendu, il existe au sein de chacun de ces grands courants d'importantes variantes. Sauf dans le cas des « civilisationnistes », nous ne considérerons pas ces variantes, car elles sont peu significatives dans la compréhension de la politique étrangère russe actuelle. Les auteurs associent dans une certaine mesure ces trois courants idéologiques aux principales approches utilisées dans les théories des Relations internationales : le courant occidentaliste aux approches libérales, le courant étatiste à l'approche réaliste et le courant « civilisationniste » aux approches essentialistes culturelles et constructivistes.

⁵ Voir à ce sujet : T. Kastouéva-Jean, « Les facteurs intérieurs de la politique étrangère russe ».

⁶A.P. Tsygankov et P.A. Tsygankov, « National Ideology and IR Theory : Three Incarnations of the Russian Idea », dans, *European Journal of International Relations*, 24 février 2010, vol. 16, n. 4, 663-686, doi:10.1177/1354066109356840. Cette classification est inspirée des débats au XIXe siècle entre occidentalistes et slavophiles russes. Voir aussi, A.P. Tsygankov, *Russia's Foreign Policy : Change and Continuity in National Identity*, troisième édition, Rowman & Littlefield Publishers, Inc, 2013, 278 p.

II.1.1. Les occidentalistes

Les occidentalistes estiment que la Russie appartient d'abord au monde occidental et à ses valeurs progressistes. Dans cette perspective, elle doit mettre un terme à son isolement par rapport à l'Occident. Les occidentalistes favoriseront une politique atlantiste visant un rapprochement, sinon une intégration politique, sociale et économique, avec les régimes occidentaux, où prédominent la démocratie libérale et l'économie de marché. Comme le mentionnent Tsygankov et Tsygankov, pour les occidentalistes, « West as the most viable and progressive civilization in the world ⁷ ».

II.1.2. Les étatistes

Les étatistes défendent les principes de souveraineté et d'indépendance de l'État russe. La construction d'un État dont l'avenir n'est pas assujéti à des décisions externes est la seule condition permettant de garantir le développement et la stabilité sociale et politique du pays. Conformément aux principes du réalisme politique, le renforcement de l'État par la recherche de la puissance est une condition essentielle au maintien de l'indépendance de la Russie et à la défense de ses intérêts nationaux. Son industrialisation, sa modernisation économique et le renforcement de ses capacités militaires sont au cœur du processus de renforcement de l'État. Cela est d'autant plus important dans un contexte où les États concurrents de la Russie, qu'ils soient de l'Ouest ou de l'Est, cherchent à l'isoler et à contrecarrer sa recherche de puissance et d'indépendance. Ces États concurrents tentent aussi de s'ingérer dans ses affaires intérieures, menaçant ainsi sa sécurité nationale et sa stabilité politique, économique et sociale⁸. Sans être fondamentalement opposés à l'Ouest, les étatistes favoriseront une politique étrangère qui diversifie les liens internationaux de la Russie dans l'objectif de minimiser ses dépendances extérieures. À cet égard, les documents officiels russes font référence à une politique multi-vectorielle⁹.

II.1.3. Les « civilisationnistes »

Les « civilisationnistes » estiment que le « monde russe » représente une civilisation spécifique et distincte des civilisations occidentale et asiatique. Tsygankov et Tsygankov identifient deux variantes principales de ce courant « civilisationniste » : les « essentialistes culturels » et les constructivistes : « Whereas cultural essentialists have been inspired by visions of a self-sufficient and autarchic Eurasian or Orthodox empire, constructivist scholars place the emphasis on cultural syntheses and cross-civilizational dialogue¹⁰ ». Comme le précisent les auteurs, les « essentialistes culturels » perçoivent le système international comme un lieu de conflit entre les cultures et les civilisations¹¹. Traditionnellement, ces « essentialistes » estiment que la culture occidentale est dégradante et se développe en opposition aux valeurs spirituelles du christianisme. Il s'agit en bonne partie du discours tenu par ce que Tsygankov et Tsygankov appellent le courant « nationaliste

⁷ A.P. Tsygankov et P.A. Tsygankov, « National Ideology and IR Theory : p.668

⁸ A.P. Tsygankov et P.A. Tsygankov, « National Ideology and IR Theory », p. 669.

⁹ Pour une présentation plus théorique des tenants de l'approche étatiste/réaliste en Russie voir : T.A. Shakleyiana et A.D. Bogaturov, « The Russian Realist school of international relations », *Communist and Post-Communist Studies*, vol. 37, Issue 1, mars 2004, pp. 37-51.

¹⁰ A.P. Tsygankov et P.A. Tsygankov, « National Ideology and IR Theory », p. 674.

¹¹ A.P. Tsygankov et P.A. Tsygankov, « National Ideology and IR Theory », p. 676.

russe orthodoxe¹² » ainsi que le courant « eurasien¹³ ». De là à parler, comme les slavophiles au XIXe siècle, de la supériorité spirituelle et culturelle de la Russie, il n'y a qu'un pas.

En ce qui concerne les constructivistes, ils sont plutôt favorables à une cohabitation et aux échanges entre les différentes cultures et civilisations. Toutefois, ces échanges doivent s'inscrire dans le respect et l'égalité de chaque civilisation. S'ils sont ouverts à l'évolution des cultures et à leur enrichissement par les contacts intercivilisationnels, ils sont néanmoins favorables à la protection des traditions et spécificités historiques de la Russie.

Comme dans toute catégorisation, les frontières entre ces courants ne sont pas rigides et étanches. C'est pourquoi, dans notre effort visant à expliquer la politique étrangère russe, il faudra parler de tendance ou de prédominance de certaines valeurs qui sous-tendent une orientation politique. Affirmant le pragmatisme de sa politique étrangère, le Président Poutine refuse par ailleurs d'être confiné dans un courant ou un autre. Toutefois, nous démontrerons que depuis la fin de l'Union soviétique, la situation russe est passée d'une politique franchement occidentaliste vers une politique étatiste/réaliste¹⁴. Progressivement, à cette politique furent intégrées certaines valeurs véhiculées par le courant civilisationniste. Le développement d'une stratégie eurasiatique (à ne pas confondre avec eurasienne)¹⁵ peut s'inscrire à la fois dans le courant étatiste et civilisationniste.

II.2. Les racines de la doctrine Poutine : la critique des occidentalistes et l'établissement des bases du pouvoir des étatistes/réalistes.

Une bonne part des fondements et des priorités de la politique étrangère russe de V. Poutine a été construite ou élaborée avant même son premier mandat comme Président. Il est possible d'identifier ce que nous appelons des situations clés ou des éléments déclencheurs qui ont donné lieu à des réactions et des révisions en matière de politique étrangère. Plusieurs de ces révisions perdureront au cours des années 2000. Ces éléments déclencheurs se produiront tant au niveau national que régional ou international. Dans ce bref rappel historique, nous identifierons des problématiques et des politiques dont nous analyserons les évolutions sous les présidences de Poutine et Medvedev. C'est sur la base de ces évolutions que nous définirons la doctrine Poutine.

¹² Au sujet de l'influence de la religion orthodoxe dans la formulation de la politique étrangère russe, voir : A. Curanovic, *The Religious Factor in the Russia's Foreign Policy*, Routledge, N.Y. 2012. L'auteur y parle notamment du concept de la « diplomatie orthodoxe ».

¹³ Voir : A. Douguine, *Osnovy Evraziistva*, Arktogeya, Moscou, 2002.

¹⁴ C'est l'avis de W. Gilford qui estime qu'il s'agit de l'approche dominante sous le règne des Présidents Poutine et Medvedev. Selon l'auteur, ce courant restera prédominant au cours des prochaines années. W. Gilford, *The Future of Russian Democracy*, American University School of International Service, 2012, page consultée le 5 janvier 2016, <http://aladinrc.wrlc.org/bitstream/handle/1961/10552/Gifford,%20Wesley%20-%20Spring%2012.pdf?sequence=1>, p. 68.

¹⁵ H. Carrère d'Encausse, dans son ouvrage *La Russie entre deux mondes*, Artème Fayard/Pluriel, 2012, p. 106, insiste sur cette distinction en mentionnant que la mouvance « eurasiatique » est avant tout une stratégie dont l'un des objectifs est d'opérer ce pivot vers l'est qui permet de dégager la Russie de l'« obsession de la reconnaissance américaine ». Pour leur part les tenants du courant « eurasien » comme A. Douguine sont isolationnistes à la fois par rapport à l'Europe et à l'Asie.

L'effondrement de l'URSS a été interprété par plusieurs comme la victoire du modèle occidental de développement dont les principales composantes sont l'économie de marché et la démocratie de type libéral¹⁶. En 1991, le premier gouvernement de la Russie indépendante dirigé par Boris Eltsine et son équipe adopte des politiques orientées vers la fin de la confrontation idéologique est-ouest et le l'intégration de la Russie au monde occidental. Sur le plan économique le Premier ministre E. Gaïdar met en œuvre sa politique de « thérapie-choc » alors que le Ministre des affaires étrangères, A. Koziriev parle de faire de la Russie « une grande puissance normale » appartenant désormais au monde civilisé, c'est-à-dire occidental¹⁷.

Rapidement, cette politique occidentaliste, qui idéalisait non seulement les vertus de l'économie de marché et de la démocratie, mais aussi la volonté de l'Occident d'accueillir à bras ouverts la Russie dans son espace géopolitique, sera contestée de l'intérieur. La réorganisation des forces politiques russes débouchera dès 1992 sur la formation embryonnaire d'une gauche (libérale), d'une droite (communiste et nationaliste) et d'une voie centriste qui adoptera les valeurs du courant étatiste. Cette voie centriste incarnée en 1992 par l'Union civique allait formuler une sévère critique de la politique occidentaliste du gouvernement Eltsine¹⁸.

II.2.1. Au niveau national

II.2.1.1. Le chaos économique et social

Le programme de « thérapie-choc » de Gaïdar nommé Premier ministre par Eltsine en juin 1992 a rapidement été l'objet de sévères critiques. Par exemple, Volski, le fondateur de l'Union des industriels et des entrepreneurs russes, fut l'un des principaux détracteurs de cette stratégie de transition systémique. Il dénonçait la dépendance des politiques économiques russes aux exigences du FMI et des pays occidentaux, au premier chef les États-Unis. Le non-renouvellement du mandat de premier ministre de Gaïdar en décembre 1992 allait sonner le glas de cette stratégie. Tous admettent aujourd'hui que si la thérapie-choc était une stratégie trop brutale de transition de l'économie planifiée à l'économie de marché, son abandon n'allait pas pour autant annuler les contrecoups de la transition. L'économie russe sera marquée par une décroissance annuelle moyenne de son PIB de 1992 à 1998 de l'ordre de -6,3%. Ce n'est qu'à partir de 1999 que la croissance du PIB redeviendra positive 6,4%. En 1992, on enregistrait un taux de déflation annuel des prix dans l'ensemble de l'économie de 1490 %, en 1995 de 144% et en 2000 de 37%¹⁹.

L'indice de développement humain sera aussi en chute libre de 1992 à 2000²⁰. La Russie sera l'un des seuls pays industrialisés à connaître une baisse significative de l'espérance de vie de ses citoyens. Si en 1988 l'espérance de vie à la naissance était

¹⁶ F. Fukuyama fut très certainement l'un des plus célèbres auteurs à établir ce constat. Voir : F. Fukuyama, « The End of History? », *The National Interest*, Summer 1989, consulté le 16 mars 2016, <https://ps321.community.uaf.edu/files/2012/10/Fukuyama-End-of-history-article.pdf>

¹⁷ Voir : Entretien avec Kozyrev, *Novoye Vremya*, n. 41, octobre 1992.

¹⁸ Voir : P. Binette et J. Lévesque, « La Russie à la recherche d'un nouveau système international et d'une nouvelle politique extérieure », *Revue québécoise de science politique*, n° 24, 1993, pp. 45-73.

¹⁹ Banque mondiale, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.DEFL.KD.ZG>

²⁰ PNUD, *Human Development Reports*, 2015, page consultée le 7 janvier 2016, <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/RUS>.

de 69,4 ans, six années plus tard elle ne sera plus que de 64,4 ans. En plus d'un taux de natalité qui ne cesse de chuter entre 1987 et 2000, la Russie perdra entre 1990 et 2000 plus de 2 millions d'habitants²¹. Sur la base des tendances observées au cours de cette décennie, des démographes, dont le réputé M. Feshbach, prédisaient que la Russie en 2050 aurait une population de seulement 100 millions d'habitants²².

Malgré une économie toujours fragilisée, plusieurs indicateurs économiques permettent donc d'affirmer que le redressement de celle-ci était bel et bien amorcé avant l'arrivée de V. Poutine comme Président.

II.2.1.2. Le chaos politique

Si la transition systémique sur le plan économique s'avérait beaucoup plus difficile que prévu, sur le plan politique, là aussi on a frôlé la catastrophe. En effet, les institutions et les règles politiques héritées du passé soviétique et de la période Gorbatchev, comme la Constitution soviétique de 1978, le Congrès des députés du peuple et le Soviet suprême de Russie, ne pouvaient cohabiter avec la nouvelle démocratie et la création du poste de Président de la République. La naissance de multiples mouvements politiques organisés, conjuguée à la montée de la contestation des orientations politiques du gouvernement et de la Présidence, allaient conduire B. Eltsine à dissoudre à l'automne 1993 le Congrès des députés du peuple. La même année, il fera adopter par voie référendaire la nouvelle Constitution de la Fédération de Russie. Cette constitution renforçait les pouvoirs de la présidence au détriment des organes législatifs, dont la nouvelle Douma d'État. Les nouveaux pouvoirs de la Présidence et ses organes de gestion, dont le Conseil de sécurité nationale, seront mis en place sous Eltsine et permettront, sept ans plus tard, à V. Poutine d'amorcer le processus de consolidation du pouvoir politique, via un renforcement de la verticale du pouvoir et un contrôle serré des canaux de contestation des politiques gouvernementales et présidentielles.

II.2.1.3. L'intégrité territoriale de la Russie

Le chaos politique qui a caractérisé les premières années de la Russie indépendante a connu son apogée avec le déclenchement de la première guerre de Tchétchénie en 1994. Les prétentions à l'indépendance de cette république du Caucase russe menaçaient directement l'intégrité territoriale de la nouvelle Russie. Les affrontements, qui ne devaient durer que quelques jours, seront des plus meurtriers et s'échelonneront sur deux années, dévoilant ainsi à la face du monde le niveau de désorganisation et d'inefficacité de l'armée russe. Le conflit se terminera en 1996 avec les accords de Khassaviourt qui établissaient une forme d'indépendance de facto de la république sécessionniste. L'une des conséquences de cette guerre sera une augmentation importante des attentats terroristes en Russie, perpétrés par des groupes favorables à l'indépendance des anciennes républiques autonomes du Caucase. De surcroît, cette menace à l'intégrité du territoire russe contribuera significativement à déterminer l'attitude de la Russie face aux mouvements sécessionnistes dans l'ancien espace soviétique.

²¹ Banque mondiale, page consultée le 12 janvier 2016, <http://databank.banquemonddiale.org/data/reports.aspx?source=2&country=RUS&series=&period=>

²² Voir : M. Feshbach, *Russia's Health and Demographic Crisis : Policy Implications and Consequences*, Chemical and Biological Arms Control Institute, 2003.

Les pays occidentaux, conscients des dangers que pouvaient représenter une Russie en proie au chaos, sinon à l'éclatement, ne condamneront que très timidement la politique russe en Tchétchénie. Ils soutiendront également la réélection du Président Eltsine en 1996; une victoire entachée de nombreuses irrégularités, principalement du fait de son financement par les oligarques. Néanmoins, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG), financées en partie par des fondations étrangères, contribueront à légitimer la victoire de B. Eltsine²³. Cette victoire allait garantir un niveau sans-précédent de corruption²⁴.

II.2.2. Au niveau régional (le proche étranger)

II.2.2.1. Le respect du droit international public

La politique occidentaliste de la nouvelle Russie indépendante de Koziriev ministre des Affaires étrangères, avait notamment pour objectif de modifier l'image que projetait la Russie dans le monde occidental. Cela explique, en partie, pourquoi le gouvernement Eltsine tenait à inscrire ses actions internationales dans le respect du droit international public.

Deux principes du droit international public seront jusqu'en 2008 « officiellement » au cœur de la politique étrangère russe dans l'ancien espace soviétique à savoir le respect de l'intégrité territoriale des États et l'intangibilité des frontières. Plusieurs raisons motivaient cet attachement à ces deux principes. Premièrement, pour les décideurs russes, sans un règlement satisfaisant de la question tchétchène, il aurait été difficile, sinon indécent, de reconnaître les États sécessionnistes dans le « proche étranger ».

En effet, sous la présidence de B. Eltsine et au cours du premier mandat de V. Poutine, la Russie refusera d'accepter les demandes de reconnaissance d'indépendance formulées par l'Abkhazie, l'Ossétie du Sud et la Transnistrie²⁵. De plus, le Président Eltsine s'opposera, au nom de l'intangibilité des frontières, à un arrêté du 21 mai 1992 du Soviet suprême de la Fédération de Russie déclarant nulle et non avenue la cession en 1954 par Khrouchtchev de la Crimée à l'Ukraine²⁶.

²³ L'auteur a été observateur étranger aux élections présidentielles de 1996 pour une ONG russe appelée International Discussion Club (IDC), qui s'intégrera au mouvement LEAD financé par la Fondation Rockefeller. Les sites de l'organisation sont maintenant inactifs, mais il subsiste une trace à l'adresse suivante : <http://www.friends-partners.org/ccsi/nisorgs/russwest/moscow/idc.htm>

²⁴ Selon l'indice du degré de liberté face à la corruption du Heritage Fondation, la situation se serait détériorée de 1996 (30) à 2000 (24). Plus l'indice est près de 0, plus le niveau de corruption est élevé. Inversement, un degré proche de 0 signifie que la corruption est grande et limite fortement la liberté des individus. Données présentées par Perspective Monde, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BilanEssai?codetheme=9&codeStat=HFI.CORRUPTION&anneeStat1=2012&codetheme2=2&codeStat2=x>

²⁵ Par exemple la Russie appuiera sans réserve au Conseil de sécurité de l'ONU les résolutions qui affirmaient l'importance du respect de l'intégrité territoriale de la Géorgie. Voir par exemple : S/RES/1808/ (16 avril 2008). Ce sera la dernière résolution du Conseil de sécurité où l'on « réaffirme l'attachement de tous les États membres à la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Géorgie ».

²⁶ Au sujet de la question des conflits de territoires et de frontières au sein de l'ancien espace soviétique et notamment sur les questions de la Crimée et du statut de Sébastopol, voir : R Yakemtchouk, « Les conflits de territoire et de frontière dans les États de l'ex-URSS », *Annuaire français de droit international*, vol.39, n. 1, 1993, pp. 393-434.

Si nous avons utilisé le terme « officiellement », c'est que la Russie n'hésitera pas à protéger, sinon à soutenir de manière non officielle, les forces sécessionnistes au sein de ces États (Géorgie et Moldavie) aux politiques plutôt russophobes²⁷. Cette protection s'opérera notamment via l'envoi de forces de maintien de la paix (FMP) de la Communauté des États Indépendants (CEI). En effet, la Russie arguait de se conformer au droit international en ayant recours aux moyens pacifiques de règlement des différends avec, dans certains cas, l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce recours allait rapidement devenir le principal moyen d'intervention militaire de la Russie dans son « proche étranger ». En Géorgie (Abkhazie et Ossétie du Sud), en Moldavie (Transnistrie) et au Tadjikistan des troupes composées majoritairement de soldats russes et toujours sous le commandement d'un officier russe seront déployées. La Russie instrumentalisera ce mode d'intervention afin de répondre à ses intérêts nationaux. Cette instrumentalisation est aussi, selon Koziriev, conforme aux pratiques des « grandes puissances normales »²⁸. La présence à long terme des FMP sur le terrain aura pour effet d'établir de facto l'indépendance de ces États sécessionnistes jusqu'en 2008.

II.2.2.2. Le « proche étranger » et la protection des minorités russes

La politique étrangère de la Russie dans l'ancien espace soviétique, qui voulait convaincre l'Occident de son appartenance au monde civilisé, allait rapidement être, elle aussi, l'objet de sévères critiques.

Dès juin 1992, le Président de la Commission des affaires étrangères du Soviet suprême, E. Ambartsumov préconisait que l'ancien espace soviétique soit proclamé « comme sphère de ses (Russie) intérêts vitaux et obtenir de la communauté internationale la compréhension et la reconnaissance de ses intérêts fondamentaux dans cet espace²⁹ ». Pour sa part, le politologue A. Migranyan, collaborateur d'Ambartsumov, affirmait que la Russie devait se porter garante de la sécurité et du respect des droits des minorités russophones dans cet ancien espace soviétique, qualifié de proche-étranger, sans quoi il y aurait une montée des mouvements nationalistes opposés au développement de la démocratie en Russie³⁰. Si, dans le discours officiel, cette question de la défense des droits des minorités russes (compatriotes) dans le « proche étranger » deviendra l'une des priorités de la politique étrangère russe, en pratique, nous sommes d'avis qu'elle sera d'abord un instrument permettant de légitimer la politique russe dans le proche étranger³¹.

²⁷ Pour comprendre la stratégie russe voir : X. Folliebouck, *Les conflits gelés de l'espace post-soviétique : Genèse et enjeux*, Presses universitaires de Louvain, 2012, 276 p. Des mercenaires russes et des soldats de la 14^{ème} armée russe ont combattu notamment en Abkhazie au côté des forces abkhazes. Sur l'Abkhazie voir : P. Binette, « La crise en Abkhazie : acteurs et dynamiques », *Études internationales*, vol. 29, n. 4, 1998, pp. 831-865.

²⁸ Le cas du Haut-Karabagh est différent. Bien que la Russie y ait joué un rôle central, notamment au niveau des négociations avec le groupe de Minsk, elle n'y a pas officiellement déployée de soldats.

²⁹ « Rossiya v roli 'evraziiskogo jandarma' ? », *Izvestia*, 7 août 1992.

³⁰ L'un des plus ardents défenseurs des « compatriotes » du proche étranger et qui a exercé une influence certaine sur les décisions gouvernementales russes est K. F. Zatoulin, directeur de l'Institut des pays de la CEI et député à la Douma d'État et membre de la direction du Comité de la Douma pour la CEI et les relations avec les compatriotes.

³¹ En 1992, on estimait à 25 millions le nombre de « russophones » qui résidaient dans les États post-soviétiques hors Russie. F. Loukianov, « Les paradoxes du *soft power* russe », *Revue internationale et stratégique*, 4/2013 (n° 92), p. 147-156, DOI : [10.3917/ris.092.0147](https://doi.org/10.3917/ris.092.0147). L'auteur estime

Une précision s'impose dès maintenant en ce qui concerne un autre concept utilisé dans la littérature russe pour décrire l'appartenance à la famille linguistique, culturelle et ethnique russe. Il s'agit du concept de « monde russe ». M. Laruelle explique que ce concept, mis en avant depuis le début des années 2000, inclurait à la fois les citoyens russes, les minorités « nationales » ethniques russes du proche étranger, les russophones qui résident dans l'ancien espace soviétique, la diaspora russe du lointain étranger et, à la limite, les russophiles³². Or, comme F. Loukianov, nous estimons que le monde russe est une forme de « frontière mentale » qui se délimite en fonction des spécificités historiques, ethniques et culturelles au sein de la civilisation occidentale³³. En ce qui nous concerne, ce qui est important pour bien comprendre la politique étrangère russe, ce sont les variations considérables dans les actions que la Russie peut entreprendre pour défendre et promouvoir les droits et conditions des membres de ce monde russe. Ces variations seront relatives, d'une part, à la proximité des espaces du monde russe, et d'autre part, à la perception des intérêts nationaux par les autorités russes que représente le sort des membres de ce monde russe. Cette relativité vaudra autant pour Eltsine que Medvedev et Poutine. Ainsi, comme dans le cas des « compatriotes », c'est la mesure de leur importance définie en terme d'intérêt national qui déterminera l'action à entreprendre pour en défendre les droits, et cela, évidemment, en fonction des capacités d'action. Par exemple, la défense des droits des compatriotes de la diaspora éloignée en Europe occidentale diffèrera en termes de moyen d'action et d'intensité de ceux déployés pour la défense des droits des compatriotes vivant en Lettonie et en Estonie. En effet, une part importante des minorités russes vivant en Lettonie (environ 260 000) et en Estonie (environ 122 600) se voit toujours refuser en 2016 la citoyenneté, notamment en raison de leurs connaissances insuffisantes de la langue nationale³⁴. Or, pour des raisons d'ordre pratique – dont la volonté de ne pas utiliser la force, le manque de moyens militaires, puis l'adhésion de ces pays à l'OTAN et à l'UE – la défense de leurs droits se fera aux moyens de pressions politiques et de recours devant les différentes instances juridiques européennes et internationales. Dans le cas des compatriotes de Crimée et d'Ukraine, en raison de la proximité, de l'histoire et de leur importance dans l'opinion publique russe, ces derniers représentent pour le pouvoir russe un intérêt de premier plan. L'action sera beaucoup plus directe et l'utilisation de la puissance militaire sera permise.

Critiquée pour son immobilisme et conscient de sa perte d'influence au niveau international notamment dans les Balkans, la Russie du Président Eltsine et du Premier ministre Tchernomyrdine, accordera la priorité à ses relations avec les États membres de la CEI³⁵. Cette politique sera clairement définie dans le décret

aussi qu'il y a une forme d'instrumentalisation des compatriotes qui légitime les politiques d'intervention de la Russie dans son proche étranger. Voir aussi au sujet de la question des compatriotes dans la politique étrangère russe : M. Laruelle « La question des russes du proche étranger en Russie : 1991-2006 », *Les études du CERI*, n.126, juin 2006, page consultée le 7 janvier 2016, p.6.

<http://www.sciencespo.fr/cei/sites/sciencespo.fr/cei/files/etude126.pdf>.

³² M. Laruelle, « La question des russes du proche étranger en Russie : 1991-2006 », pp. 37-39.

³³ F. Loukianov, « La Russie une puissance révisionniste ? », p. 22.

³⁴ Données tirées de l'ouvrage de : A. Moustafa, « Les pays Baltes, la discrimination institutionnalisée », *Stratpol*, Centre d'analyses politico-stratégiques, 28 juin 2014, page consultée le 20 novembre 2015, <http://www.stratpol.com/#!pays-baltes-discrimination-institutionn/cid4>

³⁵ Au sujet des relations de la Russie avec son « proche étranger » voir : J. Sherr, *Hard Diplomacy and Soft Coercion : Russia's Influence Abroad*, Chatham House, 2013, 137 p. En 1993, la CEI comptait 12 États membres, soit toutes les anciennes républiques fédérées soviétiques excepté les trois États

présidentiel du 14 septembre 1995³⁶. Dans la première section de ce décret, on affirme conformément aux propositions centristes que la défense des intérêts vitaux de la Russie passe par un renforcement de la coopération et de l'intégration au sein de la CEI et par l'exercice d'un véritable leadership de la Russie au sein de cette organisation. Les intérêts vitaux de la Russie, tels qu'ils sont identifiés dans le décret, sont une plus grande stabilité politique et économique, l'amélioration des capacités militaires, la lutte contre les forces centrifuges et la protection des droits minorités russes vivant dans l'espace post-soviétique.

Les outils de réalisation des objectifs stratégiques de la Russie sont nombreux. Notons, entre autres : la création d'une Union économique et d'une véritable Union douanière élargie; l'élargissement du Traité de sécurité collective et la mise en place d'un système de défense des frontières externes de la CEI; la régularisation du statut des bases militaires russes sur le territoire des États de la CEI; une meilleure coordination des politiques étrangères des États membres; l'élaboration d' « un cadre juridique régissant les relations entre les États de la CEI dans le domaine des droits et des libertés des minorités nationales »; une intensification de la collaboration en matière de communication et d'éducation afin de développer une « attitude amicale » envers la Russie³⁷. Mentionnons finalement qu'au paragraphe 13 du décret, il est demandé aux États membres de ne pas adhérer à une organisation ou une alliance dont les actions seraient dirigées contre l'un d'entre eux. On visait clairement ici l'OTAN.

La priorité accordée aux États du proche étranger allait se traduire par une série de tentatives plus ou moins réussies de mieux organiser et structurer les rapports entre les États membres de la CEI. Outre les accords bilatéraux, on signera une série d'ententes qui conduiront parfois à la création de nouvelles organisations régionales. Par exemple, s'il existait déjà entre 1992 et 1996 une union douanière entre la Russie, la Biélorussie, le Kazakhstan et le Kirghizstan, elle sera élargie en 1996 en créant la Communauté des États intégrés, qui réunissait en plus des quatre États précédents l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. Toujours au niveau économique, en 1993, neuf États de la CEI signaient un accord-cadre d'Union économique. L'Ukraine et le Turkménistan y avaient un statut d'État associé alors que l'Azerbaïdjan, pour des raisons plutôt politiques (conflit avec l'Arménie au Haut-Karabagh), n'y participait pas.

II.2.2.3. Au niveau international

Héritière du siège permanent et du droit de veto de l'Union soviétique au Conseil de sécurité de l'ONU, il est clair que donner la priorité au multilatéralisme onusien dans les processus de règlement des différends internationaux permettait à la Russie malgré une baisse drastique de ses indices de puissance, de préserver un

baltes. En 1995, deux États n'avaient pas ratifié la Charte de la CEI, soit l'Ukraine et le Turkménistan, qui auront alors le statut d'État participant.

³⁶ Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 940, 14 septembre 1995, intitulé : « Les orientations stratégiques de la Russie avec les États membres de la Communauté des États indépendants ».

³⁷ Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 940, 14 septembre 1995. Rappelons que le Traité de l'Organisation du traité de sécurité collective a été signé en 1992. Il réunissait en 1993 9 des 12 États de la CEI puisque la Géorgie y a adhéré en 1993. L'Ukraine et la Moldavie ont signé le traité, mais ne l'ont jamais ratifié. L'Azerbaïdjan (1999), la Géorgie (1999) et l'Ouzbékistan (2012) s'en sont retirés.

certain poids dans le processus décisionnel en matière de sécurité internationale. Le Conseil de sécurité de l'ONU demeurait le lieu par excellence d'utilisation de ses pouvoirs relatifs à son ancien statut de grande puissance.

En 1996, Primakov remplace Koziriev aux affaires étrangères. Il occupera le poste de premier ministre de septembre 1998 à mai 1998. Il sera l'artisan de ce que l'on appellera le pivot vers l'Est de la politique étrangère russe. Dans le texte adopté en 1997 sur le Concept de la sécurité nationale de la Fédération de Russie, il est précisé que la Russie est une « puissance euro-asiatique dont la politique étrangère est déterminée par sa situation stratégique unique³⁸ ». L'introduction d'une volonté de diversification des engagements de la Russie sur la scène internationale sera au cœur de la conception stratégique de Primakov. Conformément à cette conception, la Russie signera le Traité de Shanghai, qui posera les bases du « groupe de Shanghai », composé au départ de la Chine, de la Russie, du Kazakhstan, du Kirghizstan et du Tadjikistan. Ce groupe, dont les travaux auront pour objectifs de faciliter la coopération économique entre ses membres et de sécuriser leurs frontières communes, permettra notamment la signature d'accords sur la réduction des troupes à la frontière sino-russe.

Il est clair que l'approche de Primakov, avec sa conception d'une politique multi vectorielle fondée sur la perception des dirigeants russes des intérêts nationaux, avait pour objectif fondamental de réduire la dépendance de la Russie à l'égard de l'Occident et de rétablir une perspective géostratégique basée sur la diversification des sources de puissance, notamment via de nouvelles alliances. Dans cette perspective, Primakov s'inscrit directement dans la logique des étatistes/réalistes. Comme le mentionnent Tsygankov et Tsygankov :

Consistent with their defense of Russia as a relatively independent power center, realists have pursued the notion of multi-vector foreign policy. A former senior academic, and the second foreign minister of Russia, Yevgeni Primakov (1996, 1998), argued that if Russia was to remain a sovereign state with capabilities to organize and secure the post-Soviet space and resist hegemonic ambitions anywhere in the world, there was no alternative to acting in all geopolitical directions³⁹.

Sur le plan de l'approche prédominante chez les décideurs russes en matière de politique étrangère, la transition d'une conception occidentaliste, libérale et idéaliste vers une approche étatiste/réaliste fut confirmée avec l'affirmation d'un pragmatisme basé sur les capacités d'action de la Russie et sur la recherche de la puissance. C'est dans cette approche, bien qu'avec des variantes au niveau des politiques et des priorités, que V. Poutine s'inscrira.

Une série de « déceptions », sinon d'échecs, dans la politique étrangère russe sous la direction de B. Elstine convaincront V. Poutine d'apporter des ajustements significatifs. Parmi ces échecs qui justifieront les nouvelles pratiques et, surtout, qui alimenteront le discours politique, notons :

- Bien que la Russie ait adhéré au Partenariat pour la paix de l'OTAN en 1994 et qu'elle ait signé en 1997 l'Acte fondateur OTAN/Russie ; bien qu'elle ait manifesté ouvertement son mécontentement face au projet d'expansion de l'OTAN, en 1999, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque adhéreront à l'organisation.

³⁸ Cité par H. Carrère d'Encausse, *La Russie entre deux mondes*, p. 161.

³⁹ A.P. Tsygankov et P.A. Tsygankov, « National Ideology and IR Theory », p. 674.

- Bien que la Russie se soit opposée avec force à l'intervention militaire de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine et surtout au Kosovo, l'organisation interviendra en 1995 en Bosnie-Herzégovine et en 1999 au Kosovo. Le constat pour les dirigeants russe est simple : nous n'avons pas la capacité de protéger la Serbie, notre allié traditionnel dans les Balkans. Plus encore, il est manifeste que la stratégie de collaboration avec les pays occidentaux ne permet pas de faire respecter nos intérêts en Europe. Comme le mentionne F. Loukianov : « La campagne yougoslave de l'OTAN fut un moment clé pour la perception de l'Occident par la Russie. Jamais on n'avait vu une telle explosion de sentiments anti-américains dans la nouvelle Russie... »⁴⁰.

Enfin, malgré la priorité accordée aux États du proche étranger et les tentatives pour développer l'intégration politique, économique et militaire au sein de la CEI, en 1997, quatre États du proche étranger fondent le GUAM – aussi appelé « organisation pour la démocratie et le développement ». Organisation de coopération, elle se compose au départ de la Géorgie, de l'Ukraine, de l'Arménie et de la Moldavie. En 1999, l'Ouzbékistan s'y ajoutera pour une période de cinq ans. Ce groupe se présente comme un lieu de formulation des politiques de résistance à la volonté intégrationniste de la Russie particulièrement dans le domaine de la sécurité collective. Très lié à l'aide américaine, le GUAM est peu efficace. Son importance est surtout symbolique. Considérant le retrait de la Géorgie et de l'Azerbaïdjan de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) en 1999 et la non-ratification par l'Ukraine et la Moldavie de ce traité, le GUAM est l'expression d'une réelle résistance de ces États au rôle que la Russie ambitionne de jouer à titre de puissance régionale.

II.3. La prédominance de l'approche étatiste/réaliste : la Russie en quête de puissance et de stabilité.

Malgré la mise au rancart de la politique occidentaliste dès la fin de l'année 1992; malgré l'adoption des thèses centristes par Kosiriev; malgré le changement de personnel politique et l'arrivée de Primakov aux Affaires étrangères; malgré l'ajout de nouvelles institutions responsables de cette politique, comme le Conseil national de sécurité, les dirigeants russes, dont au premier chef V. Poutine, constateront que le « soft power », pour être efficace, doit reposer sur des bases de puissances réelles. Dorénavant, les occupants de la présidence – Poutine et Medvedev – mettront en avant des politiques visant la consolidation de l'État et du régime politique. Ils chercheront à développer les outils de puissance nécessaires à la réalisation des ambitions russes en matière de politique étrangère. En mars 2015, dans le cadre d'un discours auprès du collège du Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie (FSB), le président V. Poutine affirmait : « But the changes for the better will not happen if we constantly yield, give in or use baby talk, it will only improve if we become stronger⁴¹ ».

⁴⁰ F. Loukianov, « La Russie, une puissance révisionniste ? », *Politique étrangère* 2015/2 (Été), p. 13,

DOI 10.3917/pe.152.0011

⁴¹ V. Putin, *To change the situation for the better we must make Russia stronger – Putin to FSB*, 26 mars 2015, page consultée le 30 mars 2015, <http://rt.com/politics/244269-putin-fsb-stronger-russia/>

La politique étrangère russe sous V. Poutine, sera marquée dès le départ par un pragmatisme conforme à l'approche réaliste des relations internationales⁴². En effet, refusant d'être cantonné dans une approche idéologique des relations internationales, le Président Poutine se qualifiera lui-même de « pragmatique avec un penchant conservateur »⁴³. Dans la majorité des décrets présidentiels concernant la politique étrangère de la Russie ou la problématique de la sécurité nationale, nous retrouvons cette qualification d'une politique étrangère pragmatique. Citons quelques exemples: « La politique étrangère de la Russie est ouverte, prévisible et pragmatique »⁴⁴. Ou encore : « For the defense of its national interests, Russia, while remaining within the boundaries of international law, will implement a rational and pragmatic foreign policy, one which excludes expensive confrontation, including a new arms race⁴⁵ ».

Le pragmatisme et la recherche de puissance ont pour objectif de permettre à la Russie, malgré les interdépendances qui caractérisent les relations internationales contemporaines, de pratiquer une politique étrangère indépendante. Dans une entrevue accordée au journal allemand Bild en 2016, V. Poutine notait :

La Russie a une histoire millénaire, et pratiquement, elle a toujours eu le privilège de pratiquer une politique extérieure indépendante. Nous n'avons pas l'intention aujourd'hui non plus de faillir à cette tradition. En même temps, nous voyons que le monde a changé et nous évaluons avec réalisme nos propres possibilités et notre propre potentiel⁴⁶.

Nous sommes très près ici du concept de « démocratie souveraine », défendu par l'un des conseillers de V. Poutine et haut fonctionnaire de l'administration présidentielle, V. Sourkov. La thèse principale de Sourkov est que la Russie doit poursuivre une politique indépendante tant au niveau intérieur qu'extérieur. L'auteur définit la démocratie souveraine en ces termes:

Thus, we may define sovereign democracy as a mode of the political life of society in which the state authorities, their bodies and actions are elected, formed, and directed exclusively by the Russian nation in all its unity and diversity for the

⁴² Les auteurs N. Gvosdev, et C. MARSH. font une analyse exhaustive des intérêts de la Russie en matière de politique étrangère. N. Gvosdev et C. Marsh *Russian Foreign Policy: Interests, Vectors, and Sectors*, CQ Press, 2013, 456 pages. Plusieurs études axent leurs analyses de la politique étrangère russe en estimant que celle-ci est fondée sur la perception des autorités russes des intérêts de la Russie. Voir : R. Donaldson, R. J. Noogee et V. Nadkarni. *The Foreign Policy of Russia: Changing Systems, Enduring Interests*, M.E. Sharpe, 2014, 464 pages.

⁴³ Entretien à la première chaîne et à l'agence Associated Press, « Kremlin.ru », cité par : L. Poliakov, « Le « conservatisme » en Russie : instrument politique ou choix historique? », *IFRI, Russie.Nei.Visions* n. 90, décembre 2015, p. 6, ISBN :978-2-36567-503-1.

⁴⁴ Décret du Président de la Fédération de Russie, no.303, 18 février 2013, « Concept de la politique extérieure de la Russie », *Ministère des affaires étrangères*, page consulté le 8 décembre 2015, <http://archive.mid.ru/bdomp/ns-osndoc.nsf/e2f289bea62097f9c325787a0034c255/44257b100055e37d44257b3d0021fbf9>. Dans ce document, on utilise à quatre reprises le terme de « pragmatisme » pour qualifier les politiques russes à l'échelle internationale.

⁴⁵ Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 537, 12 mai 2009, « Russia's National Security Strategy to 2020 », Wikidot, page consultée le 8 janvier 2016, <http://rustrans.wikidot.com/russia-s-national-security-strategy-to-2020>. Nous utilisons la traduction anglaise du site Wikidot compte tenu de sa qualité. La même phrase est reprise dans le Décret présidentiel n. 683, 31 décembre 2015, « La stratégie de défense nationale de la Fédération de Russie », par. 27.

⁴⁶ Entrevue de V. Poutine au quotidien allemand Bild, 11 janvier 2016. La traduction française de cette entrevue est disponible sur le site Internet de RT.com en français, page consultée le 18 janvier 2016, <https://francais.rt.com/international/13667-poutine--division-leurope-subside>.

sake of achieving material well-being, freedom, and justice for all the citizens, social groups, and peoples that constitute it⁴⁷.

En d'autres termes, selon Sourkov, c'est la capacité exclusive de la « nation russe » à choisir son propre modèle de développement et, par le biais des autorités de l'État, à définir ses politiques intérieures et extérieures dans le respect de la Constitution de la Fédération de Russie. Dans cette perspective, la décennie des années 1990 sous la gouverne de B. Eltsine apparaît comme une période noire d'asservissement aux puissances étrangères et occidentales. Sourkov ajoutera qu'à l'Ouest, certains veulent soumettre la Russie, alors que d'autres veulent développer un réel partenariat avec elle. Il écrira: « Our democracy is capable of responding to the former with determination to uphold our sovereignty and to the latter with openness, flexibility, and productive cooperation⁴⁸ ».

La démocratie souveraine suppose évidemment que la Russie développe ses facteurs de puissance politique, économique, militaire et intellectuel. Suivant la même logique, il identifie les principales menaces à la « démocratie souveraine », à savoir le terrorisme, la non-compétitivité de l'économie de la Russie, la confrontation militaire et les révolutions de couleurs⁴⁹. Il se fait l'avocat du respect de la diversité entre les États et de la capacité de la Russie à défendre ses spécificités.

Sans faire de Sourkov l'idéologue de la doctrine Poutine, il est clair que l'approche étatiste/réaliste prédominante dans la politique étrangère russe est conforme aux principales assertions du conseiller présidentiel. Citons V. Poutine : « At the same time, everything we do will be based on our own interests and goals, not on decisions other countries impose on us. Russia is only treated with respect when it is strong and stands firm on its own two feet⁵⁰ ».

Parlant des principes d'organisation des rencontres avec les « partenaires occidentaux », S. Lavrov s'inscrit aussi directement dans cette approche étatiste/réaliste : « les discussions avec nos partenaires doivent reposer non pas sur la recherche de valeurs communes, mais sur le respect mutuel des intérêts⁵¹ ».

II.3.1. La croissance économique comme premier facteur de puissance

Le décret présidentiel de 2000, intitulé « Concept de la sécurité nationale de la Fédération de Russie », pose le développement économique comme condition primordiale à tout gain de puissance⁵². La reconstruction des réseaux économiques, l'amélioration des conditions juridiques des différentes opérations économiques et la reprise par l'État de l'exploitation et de la commercialisation des ressources pétrolière et gazière vont permettre à la Russie d'enregistrer une croissance moyenne de son

⁴⁷ V. Surkov, « Nationalization of the Future : Paragraphs *pro* Sovereign Democracy », *Russian Studies in Philosophy*, vol.47, n. 4 (spring 2009), p. 8, 2009, DOI 10.2753/RSP1061-1967470401

⁴⁸ V. Surkov, « Nationalization of the Future : », p. 20.

⁴⁹ V. Surkov, « Nationalization of the Future : », p. 13.

⁵⁰ V. Poutine, « Russia and the Changing World », *RT Question More*, 27 février 2012, page consultée le 22 décembre 2015, <https://www.rt.com/politics/official-word/putin-russia-changing-world-263/>

⁵¹ S. Lavrov, « Uné russe en matière de politique étrangère ».

⁵² « La mise en pratique des intérêts nationaux de la Russie n'est possible que sur la base du développement stable de l'économie. C'est pourquoi les intérêts nationaux de la Russie dans ce domaine sont primordiaux », Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 24, 10 janvier 2000.

PIB de 6,9% pendant la période 1999-2008⁵³. La croissance du PIB s'explique en grande partie par l'augmentation des revenus générés par les exportations de matières premières, dont principalement celles du gaz et du pétrole. Comme sa croissance du PIB, de 2000 à 2008 la hausse des prix du baril de pétrole sur les marchés mondiaux a été constante, passant de 28,60\$ à 96,94\$. Suivant la même logique, la chute drastique des prix du baril entre 2008 (96,94\$) et 2009 (61,74\$) se traduira par une chute tout aussi drastique de la croissance du PIB de la Russie (-7,62%) en 2009⁵⁴.

Malgré la crise de 2008 et 2009 qui, notons-le, n'affectera pas uniquement la Russie, mais l'ensemble des économies développées, le Président Medvedev signe un nouveau décret en mai 2009 sur la thématique de la sécurité nationale de la Russie. D'entrée de jeu, ce décret trace un bilan très positif des politiques économiques de la Russie depuis 2000 :

Russia has overcome the consequences of the systemic political and socio-economic crisis of the end of the 20th century — having stopped the decline in the quality of life of Russian citizens; withstood the pressures of nationalism, separatism and international terrorism; prevented the discreditation of the constitutional form of government; preserved sovereignty and territorial integrity; and restored the country's potential to enhance its competitiveness and defend its national interests as a key player within evolving multipolar international relations. (...) The preconditions for reinforcing the system of national security have been created, and the relevant legal space has been consolidated. Priority issues in the economic sphere have been resolved, and the attractiveness of the economy for investment has grown⁵⁵.

Si la crise de 2008 et 2009 est durement ressentie, dès 2010 la relance se traduit par une nouvelle croissance du PIB de l'ordre de 4,5%. Toutefois, progressivement, les taux de croissance diminueront pour devenir négatifs en 2015 avec -3,8%⁵⁶. La Banque mondiale prévoit le retour à une croissance positive à partir de 2017 (1,3%)⁵⁷. Comme lors de la crise de 2008 et 2009, la diminution des taux de croissance suit la chute des prix du *Brent* sur les marchés mondiaux. En effet, de septembre 2013 à décembre 2014 le prix mondial du pétrole chutera de près de 35,5\$ le baril. En décembre 2016, le baril de pétrole se transigeait à moins de 30\$ le baril⁵⁸.

Sans négliger les autres facteurs de ralentissement économique, dont notamment l'impact des sanctions économiques qui ont suivi la crise ukrainienne, il faut admettre comme le président Poutine, que la dépendance de l'économie russe face au secteur énergétique demeure trop importante⁵⁹. Sachant que près de 50% des recettes

⁵³Voir en annexe le Graphique I. Source des données sur la croissance du PIB : Banque mondiale : <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=2&country=RUS&series=&period=>

⁵⁴ Source sur le prix du pétrole : PRIXDUBARIL.com : <http://prixdubaril.com/comprendre-petrole-cours-industrie/3892-prix-du-petrole-brut-brent-depuis-1990.html>.

⁵⁵ Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 537, 12 mai 2009.

⁵⁶ Voir annexe graphique 1

⁵⁷ Banque mondiale : <http://donnees.banquemondiale.org/pays/federation-de-russie>

⁵⁸ Données sur les prix du pétrole en 2016 : <http://prixdubaril.com/#prix-du-petrole-brent>.

⁵⁹ « Le plus douloureux dans la situation actuelle, d'abord pour notre économie, ce sont les dommages causés par la chute des prix de nos biens d'exportation traditionnels. Mais l'une et l'autre conséquence ont des effets positifs. Lorsque les prix du pétrole sont hauts, il nous est très difficile de résister à dépenser les revenus du pétrole pour couvrir les dépenses courantes. Je crois que le déficit

budgétaires de la Russie viennent des exportations des produits du secteur énergétique, il est clair que l'économie russe est dépendante de la vitalité de ce secteur⁶⁰.

La dépendance de l'économie russe par rapport aux exportations dans le secteur énergétique fragilise non seulement l'économie russe, mais aussi la puissance de l'État⁶¹. En d'autres termes, sans une véritable modernisation de l'appareil productif russe, la santé de l'économie reste tributaire de la variation des prix du baril du pétrole à l'échelle mondiale. Conscient de cette dépendance face à un secteur dont ils ne maîtrisent que très peu les variations, les décideurs russes, dont le président Poutine, feront de la diversification de la composition des exportations russes une priorité. Cette diversification passe par une modernisation de l'appareil productif, par la recherche de nouveaux partenaires économiques et par le développement de nouveaux créneaux de coopération, sinon d'intégration économique à l'échelle régionale et mondiale. Or, force est d'admettre que jusqu'à maintenant les efforts de modernisation de l'économie et de rationalisation n'ont pas donné les résultats escomptés. Le rapport 2015 de la Banque mondiale sur la Russie trace un bilan très mitigé quant à son futur développement économique.

Adverse external conditions pose a serious challenge to Russia's short-term growth prospects. The continued impact of the adjustment to lower oil prices in a context of ongoing international sanctions will cause the Russian economy to contract in 2015. Medium-term growth prospects depend on how Russia will brave the difficult adjustment to this new economic reality, but high policy uncertainty prevails. In the longer term, there is an opportunity for Russia to benefit from a structural transformation of its economy⁶².

Outre sa trop grande dépendance aux exportations de matières premières, le vieillissement de la population et la crise démographique qui s'annoncent sont parmi les principales difficultés auxquelles la Russie devra faire face. L'augmentation de la productivité du travail par une modernisation économique reste donc au premier plan de son agenda, y compris en matière de politique étrangère⁶³.

non-pétrolier s'est accru à un niveau très dangereux. Nous sommes à présent obligés de le réduire. Et c'est sain... » Entrevue de V. Poutine au quotidien allemand Bild, le 11 janvier 2016.

⁶⁰ T. Kastouéva-Jean, « Les facteurs intérieurs de la politique étrangère russe », p. 11.

⁶¹ Dans le Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 24, 10 janvier 2000, on peut lire : « Dans le domaine de l'économie, les menaces ont un caractère d'ensemble et sont causées avant tout par une substantielle réduction du produit national brut, la baisse de l'activité d'investissement, d'innovation et du potentiel technoscientifique, la stagnation du secteur agricole, le déséquilibre du système bancaire, la croissance de la dette d'État intérieure et étrangère, la tendance à la prédominance dans les exportations des matières premières et des combustibles, de l'énergie, et dans les importations - des aliments et des biens de consommation courante, y compris de première nécessité ».

⁶² Pour une étude approfondie de l'économie de la Russie voir : World Bank Group : *Russia economic report*, Balancing Economic Adjustment and Transformation, n. 34, septembre 2015, disponible sur le site Internet : <http://pubdocs.worldbank.org/pubdocs/publicdoc/2015/9/947201443562969282/rer34-eng.pdf>, p. 2.

⁶³ Au sujet des problématiques liées à la question démographique consulter la troisième section du rapport World Bank Group, 2015, pp. 42-51. On y mentionne notamment: « The Russian Federation is

La consolidation de l'économie russe et la croissance du PIB entre 2000 et 2014, avec l'exception de l'exercice 2008-2009, s'accompagneront d'une amélioration significative de la qualité de vie du citoyen russe, en raison notamment des politiques gouvernementales. Entre 2000 et 2014, chaque année on constate une amélioration de l'indice du développement humain (IDH)⁶⁴. Cette amélioration résulte en partie du retour à une augmentation de l'espérance de vie à la naissance, qui passera de 65 ans en 2000 à plus de 70,4 ans en 2014⁶⁵. Pour les citoyens de Russie, le Président Poutine sera identifié comme l'un des principaux responsables de cette stabilisation économique. Si, en 2002, seulement 13% des russes estimaient que l'économie se portait bien, en 2008, ce pourcentage augmentait à plus de 52%⁶⁶. Ce taux ne sera plus atteint entre 2008 et 2015. Selon le rapport du *Pew Research Center*, à l'automne 2009, au lendemain de la crise économique, seulement 28% des populations interrogées estimaient que l'économie se portait bien ou très bien, alors que 68% estimaient qu'elle se portait mal ou très mal. Au printemps 2015, le pourcentage des évaluations négatives atteint un sommet, alors que 73% des personnes interrogées estimaient que l'économie se portait mal ou très mal⁶⁷.

Pourtant, la cote de popularité du Président Poutine ne souffrira pas de cette perception négative des performances de l'économie russe. Au contraire, en 2015, cette cote atteint des sommets avec plus de 89% d'appui populaire⁶⁸. D'autres facteurs, dont au premier chef la politique étrangère de V. Poutine, expliqueront cette cote de popularité extraordinaire. En ce qui concerne D. Medvedev, tout au long de sa présidence, sa cote de popularité sera décroissante. De 83% en septembre 2008, soit immédiatement après le conflit russo-géorgien, elle diminuera à 64% en mai 2012 (fin de mandat). Il faut remarquer qu'une cote de popularité semblable en fin de mandat reste remarquable.

L'admission de la Russie à l'OMC en 2012 allait confirmer, malgré les oppositions politiques grandissantes entre l'Occident et la Russie, l'appartenance de la Russie à l'espace économique capitaliste mondial. En d'autres termes, si sur le plan du modèle politique, la Russie affirme à maintes reprises son droit à la différence, sur le plan économique, la transition à l'économie de marché et l'adhésion à l'OMC confirmeront sa volonté de se conformer aux règles et normes reconnues à l'échelle internationale.

undergoing a major demographic and economic transformation driven by a rapidly aging population and by the diminishing economic importance of the natural resource sector. Russia's total population will shrink by an estimated 2 million people by 2050. At the same time, the old-age dependency ratio will increase by more than 50 percent, from 0.4 retirees per active worker to about 0.64. (...) A narrowing base for income tax collection and pension contributions will limit revenue inflows, while the government's social-policy commitments will intensify expenditure pressures. An aging population can shift the demand for the provision of public services in healthcare, long term care, and education, as well as changing the size of transfers through the pension system», p. 42.

⁶⁴ En 2000, l'IDH est de 0,717, en 2010, de 0,783 et en 2014, de 0,798. PNUD, *Human Development Reports*, 2015. Voir aussi annexe graphique 2

⁶⁵ Banque Mondiale : <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=2&country=RUS&series=&period=>

⁶⁶ K. Simmons, B. Stokes et J. Poushter, *NATO Publics Blame Russia for Ukrainian Crisis, but Reluctant to Provide Military Aid : In Russia, Anti-Western Views and Support for Putin Surge*, Pew Research Center, 10 juin 2015, <http://www.pewglobal.org/2015/06/10/nato-publics-blame-russia-for-ukrainian-crisis-but-reluctant-to-provide-military-aid/>.

⁶⁷ K. Simmons, B. Stokes et J. Poushter, *NATO Publics Blame Russia for Ukrainian Crisis, but Reluctant to Provide Military Aid : In Russia, Anti-Western Views and Support for Putin Surge*.

⁶⁸ Centre d'analyse Youri Levada, page consultée le 8 décembre 2015, <http://www.levada.ru/indikatory/odobrenie-organov-vlasti/>

II.3.2. La consolidation de l'État et la stabilité politique

II.3.2.1. L'intégrité territoriale

C'est comme ancien titulaire de la direction du Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie (FSB) et à titre de premier ministre (août 1999 à mai 2000) que V. Poutine se présentera à la population russe comme le champion de la lutte contre le terrorisme et le garant de l'intégrité territoriale de la Russie. En effet, il venait à peine d'entreprendre son mandat de premier ministre qu'il mettait déjà sur pied une réplique aux actions du chef de guerre indépendantiste tchéchène C. Bassaïv, qui menaçaient à nouveau l'intégrité territoriale de la Russie, et aux actions « terroristes » d'indépendantistes islamistes caucasiens. La seconde guerre de Tchétchénie, qualifiée par V. Poutine de guerre aux terroristes, s'amorçait dès octobre 1999. Elle se terminera officiellement en mai 2000, quelques semaines après son élection à la Présidence de la Russie. Ce qui est fondamental ici, c'est la personnalisation du rôle de Poutine comme défenseur de l'intégrité territoriale de la Russie, comme responsable des problématiques sécuritaires en Russie et finalement comme facteur de stabilité politique⁶⁹. Le clan Poutine et les réseaux d'information de l'État cultiveront cette image de l'homme capable de « butter jusque dans les chiottes » les terroristes qui menacent la sécurité de l'État russe et de son peuple. Cette personnalisation reste aujourd'hui un élément important de la popularité du président. Lorsqu'il se lancera à la défense du « monde russe », notamment en Ukraine, sa crédibilité sera très forte auprès de la population russe.

La mise au pas de la Tchétchénie sera un préalable à la modification ultérieure de la position de la Russie sur la question de l'intangibilité des frontières. En effet, comme nous le mentionnions auparavant, il aurait été délicat pour la Russie de reconnaître la souveraineté de l'Abkhazie, de l'Ossétie du Sud et de la Crimée sans au préalable avoir jugulé les mouvements indépendantistes sur son propre territoire.

II.3.2.2. La consolidation du système politique russe

Dans la perspective du Président Poutine, la puissance de l'État dépend de la stabilité de son système politique et de la capacité des autorités politiques à mettre en œuvre leur décision : « Un développement stable de la société est impossible sans un État capable d'agir [...] Nous avons été confrontés, dans les années 90, et à l'anarchie et à l'oligarchie. Cette période fut littéralement traversée par une crise de l'idée étatique nationale⁷⁰ ». V. Poutine se présentera à la population russe non seulement comme le champion de la lutte contre le terrorisme, mais aussi comme celui capable de rétablir l'ordre politique et comme l'« incorruptible » capable de s'attaquer aux oligarques et à la corruption endémique dans les pratiques politiques et économiques.

⁶⁹ À ce sujet, T. Kastouéva-Jean affirme dans son article « Les facteurs intérieurs de la politique étrangère russe », « ... par un glissement de sens construit et volontaire, la sécurité de l'État se confond en Russie avec la sécurité du régime de Vladimir Poutine. Ce dernier est arrivé au pouvoir à la faveur de la seconde guerre de Tchétchénie : sa personnalité et son régime était ainsi d'emblée liés à la capacité d'imposer la paix et de garantir la sécurité de l'État. Aucun autre leader d'État n'incarne à ce point le chef politique et le chef militaire à la fois », p. 10.

⁷⁰ Discours de V. Poutine, « Le développement de la démocratie en Russie », 7 février 2012, Le courrier de Russie, page consultée le 10 février 2016, <http://www.lecourrierderussie.com/politique/2012/02/programme-poutine-democratie/>

La question de la consolidation du pouvoir de l'État était au centre du décret présidentiel de janvier 2000, intitulé « Concept de la sécurité nationale de la Fédération de la Russie ». On y définissait les intérêts nationaux de la Russie au niveau de la politique intérieure de la façon suivante :

Dans le domaine de politique intérieure, les intérêts nationaux de la Russie consistent à maintenir la stabilité du régime constitutionnel, des institutions du pouvoir, à garantir la paix civile et la concorde nationale, l'intégrité territoriale, l'unité de l'espace de droit et l'achèvement du processus du devenir de la société démocratique, ainsi qu'à neutraliser les causes et conditions qui contribuent à l'apparition de l'extrémisme politique et religieux, du séparatisme ethnique et de leurs conséquences - conflits sociaux, interethniques et religieux, terrorisme⁷¹.

Nous sommes ici au cœur de l'approche étatiste/réaliste de la doctrine Poutine. Dès son arrivée au pouvoir comme Président, V. Poutine lancera une série de réformes visant, non sans raison, à stabiliser le système politique russe et surtout à limiter les improvisations politiques et les éléments qui contribuent à une forme de confiscation du pouvoir d'État par les agents de la corruption, les oligarques et quelques leaders régionaux opposés à Moscou. Ces mesures auront pour trame de fond : le renforcement des institutions fédérales et principalement celles de la Présidence, au dépend du pouvoir des régions et des gouverneurs⁷²; l'accroissement des exigences relatives au statut et au fonctionnement des partis politiques, ce qui en réduira considérablement le nombre⁷³; l'introduction en mai 2005 d'un scrutin proportionnel aux élections législatives et l'augmentation du pourcentage minimal requis pour être représenté à la Douma de 5% à 7% du total des suffrages; le renforcement des organes de sécurité (police, service de renseignements et armée) sous prétexte de lutter contre la corruption, le terrorisme et les mouvements indépendantistes et religieux extrémistes⁷⁴; l'accroissement de la présence de l'État et le renforcement de son contrôle dans le secteur des communications et des médias⁷⁵;

⁷¹ Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 24, 10 janvier 2000.

⁷² Par exemple, mai 2000, Réforme de la division territoriale et création de sept districts fédéraux ; septembre 2004, modification du mode de désignation des gouverneurs régionaux, qui dorénavant, au lieu d'être élus au suffrage universel, seront élus par l'Assemblée locale sous recommandation du Président de la Fédération.

⁷³ Par exemple, juin 2001, La loi sur les statuts et le fonctionnement des partis politiques exige un total de 10,000 membres enregistrés dans au moins la moitié des 89 sujets de la Fédération. La loi de décembre 2004 fait passer ce nombre de membres à 50,000.

⁷⁴ Parmi les oligarques dans la mire de l'État notons : V. Goussinski (exil en Espagne, 2001), dont le groupe de presse Media-Most sera démantelé en 2001 ; B. Berezovski, qui sera accusé de fraude à grande échelle et de corruption (exil à Londres 2001) ; K. Bendoukidze actif dans le secteur pétrolier (exil en 2004 en Géorgie, puis à Londres) ; M. Khodorkovski, patron du groupe pétrolier Ioukos accusé de fraude et corruption (emprisonné en 2005 pour 9 ans).

⁷⁵ Par exemple, en 2001, le groupe NTV de Goussinski est littéralement accaparé par Gazprom Média contrôlé par l'État. En septembre 2000, le « Conseil national de sécurité » adopte la *Doctrine sur la sécurité de l'information* qui dénonce les « menaces » pesant sur les « intérêts nationaux » et stigmatise les entreprises de « désinformation et de manipulation de l'opinion » ; elle prône, en revanche, la nécessité de « renforcer les moyens d'information de l'État pour offrir une information fiable aux citoyens ». *Encyclopédie Larousse*, document en ligne, page consultée le 10 mars 2016, http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Russie_vie_politique_depuis_1991/187319#WI21H4ToPTxqcAvC.99.

un contrôle accru des canaux de contestation politique, notamment des organisations non-gouvernementales⁷⁶.

Ces mesures, qui ont contribué à stabiliser le système politique russe, avaient pour corollaire, d'une part, le développement du processus de renforcement de la verticale du pouvoir du système politique russe, et d'autre part, une limitation des libertés politiques et civiles qui réduira l'indice de démocratie du régime⁷⁷. Il est vrai que depuis 2012, à l'initiative de V. Poutine, quelques réformes ont été adoptées, notamment la loi électorale pour les élections à la Douma d'État, qui favoriseront une compétition plus importante entre les partis politiques⁷⁸. Toutefois, ces réformes n'altèrent pas la verticale du pouvoir qui caractérise le régime politique sous V. Poutine⁷⁹. La dérive autoritaire et le déficit démocratique de ce régime ont été décriés autant par les pays occidentaux que par des ONG comme *Human Rights Watch* et par des opposants politiques au sein même des États de l'ex-URSS, comme G. Kasparov ou encore B. Nemtsov, assassiné en juillet 2015. La réponse des autorités politiques à ces critiques, dont celle de V. Poutine, sera catégorique et fondera en partie la stratégie politique de la Russie sur la scène internationale.

II.3.2.3. La reconstruction des forces armées.

Ce bref rappel des efforts des autorités russes pour stabiliser, puis renforcer l'État, notamment dans l'objectif de réaliser leur vision en matière de politique étrangère, ne saurait être complet sans mentionner la priorité qu'accorderont V. Poutine et D. Medvedev à la reconstruction et à la modernisation des forces armées de la Russie. Dans le décret présidentiel de janvier 2000, l'on constatait les insuffisances évidentes des forces armées russes. L'on déplorait les « tendances négatives », le niveau critique dans la gestion et la préparation des forces opérationnelles et de combat, puis dans la lenteur des processus de réforme et de modernisation de l'armée, notamment en raison d'un sous-financement⁸⁰. Or, entre 2000 et 2015, la Russie a augmenté son

⁷⁶ Par exemple, en janvier 2006, la Douma adoptera la loi sur les ONG qui prévoit l'interdiction et la dissolution des ONG qui « menacent la souveraineté de la Russie, l'indépendance, l'intégrité territoriale, l'unité et l'originalité nationale, l'héritage culturel ou les intérêts nationaux de la Russie ». Comme le mentionnait Alexandre Tcherkassov, de la Fondation Memorial, le paradoxe suprême auquel conduit la nouvelle loi : « Nous allons être supervisés par ceux-là mêmes que nous devons contrôler pour empêcher des violations du droit ». I. de Chikoff, La Douma russe adopte la loi anti-ONG, *Le Figaro.fr*, 18 juillet 2007, page consultée le 9 janvier 2016, http://www.lefigaro.fr/international/2006/07/18/01003-20060718ARTWWW90260-la_douma_russe_adopte_la_loi_anti_ong_.php

⁷⁷ L'indice de démocratie de la Russie, selon The Economist, passera en 2008 de 4,48 (107^{ième} au monde) à 4,26 en 2010, à 3,74 en 2012, à 3,39 en 2014 et à 3,31 en 2015. Voir annexe graphique 3.

⁷⁸ La nouvelle loi électorale pour les élections à la Douma d'État est disponible sur le site internet : <https://rg.ru/2014/02/26/gosduma-dok.html>. Parmi ces réformes notons : le retour à un système mixte pour l'élection des députés de la Douma ; retour au seuil de 5% du total des suffrages pour qu'un parti soit représenté à la Douma ; tous les partis ayant obtenu 3% des suffrages aux élections de 2011 sont automatiquement éligibles pour l'élection de 2016 (14 partis politiques sont dans ce cas ; d'autres partis pourront s'ajouter s'ils amassent 200,000 signatures avec un maximum de 7,000 signatures dans une seule région). Le mode de nomination des gouverneurs régionaux a été également revu avec la possibilité selon la volonté de la région de leur élection. Voir : <https://fr.sputniknews.com/politique/20130402197975104/>

⁷⁹ Voir au sujet des tendances lourdes du système politique de V. Poutine : T. Kastouéva-Jean, « Le système Poutine : bâti pour durer?, Politique étrangère, 2/2015 (Été), pp. 53-65, www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-2-page-53.htm, DOI : [10.3917/pe.152.0053](https://doi.org/10.3917/pe.152.0053) et W. Gilford, *The Future of Russian Democracy*.

⁸⁰ Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 24, 10 janvier 2000.

budget militaire de 215%. En termes de dépenses militaires, elle se situait en 2015 au quatrième rang mondial après les États-Unis, la Chine et l'Arabie saoudite. Sur le plan budgétaire, c'est surtout après l'adoption du plan de modernisation de l'armée en 2008 que la priorité au domaine militaire apparaît clairement. Entre 2000 et 2008, le pourcentage moyen des dépenses militaires russes par rapport à son PIB est de 3,6%. Entre 2009 et 2015, cette part augmente significativement, passant en moyenne à 4,2%⁸¹. Les experts s'entendent pour reconnaître que depuis la seconde guerre de Tchétchénie et la confrontation militaire russo-géorgienne en 2008, des progrès notables ont été observés dans l'organisation des forces armées, notamment leur professionnalisation, leur mobilité, leur armement et leur chaîne de commandement⁸². De surcroît, comme le mentionne I. Facon, le lien de confiance entre le corps des officiers et le pouvoir politique est en partie reconstruit depuis la démission d'A. Serdioukov et la nomination en 2012 de S. Choïgou comme ministre de la Défense et, part, « l'amélioration de l'image de l'armée dans l'opinion publique⁸³ ».

L'objectif de cette section sur la reconstruction de l'armée de Russie n'est pas de faire un bilan exhaustif des réformes et améliorations de la capacité militaire russe, mais simplement de constater que cette reconstruction est une priorité du pouvoir russe. La puissance militaire est l'un des principaux outils de la politique de l'État tant pour le maintien de l'ordre intérieur que pour la sécurité extérieure et la défense des intérêts de l'État. Comme nous le verrons, la puissance militaire deviendra un facteur encore plus déterminant avec l'accumulation des revers d'une politique étrangère qui reposait surtout sur le « soft power ».

Nous avons démontré dans cette première partie que l'approche étatiste/réaliste prédominait au niveau de la vision paradigmatique de V. Poutine en matière de relations internationales et de politique étrangère. La reconstruction économique, la consolidation du système politique et la réorganisation des forces armées ont été des conditions essentielles à la formulation d'une politique étrangère qui sera à partir de 2000 à 2016 plus tranchée sinon « confrontationnelle » vis-à-vis l'Occident, plus engagée au Moyen Orient, et plus ouverte à la construction de nouvelles alliances au niveau international notamment avec la Chine.

III. Seconde partie : La politique étrangère russe de 2000 à 2016

⁸¹ Stockholm International Peace Research Institute, (SPIRI), <https://www.sipri.org/databases/milex>. Notons qu'aux États-Unis, cette part entre 2009 et 2015 est passée de 4,6% à 3,3% et en Chine, elle est relativement stable à 1,9%.

⁸² « Nevertheless, Russian conventional capability has increased and will continue to do so. Increased spending on defence and especially on procurement will mean that units are better trained and better equipped. » C. Vendil Pallin, « Russian Military Capability in a Ten-Year Perspective », p. 143, dans, J. Hendskog et C. Vendil Pallin, (ed.), *Russian Military Capability in Ten-Year Perspective-2013*, FOI, december 2013, ISSN1650-1942, page consultée le 8 décembre 2015 : www.foi.se/russia. Voir aussi : S. Oxenstierna, « Russia's defense spending and the economic decline », *Journal of Eurasian Studies*, vol. 7, n. 1, Janvier 2016, pp. 60-70, [doi:10.1016/j.euras.2015.06.001](https://doi.org/10.1016/j.euras.2015.06.001), page consultée le 12 février 2016 : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1879366515000287>; I. Facon, « Que vaut l'armée russe ? », *Politique étrangère*, 1:2016, IFRI, pp. 1-13

⁸³ I. Facon, « Que vaut l'armée russe ? », p. 10

III.1. Souveraineté, ingérence et endiguement

Les principaux éléments du discours des autorités russes à partir du début des années 2000 auront pour corollaire la volonté de développer une politique étrangère indépendante et multivectorielle dans un monde où, selon eux, l'Occident pratique une politique à caractère hégémonique en voulant imposer ses intérêts et son modèle de développement à l'échelle internationale, notamment aux États fragilisés de l'ex-URSS. Pourtant, à la suite des attaques du 11 septembre 2001, les relations russo-américaines ont connu un regain de vie significatif. En effet, américains et russes avaient pour l'une des rares occasions depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale un intérêt commun et des ennemis communs. La lutte contre le terrorisme et les mouvances intégristes créa une nouvelle dynamique fondée sur ces intérêts communs. La Russie allait même accepter, en décembre 2001, que les États-unis ouvrent à Manas, au Kirghizstan, une base militaire pour faciliter son intervention en Afghanistan. Il y aura aussi des troupes américaines au Tadjikistan et en Ouzbékistan⁸⁴. La nouvelle solidarité russo-américaine sera toutefois de courte durée. Dès 2005, l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), adoptera une déclaration commune demandant aux États-unis et à leurs alliés de préciser une date de fermeture des bases militaires en Asie centrale⁸⁵. La guerre russo-géorgienne et la crise ukrainienne mettront un terme au rapprochement russo-américain amorcé après le 11 septembre 2001. L'une des sanctions les plus significatives adoptées à la suite de l'annexion de la Crimée par la Russie a certes été la suspension de la Russie du club exclusif du G8. Le ton adopté depuis par les autorités russes au sujet de la politique internationale américaine rappelle celui utilisé durant la guerre froide.

III.1.1. Un deuxième mur qui isole la Russie

« Il y a 25 ans, le mur de Berlin est tombé, mais la division de l'Europe n'a pas été surmontée, un mur invisible s'est simplement déplacé vers l'est⁸⁶ ». Cette citation de V. Poutine résume en quelques mots l'un des points majeurs de la perception russe de la dynamique géostratégique en Europe et plus globalement avec le monde occidental. V. Poutine précise dans le cadre de cette entrevue accordée au journal Bild qu'au moment des négociations sur la réunification de l'Allemagne, le secrétaire général de l'OTAN, M. Wörner, ainsi que le chancelier H. Kohl et M. Bahr avaient affirmé que l'OTAN n'allait pas s'élargir vers l'Est. Or, l'Allemagne réunifiée, puis en 2004, la Hongrie, la Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, et surtout les trois anciennes république soviétiques, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, joindront l'organisation. En 2007 s'ajouteront la Bulgarie et la Roumanie. Au sommet de Bucarest en 2008, la Géorgie a demandé officiellement son adhésion. La réponse officielle de l'OTAN a été qu'elle pourrait joindre l'organisation si elle respecte toutes les exigences requises. Dans les faits, la confrontation militaire d'août 2008 entre les forces géorgiennes et russes a démontré à quel point l'adhésion de la Géorgie pourrait représenter un danger réel de confrontation OTAN-Russie. Certes, la Géorgie

⁸⁴ Voir : F. Villier, « Les États-Unis en Asie centrale : chronique d'une défaite annoncée », *Outre-Terre* 3/2006 (n° 16), pp. 177-195 : www.cairn.info/revue-outre-terre1-2006-3-page-177.htm, DOI : [10.3917/oute.016.0177](https://doi.org/10.3917/oute.016.0177).

⁸⁵ « La fin d'une ère pour l'engagement américain en Asie centrale? », *Journal international*, page consultée le 18 janvier 2016, http://www.lejournalinternational.fr/La-fin-d-une-ere-pour-l-engagement-americain-en-Asie-centrale_a1969.html

⁸⁶ Entrevue de V. Poutine au quotidien allemand Bild, 11 janvier 2016.

coopère avec l'OTAN dans le cadre de la Commission OTAN-Géorgie, mais cette coopération reste bien timide. Ce qui est fondamental avec l'exemple géorgien, c'est que la Russie montre pour la première fois depuis l'effondrement de l'URSS qu'elle est en mesure de recourir à la force pour défendre ses intérêts dans l'ancien espace soviétique⁸⁷.

La Croatie a aussi adhéré à l'OTAN en 2013, alors que l'Albanie et le Monténégro sont candidats. La Bosnie-Herzégovine et le Kosovo sont des candidats potentiels. Pour sa part la Serbie a officiellement annoncé qu'elle ne demanderait pas son adhésion, au grand soulagement de son allié traditionnel, la Russie.

Dans le cas de l'Ukraine, il est clair que la Russie aurait réagi avec vigueur à une éventuelle adhésion. Si les présidents ukrainiens Koutchma et Iouchtchenko ont évoqué l'idée d'une possible adhésion, Ianoukovitch a opté pour un « statut hors bloc⁸⁸ ». M. Gorbatchev a affirmé que l'élargissement de l'OTAN aux frontières de la Russie et la construction à partir de Washington d'un « méga empire » expliquent la crise ukrainienne et représentent un réel danger d'un troisième conflit mondial⁸⁹.

La Russie a collaboré avec l'OTAN, notamment avec la signature en 1997 de l'« Acte fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles » et depuis 2002 avec la création du Conseil OTAN-Russie⁹⁰. En revanche, les points de friction entre les deux « partenaires » se sont multipliés au point que la Russie compte, parmi les principales menaces extérieures à sa sécurité, l'élargissement de l'OTAN, la présence de troupes et d'armements lourds de l'OTAN à ses frontières, notamment dans les pays baltes (exercice militaire) et le déploiement en Roumanie et en Pologne d'un système de défense anti-missile. Dans tous les décrets présidentiels portant sur la sécurité nationale, sur le concept de politique étrangère ou encore sur la doctrine militaire, on rappelle l'importance de ces menaces⁹¹.

La perception en Russie d'un isolement du pays par rapport aux dynamiques politiques et sécuritaires en Europe ne se limite pas aux problématiques liées à l'OTAN. L'élargissement de l'Union européenne est pour la Russie un autre sujet irritant. L'adhésion des anciennes républiques soviétiques – Estonie, Lettonie et Lituanie – en 2004 et des États de l'ancien bloc de l'Est comme la Pologne et la Bulgarie, renforce la perception russe d'être isolée des dynamiques européennes.

⁸⁷ Voir à ce sujet : D. Trenin, « The Revival of the Russian Military », *Foreign Affairs*, vol. 95, n. 3, Mai/juin 2016, page consultée le 5 juillet 2016, : <https://www.foreignaffairs.com/articles/russia-fsu/2016-04-18/revival-russian-military>.

⁸⁸ OTAN, *Relations OTAN-Russie : les faits*, page consultée le 5 juillet 2016, http://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_111767.htm?

⁸⁹ Interfax, 28 janvier 2015. Selon D. Trenin, l'intervention de la Russie en Ukraine avait pour principal objectif de s'assurer que l'Ukraine post-Maidan n'adhérerait pas à l'OTAN. D. Trenin, *Russia's Goal in Ukraine Remains the Same : Keep NATO Out*, Carnegie Moscow Center 2 juin 2014, page consultée le 10 novembre 2015, <http://carnegie.ru/2014/06/02/russia-s-goal-in-ukraine-remains-same-keep-nato-out/hcjx>

⁹⁰ « The NATO-Russia Council will serve as the principal structure and venue for advancing the relationship between NATO and Russia. [...] It will work on the basis of a continuous political dialogue on security issues among its members with a view to early identification of emerging problems, determination of optimal common approaches and the conduct of joint actions, as appropriate. » OTAN, *Nato-Russia Relations : A New Quality*, 28 mai 2002, page consultée le 15 décembre 2015, http://www.nato.int/cps/en/natolive/official_texts_19572.htm

⁹¹ Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 976, 25 décembre 2014. Voir aussi les décrets présidentiels de la Fédération de Russie, n. 24, 10 janvier 2000, par. 39 ; n. 537, 12 mai 2009, par. 17 ; n. 565, 5 février 2010, par. 8 ; n. 703, 12 février 2013, par. 63 ; no. 683, 31 décembre 2015, par. 15 et 106.

S. Lavrov, dans son discours au Conseil russe pour les affaires étrangères (4 juin 2014), a été très clair en ce qui concerne le caractère inacceptable du projet de Partenariat oriental proposé par l'UE à l'Ukraine et sur cette idée de la création d'un « cordon sanitaire » autour de la Russie:

En envisageant le cours des événements de ce point de vue, il s'avère que le programme de l'UE « Partenariat oriental », initié par les membres de l'Union européenne très fidèles aux États-Unis, a été utilisé comme un moyen de créer un nouveau type de « cordon sanitaire » entre l'UE et notre pays⁹².

À l'automne 2013, la Russie a joué la carte de la très forte dépendance économique de l'Ukraine, notamment en matière d'approvisionnement énergétique, pour empêcher celle-ci de faire un pas de plus vers l'UE. Sous la pression russe, V. Ianoukovitch a effectué un virage à 180 degrés et projetait de rejoindre l'Union douanière avec la Russie plutôt que de signer un accord d'association avec l'Union européenne⁹³. Ce changement de cap allait déclencher les mouvements de protestation de la Place Maïdan et conduire à l'éviction de Ianoukovitch de la présidence de l'Ukraine.

Si l'élargissement de l'UE aux frontières de la Russie indispose cette dernière, elle-même essaie de limiter dans la mesure du possible le développement de liens institutionnels avec l'UE⁹⁴. En effet, bien qu'en 2014, plus de 46% des exportations russes se dirigent vers les États membres de l'UE et que 43% des importations russes proviennent de ces pays, les accords entre la Russie et l'UE restent limités. En 1997, la Russie et l'UE ont signé un accord de partenariat et de coopération. En mai 2003, au sommet de Saint-Pétersbourg, ils « ont approuvé la création de quatre espaces communs, un espace économique commun, un espace commun de liberté, de sécurité et de justice, un espace de coopération dans le domaine de la sécurité extérieure et un espace commun pour la recherche et l'éducation⁹⁵ ». Cette volonté de développer ces espaces communs débouchera en 2008 sur un nouvel accord UE-Russie. En 2010, à Rostov, ils signeront un partenariat pour la modernisation. Or, bien avant la crise ukrainienne et l'annexion de la Crimée par la Russie, qui paralyseront les programmes de coopération entre l'UE et la Russie⁹⁶, V. Poutine affirmait qu'il n'était pas dans l'intérêt de son pays d'adhérer à l'Union européenne. La raison est fort simple : « La Russie n'est pas disposée à accepter les larges transferts de souveraineté qu'impliquerait l'adhésion⁹⁷ ». Il affirmait en 2007 au journal *Le Monde* :

« Il est vrai que dans l'avenir proche, nous ne nous apprêtons pas à adhérer à l'Union, ni à entrer dans une sorte d'association avec elle. Partant d'une

⁹² S. Lavrov, « Un regard sur la pensée russe en matière de politique étrangère », *Points de vue alternatifs*, page consultée le 25 février 2016, <http://www.points-de-vue-alternatifs.com/2014/06/un-regard-sur-la-pensee-russe-en-matiere-de-politique-etrangere-discours-de-s-lavrov-4-juin.html>

⁹³ En 2013, le principal partenaire commercial de l'Ukraine était la Russie : 25,6% des exportations de l'Ukraine se dirigeaient vers la Russie et 32,4% de ses importations provenaient de Russie. Source : OMC.

⁹⁴ Source : OMC, septembre 2015, http://stat.wto.org/CountryProfiles/RU_e.htm

⁹⁵ Union européenne, *Document stratégique 2007-2013, Fédération de Russie*, page consultée le 23 décembre 2015, https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/csp-russia-2007-2013_fr.pdf, p. 3.

⁹⁶ Union Européenne, Action extérieure, « Relations de l'Union avec la Russie », page consultée le 26 juin 2016, http://eeas.europa.eu/russia/index_fr.htm

⁹⁷ Y. Pozzo di Borgo, « Union européenne-Russie : quelles relations? », *Union Européenne*, Rapport d'information n.307 (2006-2007), déposé au Sénat de la République de France, <http://www.senat.fr/rap/r06-307/r06-307.html>

approche réaliste, la Russie a l'intention de fonder ses relations avec l'Union européenne sur des principes conventionnels et de partenariat stratégique. Dans ce contexte, j'adhère à la formule des relations de la Russie avec l'Union européenne établie par Romano Prodi : « tout sauf les institutions ⁹⁸ ».

III.1.2. La démocratie russe : un modèle spécifique de régime politique

L'une des constances de la doctrine Poutine est l'opposition systématique aux critiques du régime politique russe et du respect de droits de l'Homme en Russie. En effet, comme nous l'avons noté dans la première partie de cet article, si V. Poutine a réussi à consolider l'État russe, c'est au prix d'une limitation du caractère démocratique du régime politique et des droits qui y sont associés. Des événements très médiatisés, comme l'arrestation et la condamnation des « Pussy Riot » en juin 2012, l'adoption de la loi sur « les agents étrangers », qui vise à accroître le contrôle de l'État sur les ONG qui reçoivent des fonds de l'étranger (juin 2012), ou encore la loi sur « l'interdiction législative de la propagande homosexuelle auprès des mineurs » (juin 2013), ont contribué à ternir l'image du régime dans les sociétés occidentales en matière de droits de l'Homme et de libertés civiles. Très souvent, ces législations vont à l'encontre des tendances générales observées dans les sociétés occidentales.

Les sociétés occidentales comparent le niveau de démocratie des régimes politiques en fonction de balises et de droits qu'elles ont développées principalement à partir de la seconde moitié du 20^{ième} siècle. L'indice global de démocratie du groupe *The Economist*, auquel se réfère nombre d'États et d'ONG, se compose de plus de 60 indicateurs qui évaluent la culture démocratique, la capacité du gouvernement à mettre en œuvre ses programmes et politiques, le respect des libertés civiles, de la participation citoyenne et de la qualité du processus électoral. Selon *The Economist*, la Russie serait un régime autoritaire, puisque son indice global de démocratie est en dessous de 4 depuis 2011 (3,31 en 2015)⁹⁹.

Or, si V. Poutine admet que la démocratie ne se développe pas en un jour et que des conditions sont nécessaires à son développement, en revanche, il rejette catégoriquement l'idée que la Russie soit un régime autoritaire qui ne respecte pas les droits de l'Homme.

La véritable démocratie ne se forme pas en un jour, ne se copie pas selon un modèle extérieur. [...] Mais la société a passé ce difficile processus du devenir adulte. Et cela nous a permis, à nous tous ensemble, de sortir le pays du marécage. De réanimer l'État. De restaurer la souveraineté du peuple : qui est la base d'une authentique démocratie. [...] Cela a été à chaque fois confirmé par les élections. [...] Si l'on observe quels droits notre population considérait - et considère - comme prioritaires pour elle, on voit aux premières places - de très loin - apparaître le droit au travail, le droit aux soins médicaux gratuits et le droit à l'éducation des enfants¹⁰⁰.

⁹⁸ V. Poutine, « Vive le dialogue Europe-Russie », *Le Monde*, 28 mars 2007.

⁹⁹ Voir annexe graphique 3

¹⁰⁰ Discours de V. Poutine, 6 février 2012, « Le développement des institutions démocratiques en Russie ». La traduction des principaux passages du discours est disponible sur le site : *Le Courrier de Russie*, page consultée le 6 octobre 2015, : <http://www.lecourrierderussie.com/politique/2012/02/programme-poutine-democratie/>

Selon V. Poutine, non seulement la Russie respecte les fondements de la démocratie, mais elle se doit de développer un modèle de démocratie qui prend en considération ses traditions et ses valeurs fondamentales. Cette perception est d'ailleurs partagée par l'opinion publique russe. À la question « what kind of democracy does Russia need ? », 16% des répondants estiment que ce devrait être une démocratie de type européenne ou américaine, alors que 46% estiment que la démocratie russe devrait avoir : « a completely special kind that is appropriate to Russia's national traditions and unique characteristics¹⁰¹ ».

La doctrine Poutine rejette donc l'idée de l'existence d'un modèle unique de développement démocratique¹⁰². Les autorités russes accusent par ailleurs l'Occident, et au premier chef les États-Unis, de vouloir imposer leur modèle et leurs valeurs au reste de la planète, bafouant du coup la diversité civilisationnelle et le droit international¹⁰³. Elles rappellent constamment, que ce soit dans les discours des responsables de la politique étrangère ou encore dans les documents qui fondent celle-ci, l'importance du principe du libre-choix du système politique économique et social.

S. Lavrov a résumé en quelques mots l'opposition entre les tenants d'une uniformisation systémique des régimes politique, économique et social, fondée sur des valeurs occidentales, et ceux favorables à la diversité des régimes :

Ces derniers temps, on voit de plus en plus clairement la contradiction entre le renforcement de la multipolarité objective et le désir des États-Unis et de l'Occident de garder leur position dominante, entre la diversité culturelle et civilisationnelle du monde moderne et les tentatives d'imposer à tous le modèle occidentale de l'échelle de valeurs, qui, d'ailleurs, se détache de plus en plus de ses propres racines chrétiennes et devient moins sensible aux sentiments religieux des croyants d'autres confessions¹⁰⁴.

Reprenons quelques éléments explicites et implicites auxquels cette citation se réfère pour mieux comprendre la logique de l'argumentaire russe.

¹⁰¹ Centre d'analyse Youri Levada, 20 janvier 2016, page consultée le 14 février 2016, <http://www.levada.ru/eng/democracy-todays-russia>

¹⁰² « Qu'est-ce qu'un monde unipolaire? Malgré toutes les tentatives d'embellir ce terme, il ne signifie en pratique qu'une seule chose: c'est un seul centre de pouvoir, un seul centre de force et un seul centre de décision. C'est le monde d'un unique maître, d'un unique souverain. En fin de compte, cela est fatal à tous ceux qui se trouvent au sein de ce système aussi bien qu'au souverain lui-même, qui se détruira de l'intérieur. (...) Nous sommes témoins d'un mépris de plus en plus grand des principes fondamentaux du droit international. Bien plus, certaines normes et, en fait, presque tout le système du droit d'un seul État, avant tout, bien entendu, des États-Unis, a débordé de ses frontières nationales dans tous les domaines: dans l'économie, la politique et dans la sphère humanitaire, et est imposé à d'autres États. A qui cela peut-il convenir? » V. Poutine, Discours de Munich, Conférence de Munich sur la sécurité, 10 février 2007. Une traduction française du discours est disponible sur le site internet de l'agence *Alter Info*, 13 février 2007, page consultée le 8 janvier 2016, http://www.alterinfo.net/Discours-de-Vladimir-Poutine-prononce-le-10-fevrier-a-la-Conference-de-Munich-sur-la-securite-texte-integral_a6513.html

¹⁰³ « Nous sommes tous différents et nous devons le respecter. Personne ne doit s'accommoder d'un modèle de développement unique reconnu une fois pour toutes par certains comme le seul acceptable. » V. Poutine, Discours du 28 septembre 2015, à l'Assemblée générale de l'ONU, La traduction intégrale du discours est disponible sur le site : *Le courrier de Russie*, 29 septembre 2015, page consultée le 27 mai 2016 : <http://www.lecourrierderussie.com/politique/2015/09/discours-vladimir-poutine-onu-version-complete/>

¹⁰⁴ S. Lavrov, « Un regard sur la pensée russe en matière de politique étrangère ».

III.1.3. Les fondements du droit international public au service de la politique étrangère russe

La Russie réaffirme depuis maintenant près de 25 ans qu'elle mène une politique étrangère qui « s'appuie sur le droit international basée sur les principes de l'égalité, du respect mutuel, de la non-intervention dans les affaires intérieures des États¹⁰⁵ ». Elle rappelle que le respect de la souveraineté de l'État, de son intégrité territoriale et de l'intangibilité de ses frontières sont des principes fondamentaux du droit international. Elle affirme aussi privilégier les « approches collectives de résolutions des problèmes internationaux », reconnaissant essentiellement l'ONU et son Conseil de sécurité comme organisation ayant le pouvoir d'autoriser l'utilisation de la force¹⁰⁶. En 2007, V. Poutine affirmait à ce sujet que « l'usage de la force n'est légitime que sur la base d'un mandat des Nations unies. Il ne faut pas substituer l'OTAN et l'Union européenne à l'Organisation des Nations unies¹⁰⁷ ».

Suivant la même logique, la Russie dénonce particulièrement les ingérences qui permettent de « renverser des régimes politiques légitimes », créant le chaos, favorisant l'instabilité, créant des vides de pouvoirs et des foyers persistants de tensions¹⁰⁸. Plusieurs instruments d'ingérence sont dénoncés.

III.1.3.1. Le recours à la force comme mode d'intervention dans les affaires intérieures des États

Nous avons déjà évoqué l'intervention en 1998-1999 de l'OTAN au Kosovo contre l'allié historique de la Russie dans les Balkans, la Serbie. La Russie dénonce bien d'autres cas d'utilisation illégale de la force depuis le début des années 2000. L'intervention sans mandat des Nations Unies faite par la coalition américano-britannique en Irak en 2003 est régulièrement citée en exemple par les autorités russes comme une violation flagrante du droit international et ce, au nom de la lutte contre la menace terroriste et la prolifération des armes de destruction massive. Cette intervention avait aussi un visage « humain », car elle devait permettre de se débarrasser d'un tyran et d'y installer une démocratie. Le résultat a été désastreux. Cette intervention constitue selon V. Poutine l'une des causes principales de la montée du terrorisme, non seulement dans cette région, mais aussi à l'échelle internationale. V. Poutine rappelle que la guerre en Irak a été désapprouvée par la France, l'Allemagne et la Russie.

« Si à l'époque, ils avaient écouté Gerhard Schröder, Jacques Chirac et moi-même, on n'aurait probablement pas eu les attentats terroristes à Paris,

¹⁰⁵ Voir par exemple : Décret du Président de la Russie, n. 703, 12 février 2013, « Concept de la politique extérieure de la Fédération de Russie » par.4 al.c et par.28

¹⁰⁶ Décret du Président de la Russie, n. 703, 12 février 2013, « Concept de la politique extérieure de la Fédération de Russie » par.4.

¹⁰⁷ Poutine, V., « Discours de Munich », Conférence de Munich sur la sécurité, 10 février 2007. Une traduction française du discours est disponible sur le site internet de l'agence Alter Info, page consultée le 8 janvier 2016, http://www.alterinfo.net/Discours-de-Vladimir-Poutine-prononce-le-10-fevrier-a-la-Conference-de-Munich-sur-la-securite-texte-integral_a6513.html.

¹⁰⁸ « La pratique de renverser les régimes politiques légitimes, provoquant instabilité et conflits, est de plus en plus répandue. » Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015 par.18.

parce qu'il n'y aurait pas eu un tel sursaut du terrorisme sur les territoires de l'Irak, de la Libye et d'autres pays du Moyen-Orient¹⁰⁹.»

En 2003, cette coalition, surnommée « le camp de la paix », a été un moment de gloire pour la politique étrangère de la Russie, qui y voyait là une solidarité européenne prometteuse capable de s'opposer à la volonté hégémonique des États-Unis. Cette solidarité sera toutefois de courte durée.

La Russie dénonce aussi l'instrumentalisation de la notion de « responsabilité de protéger » pour justifier des interventions militaires et le renversement de régimes politiques légitimes¹¹⁰. L'intervention type est celle de la Libye, en 2011, qui a largement débordé le mandat onusien (S/RES/1973) et qui a conduit, avec le soutien de l'OTAN, au renversement du régime Kadhafi¹¹¹.

Le cas de la Syrie est aujourd'hui au centre des critiques de la Russie quant à l'interventionnisme aux prétentions civilisatrices de l'Occident et en premier lieu des États-Unis.. Contrairement aux cas précédents, cette fois la Russie est intervenue militairement à l'automne 2015 pour soutenir, à sa demande, le Président syrien Bachar al-Assad, qui depuis plusieurs années est non seulement un allié dans la région, mais aussi l'un des principaux acheteurs d'armes russes. Le motif principal invoqué au départ par la Russie était de combattre les terroristes, dont le groupe État islamique et le Front al-Nosra. Rapidement toutefois, V. Poutine affirmera que l'intervention russe a aussi pour objectif d'assurer la participation du gouvernement Assad à la résolution de cette crise. Après avoir constaté que « l'intervention extérieure agressive a entraîné, au lieu de réformes, la destruction pure et simple des institutions étatiques et du mode de vie lui-même », V. Poutine préconise comme solution la reconstruction et « le rétablissement des structures étatiques en Libye, de soutenir le nouveau gouvernement irakien et d'apporter une aide multilatérale au gouvernement syrien légitime¹¹² ».

Il n'est pas certain que le Président Bachar al-Assad sera partie prenante à la solution politique de la crise en Syrie. Il reste que cette opération politique et militaire est un succès important. Premièrement, elle a fait la démonstration que la Russie était capable militairement d'une efficacité à la hauteur de ses prétentions. En d'autres termes, elle a démontré qu'à l'échelle internationale, sur le plan de l'utilisation de la force, elle était en mesure d'appuyer ses prises de position autrement

¹⁰⁹ Entrevue de V. Poutine au quotidien allemand Bild, 11 janvier 2016. Dans cette même entrevue, V. Poutine fait un lien direct entre la crise des réfugiés et la déstabilisation politique engendrée par la guerre en Irak et en Libye : « Nous nous sommes fortement opposés aux développements en cours, par exemple, en Irak en Libye ou dans d'autres pays. (...) personne ne nous a écoutés ! Au contraire, ils ont pensé que nous prenions une position anti-occidentale (...) Et à présent, lorsque vous avez des centaines de milliers, déjà un million de réfugiés, pensez-vous que notre position était anti-occidentale ou pro-occidentale ? ».

¹¹⁰ « Il est inacceptable que sous le prétexte de la mise en œuvre du concept de la "responsabilité de protéger", des interventions militaires et d'autres formes d'ingérence extérieure soient effectuées qui sapent les piliers du droit international fondés sur le principe de l'égalité souveraine des États », Décret du Président de la Russie, n. 703, 12 février 2013, par. 31.

¹¹¹ « Un autre pays fournisseur de recrues est la Libye, dont la structure étatique a été détruite après la violation grave de la résolution n°1973 du Conseil de Sécurité de l'ONU. Aujourd'hui, des membres de ce qu'on appelle l'*opposition syrienne modérée*, soutenue par l'Occident, viennent également grossir les rangs des radicaux ». V. Poutine, Discours du 28 septembre 2015, à l'Assemblée générale de l'ONU.

¹¹² V. Poutine, Discours du 28 septembre 2015 à l'Assemblée générale de l'ONU.

que par la simple utilisation de son droit de veto au Conseil de sécurité¹¹³. Affirmant en mars 2016 que les objectifs de la mission militaire russe en Syrie avaient été atteints, le Président Poutine confirmait du même coup l'efficacité de l'intervention et permettait d'éviter toute forme d'enlisement.

Deuxièmement, la Russie est redevenue un acteur incontournable dans les négociations visant la résolution politique du conflit et, plus globalement, dans le jeu politico-stratégique de la région. Son intervention dans le processus de négociation sur la question du nucléaire iranien a aussi fait la preuve de son importance. Si, dans le conflit syrien, ses positions sont très éloignées de celles de la France au sujet du futur régime politique du pays et du rôle que Bachar el-Assad est appelé à y jouer, ses positions ne sont pas aux antipodes de celles des États-Unis. Elle est même venue au secours du Président Obama sur la question de l'utilisation des armes chimiques par les troupes gouvernementales en faisant clairement pression sur le président syrien. Troisièmement, en se présentant comme le défenseur de la souveraineté, de l'ordre établi et de la non-intervention dans les affaires intérieures des États, la Russie cultive un soutien parmi les régimes politiques conservateurs et autoritaires dans toutes les régions du monde. Si les gouvernements occidentaux sont généralement exclus de cette alliance stratégique, en revanche, V. Poutine marque des points importants chez les tenants de la droite conservatrice et de l'extrême droite, que ce soit en Europe ou en Amérique¹¹⁴.

III.1.3.2. L'ingérence politique et l'instrumentalisation des organisations internationales et des organisations de la société civile comme moyens d'intervention dans les affaires intérieures.

« (...) la compétition à l'échelle mondiale et les risques croissants de crises amènent souvent les acteurs internationaux à utiliser la "puissance douce" à l'étranger, y compris dans le cadre du financement des projets humanitaires et des projets liés à la protection des droits de l'homme, en vue d'exercer une pression politique sur les États souverains, d'intervenir dans leurs affaires intérieures, d'y déstabiliser la situation, de manipuler l'opinion et la conscience publiques¹¹⁵ ».

Dans la perception des autorités russes, l'un des modes privilégiés par l'Occident pour imposer des changements politiques conformes à ses valeurs et à ses intérêts est l'utilisation des organisations internationales et des organisations non-gouvernementales. Les États en collaboration avec certaines organisations internationales ou régionales exercent une pression économique et politique « obligeant » les populations et les élites politiques des mouvements d'opposition à choisir entre le modèle occidental de démocratie, considéré comme seul porteur de

¹¹³ « [...] certaines dimensions de l'intervention russe en Syrie révélaient aux décideurs occidentaux que leurs forces pourraient à l'avenir ne plus avoir les coudées aussi franches dans la conduite d'opérations sur lesquelles les intérêts de la Russie ne convergeraient pas avec les leurs ». I. Facon, « Que vaut l'armée russe? », *Politique étrangère*, n.1. 2016, p. 2

¹¹⁴ Voir à ce sujet : I. Blot, *La Russie de Poutine*, Bernard Giovanangeli Éditeur, Nanterre, 2015.

¹¹⁵ Décret du Président de la Russie, n. 703, 12 février 2013, par. 20.

progrès, et la stagnation ou, pire, l'autoritarisme et l'absence de véritables libertés. Les principales organisations visées sont l'OTAN, l'UE et l'OSCE¹¹⁶.

Comme S. Lavrov, que nous avons précédemment cité, le décret présidentiel de décembre 2015 attribue en partie la responsabilité de la déstabilisation de l'Ukraine aux pressions et aux actions des États Unis et de l'UE : « Le soutien des États-Unis et de l'Union européenne au coup d'État anticonstitutionnel en Ukraine a conduit à une profonde division de la société ukrainienne et à l'émergence d'un conflit¹¹⁷ ».

V. Poutine, dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2015, explique en bonne partie la crise ukrainienne par les pressions exercées par les acteurs occidentaux : États, OTAN, UE et ONG. Respectant le protocole onusien, il ne les identifie pas nommément, mais l'allusion est claire :

D'autre part, ils ont placé les pays post-soviétiques devant un choix erroné : l'Ouest ou l'Est ? Tôt ou tard cette logique de confrontation devait conduire à une crise géopolitique grave. C'est ce qui s'est produit en Ukraine, où ils ont utilisé le mécontentement d'une grande partie de la population envers les autorités en place et ont provoqué de l'extérieur une révolution armée, qui s'est transformée en guerre civile¹¹⁸.

V. Poutine sera plus explicite dans son allocution du 18 mars 2014 devant la Douma d'État et le Conseil de la Fédération de la Russie, qui allaient approuver la demande de la Crimée d'être insérée dans la Fédération de Russie. De surcroît, il précise dans ce passage sa conviction que l'occident poursuit sa politique d'endiguement de la Russie :

En bref, nous avons toutes les raisons de supposer que l'infâme politique d'endiguement conduite aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles se poursuit aujourd'hui. Ils sont constamment en train d'essayer de nous confiner dans un coin parce que nous avons une position indépendante, parce que nous la maintenons et parce que nous appelons les choses par leur nom et ne nous engageons pas dans l'hypocrisie. Mais il y a une limite à tout. Et avec l'Ukraine, nos partenaires occidentaux ont dépassé les bornes, en jouant les durs et en agissant de façon irresponsable et non professionnelle¹¹⁹.

Pour le président russe, un outil très efficace d'intervention des régimes occidentaux dans les affaires intérieures des États est l'utilisation d'organisations non-gouvernementales (ONG) qui véhiculent les valeurs développées dans ces régimes et répondent aux intérêts des États qui les financent. Elles collaborent avec les tranches insatisfaites des populations des pays visés, dont notamment ceux de l'ancien espace soviétique, et elles organisent les mouvements de contestation tant sur le plan communicationnel que ceux de la logistique et de la formation.

The notion of “soft power” is being used increasingly often. This implies a matrix of tools and methods to reach foreign policy goals without the use of arms but by exerting information and other levers of influence. Regrettably, these methods are being used all too frequently to develop and provoke extremist,

¹¹⁶ Voir notamment le Discours de S. Lavrov au Conseil russe pour les affaires étrangères, 4 juin 2014.

¹¹⁷ Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015, par. 17.

¹¹⁸ V. Poutine, Discours du 28 septembre 2015 à l'Assemblée générale de l'ONU.

¹¹⁹ V. Poutine, Discours sur l'intégration de la Crimée à la Fédération de Russie, 14 mars 2014, <http://eng.kremlin.ru/news/6889>; traduction : <http://www.sayed7asan.blogspot.fr>

separatist and nationalistic attitudes, to manipulate the public and to conduct direct interference in the domestic policy of sovereign countries¹²⁰ ».

Les ONG des droits de l'homme, dont principalement celles qui reçoivent du financement de l'étranger, sont les premières cibles des autorités russes. Bien entendu, toujours selon ces autorités, ces ONG sont directement ou indirectement au service des États de l'Ouest, dont au premier chef les États-Unis¹²¹. Le pouvoir russe estime que ce sont des ONG comme « The National Endowment for Democracy¹²² » ou encore « Freedom House » qui ont été en mesure d'organiser les révolutions de couleurs : la révolution des roses en Géorgie (2003), la révolution orange en Ukraine (2004) et la révolution des Tulipes au Kirghizistan (2005). Pire encore, elles auraient contribué significativement aux manifestations de la Place Maïdan, qui ont conduit au renversement du Président V. Ianoukovitch. Il qualifie l'action de ces ONG de « civilized lobbyism¹²³ ».

Il est important de noter que l'ingérence dans les affaires intérieures de l'État par des ONG ne se limite pas, dans l'analyse des autorités russes, aux anciens pays du bloc soviétique. Par exemple, les révolutions du printemps arabe seraient aussi le résultat de l'implication de ces mêmes organisations. Ici encore, V. Poutine trouve des supporters et des alliés dans plusieurs régimes autoritaires menacés par des manifestations dites « pro-démocratie » ou « libérales ». Les mesures adoptées par la Russie pour mieux contrôler la société civile pourraient inspirer les autorités politiques de ces régimes. Examinons quelques-unes de ces actions.

Le Président Poutine a affirmé qu'il n'y aurait pas de révolutions de couleur en Russie. Pour ce faire, la Douma d'État a adopté une série de lois contresignées par le Président afin de limiter les capacités d'intervention des organisations de la société civile. À l'été 2012, la Douma a adopté une loi qui oblige les ONG qui reçoivent un

¹²⁰ V. Poutine, « Russia and the Changing World ». En 2007 dans son discours de Munich, V. Poutine dénonçait la volonté « d'un seul pays ou d'un groupe de pays » de « transformer l'OSCE en instrument vulgaire au service des intérêts de de politiques extérieures » de ces pays. Il ajoute : « On a "monté de toutes pièces" pour cette tâche également les procédures d'adoption des décisions et d'utilisation des fameuses "organisations non gouvernementales (ONG)". Formellement, il s'agit effectivement d'organisations indépendantes, mais financées rationnellement et, par conséquent, contrôlées. V. Poutine, Discours de Munich, Conférence de Munich sur la sécurité.

¹²¹ « Loin de s'en cacher, les États-Unis se targuent de financer, à travers ce réseau d'ONG, des programmes de formation à l'action civique et à la prévention des fraudes électorales ou encore de soutenir la liberté de la presse, les droits de l'homme et la lutte contre la corruption. « L'aide au développement ne peut réussir que si elle s'appuie durablement sur des réformes démocratiques et l'aide aux forces réformistes sur une longue période, peut-être des décennies », pouvait-on lire dans un rapport de l'Agence des États-Unis pour le Développement international (USAID) en 2002. » R. Reichstadt, « Les révolutions de couleurs : coup d'État fabriqués ou soulèvements populaires?, *Diplomatie. Affaires stratégiques et relations internationales*, n. 73, « Théories du complot : délires conspirationnistes ou armes de propagandes ? », mars-avril 2015, pp. 60-63.

¹²² « La NED (*The National Endowment for Democracy*) fut créée par l'ancien président américain Ronald Reagan, alors en exercice. C'est William Casey, directeur de la CIA de 1981 à 1987, qui le lui aurait conseillé. Son slogan est « soutenir la liberté partout dans le monde ». La quasi-totalité de ses ressources vient du gouvernement américain : c'est même le Congrès qui vote son budget. » « Dossier : La Russie et les ONG : entre souveraineté et ingérence », Lettre Prometheus, octobre 2015, *Fondation Prometheus*, page consultée le 10 juin 2016, <http://www.fondationprometheus.org/wsite/publications/newsletter/octobre-2015/dossier-la-russie-et-les-ong-entre-souverainet%C3%A9-et-ing%C3%A9rence/>

¹²³ « I'm referring to those cases where the activities of NGOs are not based on the interests (and resources) of local social groups but are funded and supported by outside forces. There are many agents of influence from big countries, international blocs or corporations. When they act in the open, this is simply a form of civilized lobbyism. ». V. Poutine, « Russia in a Changing World ».

financement de l'étranger et qui agissent dans la sphère des politiques publiques à s'enregistrer à titre d' « agent étranger »¹²⁴. Comme le mentionne A. Roginski, de l'ONG russe Memorial, en Russie « la locution “agent de l'étranger” est tout sauf neutre. Cela veut dire pour le moins que la personne n'agit pas de sa propre initiative, mais dans les intérêts d'un pays étranger »¹²⁵. Selon Roginski et A. Daniel, 600 ONG ont été l'objet d'un contrôle des autorités de l'État en 2014. En avril 2016, 116 ONG avaient le statut « d'agent étranger ».

En mai 2015, la Douma d'État a adopté la loi fédérale sur les activités indésirables d'organisations non-gouvernementales étrangères et internationales¹²⁶. Cette loi permet au Procureur général de la Russie ou ses adjoints, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, de qualifier d'indésirables les activités d'une ONG étrangère ou internationale si ces activités constituent « une menace pour les bases de l'ordre constitutionnel de la Fédération de Russie, les capacités de défense du pays, ou la sécurité de l'État »¹²⁷. Les ONG inscrites sur la liste fédérale sont interdites d'œuvrer sur le territoire de la Fédération de Russie par « l'intermédiaire d'entités structurelles ; d'y réaliser des programmes (projets), d'y distribuer des matériels d'information ; d'organiser et de tenir des actions de masse et des manifestations publiques et d'y participer ; d'utiliser un compte bancaire et des dépôts pour d'autres motifs que ceux qui sont prévus dans le texte de loi »¹²⁸.

En novembre 2015, l'ONG russe de défense des droits de l'Homme, Memorial, déjà qualifiée d' « agent étranger », a été accusée par le ministère de la justice russe de « porter atteinte aux fondements constitutionnels de la Fédération de Russie en appelant au renversement du gouvernement actuel et à un changement de régime politique »¹²⁹. L'un des reproches adressés à l'organisation par le Procureur général est d'avoir affirmé sur son site Internet que « les actions de la Russie contre l'Ukraine entrent dans la définition de l'agression »¹³⁰.

En février 2016, l'ONG russe Agora, qui œuvre dans le domaine juridique, a été liquidée par décision judiciaire. L'organisation a fourni des avocats gratuitement dans

¹²⁴ Fédération de Russie, Loi n.121-FZ

¹²⁵ A. Roginski *et al.*, « Russie : le pouvoir contre les ONG. Le point de vue de Memorial », *Le Débat* 2014/1 (n° 178), p.3. DOI 10.3917/deba.178.0183. Parmi les ONG les plus significatives à avoir été contrôlées, mentionnons *Human Rights Watch*, la Fondation Konrad Adenauer, Alliance française et *International Transparency*, Golos, Memorial, École de recherche en sciences politiques de Moscou.

¹²⁶ Fédération de Russie, Loi n.129-FZ

¹²⁷ Conseil de l'Europe, Commission européenne pour la démocratie par le droit, Fédération de Russie, avis concernant la loi fédérale n129-FZ portant révision de certains actes législatifs, n.814/2015,CDL-AD(2016)020*, Strasbourg, le 13 juin 2016, par.18. En octobre 2015 figuraient sur la liste fédérale 12 organisations. Sept sont liées aux États-Unis, deux à l'Ukraine, une à la Crimée et deux à la Pologne : *Open Society Foundations*, *The MacArthur Foundation*, *The National Endowment for Democracy* (également connue sous le nom de NED), *The National Democratic Institute for International Affairs*, *Freedom House*, *The Charles Stuart Mott Foundation*, *The International Republican Institute*, *The Ukrainian World Congress*, *The World Coordinating Council of Ukrainians*, *The Crimean Field Mission for Human Rights*, *The East European Democratic Center*, et *The Education for Democracy Foundation*.

¹²⁸ Conseil de l'Europe, Commission européenne pour la démocratie par le droit, avis n. 814/2015, par. 53

¹²⁹ I. Mandreaud, « En Russie, l'ONG Memorial accusée de haute trahison », *Le Monde*, Europe, 11 novembre 2015. Page consultée le 22 janvier 2016, http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/11/11/en-russie-l-ong-memorial-accusee-de-haute-trahison_4807307_3214.html

¹³⁰ I. Mandreaud, « En Russie, l'ONG Memorial accusée de haute trahison ».

plusieurs causes célèbres, dont celle des « Pussy Riot ». L'organisation d'observation des élections Golos est aussi sous haute surveillance¹³¹.

Jusqu'à présent, le régime Poutine a réussi à éviter la reproduction de mouvements de contestation de masse qui auraient été en mesure de menacer son existence. Les manifestations de décembre 2011, qui remettaient en question le processus électoral des élections législatives de la même année et qui mettaient à l'avant-scène B. Nemtsov et S. Mitrokhine, du parti Iabloko, avec le soutien de l'ancien maire de Moscou I. Loujkov et de M. Gorbatchev, ont certes suscité des craintes dans les rangs du clan Poutine, mais elles n'ont pas réellement menacé leur pouvoir. La réaction des autorités russes a été de cadenasser encore davantage les mouvements d'opposition et leur capacité à s'organiser.

Les lois de 2012 et 2015 ont fait l'objet de deux avis de la Commission de Venise. Si, dans ses conclusions, l'avis de 2015 « reconnaît pleinement le droit des États de contrôler les activités des ONG sur leur territoire », en revanche, il souligne que la loi de 2015 porte atteinte à la Convention européenne des droits de l'Homme, en particulier aux droits à la liberté d'association, de réunion et d'expression, au droit à un recours effectif et au principe de légalité « nulla poena sine lege ». Sont dénoncés notamment : le fait que ce soit le Bureau du Procureur général, et non pas un juge, qui décide d'inscrire l'ONG sur la liste fédérale des indésirables ; le caractère arbitraire « des motifs sur la base desquels une ONG étrangère ou internationale peut être inscrite sur la liste » fédérale des ONG indésirables, ce qui ne « satisfait pas au critère de légalité » ; l'absence de recours des ONG contre cette décision¹³².

Si, dans la doctrine Poutine, l'on estime que les ONG « contrôlées » par les États constituent un outil d'ingérence dans les affaires intérieures contrevenant de ce fait au principe fondateur du droit international public, à savoir la souveraineté de l'État, en contrepartie, les mesures législatives adoptées par les autorités russes pour s'opposer à ces ingérences limitent les capacités de la société civile à s'opposer au régime. Or, ces lois et actions contreviennent dans bien des cas aux différentes conventions des droits de l'Homme dont la Russie est signataire. Elles procèdent d'une logique qui s'approche de la « théorie du complot ». Comme le mentionne R. Reichstadt, si les mouvements populaires, appelés révolutions de couleurs, « ne sont que des coups d'État déguisés, alors ils cessent d'être légitimes¹³³ ». Pourtant, en Russie, cette démarche de V. Poutine est globalement acceptée par l'opinion publique.

Selon le sondage réalisé en 2015 par le Pew Research Center, en 2008, 45% des personnes interrogées estimaient que le gouvernement de la Russie respectait les droits de la personne, alors qu'en 2015, ce pourcentage a augmenté à près de 63%. De plus, en visant d'abord les organisations états-uniennes et en se présentant comme le défenseur de l'indépendance de la Russie, V. Poutine touche une fibre sensible de l'opinion publique russe. En effet, si d'une manière générale les valeurs collectives russes, comme le respect de l'autre, être utile à la société et le sens de la famille, sont en net déclin par rapport aux valeurs individuelles, en revanche, le patriotisme reste une valeur et une attitude très importante¹³⁴. Selon *All-Russia Public Opinion*

¹³¹ Voir : J-B. Naudet, « La Russie fait la guerre à ses ONG », *L'OBS*, 11 avril 2016, page consultée le 8 juin 2016, <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20160410.OBS8215/la-russie-fait-la-guerre-a-ses-ong.html>.

¹³² Conseil de l'Europe, Commission européenne pour la démocratie par le droit, avis n. 814/2015, par. 63

¹³³ R. Reichstadt, « Les révolutions de couleurs : coups d'État fabriqués ou soulèvements populaires? », p. 62.

¹³⁴ A. Likhacheva et I. Makarov, (Eds), « National Identity and the Future of Russia », *Valdai Discussion Club Report*, Moscow, février 2014, p. 16, ISBN 978-5-906757-03-06.

Research Center (VTsIOM), en 2013, 81% des personnes interrogées se disaient patriotique ou très patriotique¹³⁵. Plus encore, selon le sondage du *Pew Research Center*, en 2015, 93% des personnes interrogées en Russie avaient une opinion favorable de leur pays. L'argumentaire de V. Poutine, quant aux effets négatifs des politiques états-uniennes et des organisations internationales comme l'OTAN et l'UE sur l'indépendance de la Russie et ses intérêts nationaux, marque également des points dans l'opinion publique. Si, en 2007, 41% des Russes avaient une opinion favorable des États-Unis, en 2015, ce pourcentage diminuait à 15%. Dans le cas de l'UE, en 2007, 62 % des personnes interrogées en Russie avaient une opinion favorable de l'organisation, alors qu'en 2015, après le début du conflit ukrainien, il n'en restait que 31%. Pour l'OTAN, la chute est aussi spectaculaire : en 2007, 30% des personnes interrogées avaient une opinion favorable de l'OTAN, alors qu'en 2015, le pourcentage diminuait à 12%¹³⁶.

III.2. La dimension « civilisationniste » de la doctrine Poutine

Au cours des pages précédentes, nous avons démontré que l'approche dominante dans la politique étrangère russe est l'approche étatiste/réaliste. Or, comme nous le constaterons, progressivement on a introduit dans la doctrine Poutine une dimension « civilisationniste ». Cette dimension se retrouve tant dans la politique étrangère de la Russie à l'échelle internationale et dans les forums internationaux que dans la politique nationale et régionale. Dans le premier cas, il s'agit surtout d'accepter à l'échelle internationale la cohabitation des civilisations et le développement d'échanges entre elles, alors que dans le second et le troisième cas, il s'agit de promouvoir et de défendre le « monde russe » et ses valeurs traditionnelles, sinon civilisationnelles. La défense des « compatriotes » vivant dans le proche étranger est l'une des composantes de cette politique de défense du « monde russe ». La dimension « civilisationniste », qui se nourrit de valeurs conservatrices, permet très certainement de légitimer au niveau national les politiques de puissance de la Russie au niveau régional. Il nous sera évidemment impossible de faire abstraction de la dimension prédominante étatiste/réaliste dans notre étude de la dimension civilisationniste.

III.2.1. Souveraineté et droits de l'homme : la Russie et ses alliés

La Russie se présente sur la scène internationale comme un acteur de premier plan dans le mouvement de résistance aux volontés occidentales d'uniformiser les modèles de développement. La résistance ne concerne pas uniquement la Russie et sa zone d'influence, mais aussi les autres grands ensembles à l'échelle de la planète. Comme au temps de la guerre froide, l'on n'hésite pas à qualifier la politique américaine de

¹³⁵ Sondage de VTsIOM cité par A. Likhacheva et I. Makarov, *National Identity and the Future of Russia*, p. 17.

¹³⁶ K. Simmons, B. Stokes et J. Poushter, *NATO Publics Blame Russia for Ukrainian Crisis, but Reluctant to Provide Military Aid : In Russia, Anti-Western Views and Support for Putin Surge*, Pew Research Center, 10 juin 2015, <http://www.pewglobal.org/2015/06/10/nato-publics-blame-russia-for-ukrainian-crisis-but-reluctant-to-provide-military-aid/>.

dominatrice et d'hégémonique¹³⁷. Examinons la logique de l'argumentaire russe et quelques positions adoptées sur la scène internationale pour construire une forme d'alliance contre l'« impérialisme civilisationnel ».

Les pays de l'UE ont à maintes reprises reproché à la Russie de ne pas respecter ses engagements en matière de droits de l'Homme¹³⁸. La Russie a ratifié la Convention européenne des droits de l'Homme en 1998. En 2015, sur les 116 arrêts rendus par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), 109 concluaient à une violation de la Convention européenne des droits de l'homme. À titre comparatif, durant la même période, dans les cas de l'Allemagne, de la France et de la Pologne, la CEDH statuait à une violation de la Convention respectivement dans 6, 17 et 19 arrêts¹³⁹.

À la suite de l'arrêt du 24 juin 2014 rendu par la CEDH dans l'affaire « Lebedev c. Russie » 25.10.2017, qui condamnait la Russie à verser aux actionnaires de Youkos environ 1,8 milliard d'euros, le Président V. Poutine signait en décembre 2015 un projet de loi adopté par la Douma qui confère à la Cour constitutionnelle russe le pouvoir de déterminer, sur demande du président ou du gouvernement fédéral, si une décision d'un « organe international pour la protection des droits humains et des libertés », telle que la CEDH, est contraire à la Constitution russe et donc « non applicable »¹⁴⁰. En juin 2016, la Commission de Venise a publié son avis final sur cette loi :

L'exécution des obligations internationales découlant d'un traité en vigueur dans un État donné incombe à l'État dans son ensemble [...]. Si la Constitution comporte des dispositions contraires au traité faisant déjà partie de l'ordre juridique interne – une situation qui aurait dû être réglée au moment de l'expression du consentement à être lié par ce traité [...] – il appartient à tous les organes de l'État de trouver les solutions appropriées permettant de

¹³⁷ « L'indépendance des politiques intérieure et extérieure de la Fédération de Russie est combattue par les États-Unis et ses alliés, qui cherchent à maintenir leur domination dans les affaires mondiales. » Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015. « "Nous ne prétendons pas à l'appellation de superpuissance, si on entend par là une ambition d'hégémonie mondiale ou régionale, nous ne nous attaquons aux intérêts de personne, n'imposons à personne notre parrainage, et ne faisons la leçon à personne", a déclaré M. Poutine, dans une allusion claire aux États-Unis. » « La Russie, place forte du conservatisme, selon Poutine, » V. Poutine, AFP, cité par : *L'OBS*, 12 décembre 2013, page consultée le 13 juin 2016, <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20131212.AFP4965/la-russie-place-forte-du-conservatisme-selon-poutine.html>

¹³⁸ C'est l'un des principaux constats du rapport de Y.Pozzo di Borgo, « Union européenne-Russie : quelles relations? ». Voir le chapitre 2 : « Les malentendus transeuropéens ».

¹³⁹ *Cour européenne des droits de l'homme, Fiche pays pour la presse*, page consultée le 13 juillet 2016, http://www.echr.coe.int/Documents/CP_Russia_fra.pdf

¹⁴⁰ Loi fédérale 7-FKZ du 14 décembre 2015. La Cour constitutionnelle de la Russie a statué le 19 avril 2016 que l'arrêt Anchugov et Gladkov c. Russie de la CEDH ne peut être appliqué puisqu'il va à l'encontre de l'article 32(3) de la Constitution russe, « se voit privé du droit d'élire et d'être élu tout citoyen reconnu par la justice comme juridiquement inapte, ainsi que tout citoyen maintenu dans un lieu de détention par une condamnation pénale ». Anchugov et Gladkov « ont déposé un recours devant la CEDH au motif que leur droit de vote était bafoué par le fait d'être considérés, en tant que prisonniers condamnés, comme inaptes à voter lors d'un certain nombre d'élections. En 2013, la CEDH a statué que l'« interdiction de voter imposée de manière automatique et générale aux détenus condamnés » en Russie était disproportionnée et constituait une violation de l'article 3 du Protocole n° 1 à la Convention européenne des droits de l'homme (droit à des élections libres). » *Amnistie internationale*, communiqué international, 28 avril 2016, « La Russie doit respecter ses obligations internationales et appliquer les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme », page consultée le 10 juillet 2016, <http://amnistie.ca/sinformer/communiques/international/2016/russie/russie-doit-respecter-ses-obligations>

concilier ces dispositions du traité et celles de la Constitution (par exemple par l'interprétation, voire la modification de la Constitution). Dans le cas contraire, la responsabilité internationale de l'État serait engagée et il pourrait en résulter une série de conséquences, notamment des contre-mesures et/ou des sanctions¹⁴¹.

Au-delà de la question juridique complexe des pouvoirs de la Cour constitutionnelle de la Russie, ce qui est important ici, c'est l'idée d'une forme de mise en œuvre des droits de l'Homme qui prendrait en considération les spécificités juridiques, politiques et même culturelles de la Russie.

C'est dans cette même logique que s'inscrivent les résolutions parrainées par la Russie et adoptées par le Conseil des droits de l'Homme (CDH) de l'ONU depuis 2009, qui demandent la prise en considération des valeurs traditionnelles dans la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Par exemple, à la session d'automne 2012 a été adoptée la résolution « Promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales par une meilleure compréhension des valeurs traditionnelles de l'humanité : meilleures pratiques A/HRC/RES/21/L.2¹⁴². Cette résolution a été adoptée par un vote avec 25 pour, 7 abstentions et 15 contre. Ce qui est important de retenir, c'est que les 7 États du groupe d'Europe occidentale et autres États ont fait bloc avec 4 des 6 États du groupe d'Europe orientale membre de l'UE pour voter contre le projet de résolution. À l'opposé, 16 des 18 États membres de l'Organisation de coopération islamique (OCI), avec en plus la Russie, la Chine, Cuba et 6 autres États, ont fait bloc pour voter pour l'adoption du projet.

La résolution A/HRC/16/L.6 (18 mars 2011) du Conseil demandait la formation d'un comité consultatif pour examiner les tenants et aboutissants de cette thématique. Son rapport a été déposé en décembre 2012. L'on y affirme que plusieurs valeurs traditionnelles sont opposées aux valeurs universelles des droits de l'homme. Le comité rappelle qu'il est impossible d'évoquer la diversité culturelle et les valeurs traditionnelles pour violer ou limiter les droits universels¹⁴³. Le comité affirme aussi que dans bien des cas, « perceptions of what constituted “traditional values” were highly subjective and dependent on societal power structures. It was noted that some practices and attitudes at odds with human dignity were derived from traditional values¹⁴⁴ ». Le comité conclue que les gouvernements, et dans certains cas les organisations non-étatiques, ont la responsabilité, par leurs décisions et leur actions, de s'assurer que les pratiques traditionnelles contraires aux droits universels reconnus et définis dans les différentes conventions des droits de l'homme seront modifiées et interdites¹⁴⁵.

En résumé, le comité expose clairement les possibles contradictions ou oppositions entre certaines traditions et les valeurs qu'elles véhiculent et les droits de l'homme et les valeurs universelles à la base de ces droits. Il rappelle toutefois que le

¹⁴¹ Conseil de l'Europe, *Commission européenne pour la démocratie par le droit, Fédération de Russie*, avis n.832/2015,CDL-AD(2016)016*, Strasbourg, le 13 juin 2016, par.83.

¹⁴² Voir aussi : Conseil des droits de l'Homme, Promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales par une meilleure compréhension des valeurs traditionnelles de l'humanité. A/HRC/RES/112/L.13/rev.1 (30 septembre 2009)

¹⁴³ Conseil des droits de l'homme, « Study of the Human Rights Council Advisory Committee on promoting human rights and fundamental freedoms through a better understanding of traditional values of humankind », A/HRC/22/71 (6 décembre 2012), par. 11

¹⁴⁴ Conseil des droits de l'homme, A/HRC/22/71 (6 décembre 2012), par.40

¹⁴⁵ Conseil des droits de l'homme, A/HRC/22/71 (6 décembre 2012) par.76

respect et à la promotion des droits de l'homme tel que défini dans les différentes conventions internationales sont d'abord de la responsabilité des États. Évidemment, les États opposés à la résolution estiment que le départage des valeurs entre celles positives et celles négatives est une opération très complexe et que certains États sauront profiter de cette ouverture, pour justifier des pratiques négatives. Ceux qui ont voté pour la résolution estiment que c'est de la responsabilité des États d'interdire les pratiques qui violent ou limitent les droits et libertés universellement reconnus. Les organisations internationales comme celles du système onusien et des organisations régionales, dont la mission est en partie ou en totalité liée à la promotion et à la défense des droits de l'homme, sont, quant à elles, responsables de promouvoir, de dénoncer et d'adopter des mesures contre les États déviants, et cela, dans le respect de leur mandat et de leur pouvoir.

III.2.2. Le facteur civilisationnel à l'échelle internationale

Selon les autorités russes, on observe dans les relations internationales contemporaines une tendance lourde qui consiste dans le développement de mouvements de protection des valeurs traditionnelles face aux bouleversements culturels qu'engendre le processus de mondialisation. C'est ce qui est appelé, dans le décret présidentiel de décembre 2015 sur « la stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie », le « facteur d'identité civilisationnelle¹⁴⁶ ». Comme on l'a vu précédemment, selon les autorités russes, l'unilatéralisme des puissances occidentales viendrait radicaliser ces mouvements de protection et engendrerait xénophobie, intolérance et chaos. Ici encore, la Russie trouve aisément des alliés à l'échelle internationale pour supporter ses positions. Par exemple, elle votera favorablement à l'adoption de la résolution intitulée « les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales », parrainée par l'un de ses alliés au Moyen Orient, l'Iran¹⁴⁷. Au total, 33 États voteront pour l'adoption de la résolution, alors que 14 voteront contre. Ce vote reflète clairement l'opposition fondamentale entre les pays dits « avancés », aux régimes politiques de type libéral, et ceux dits en « émergence » et en « développement », aux régimes politiques majoritairement en transition ou

¹⁴⁶ Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015, « La stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie » : « Pour la première fois dans l'histoire contemporaine, la concurrence globale prend une dimension civilisationnelle et se manifeste dans la rivalité de différentes valeurs et modèles de développement », par.13 ; « La tendance vers une importance accrue du facteur d'identité civilisationnelle devient le revers des processus de mondialisation. Le désir de revenir aux racines de leur civilisation est bien visible dans les événements au Proche-Orient et en Afrique du Nord où la rénovation politique, sociale et économique de la société se passe bien souvent sous les slogans d'affirmation des valeurs islamiques », par. 14.

¹⁴⁷ « Engage tous les États à cesser d'adopter, de maintenir ou d'appliquer des mesures coercitives unilatérales qui ne sont pas conformes au droit international, au droit international humanitaire, à la Charte des Nations Unies et aux normes et principes régissant les relations pacifiques entre les États, en particulier les mesures à caractère coercitif ayant des incidences extraterritoriales, qui font obstacle aux relations commerciales entre les États et empêchent ainsi la pleine réalisation des droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment le droit des personnes et des peuples au développement » ; Conseil des droits de l'homme, A/HRC/RES/30/2 (12 octobre 2015) par.1. D'autres résolutions vont le même sens et sont toutes aussi polarisantes. Voir par exemple : Conseil des droits de l'homme, A/HCR/30/L14. (25 septembre 2015)

autoritaire. C'est ce que nous appelons la politisation et la polarisation du CDH¹⁴⁸. Les sept États du groupe d'« Europe occidentale et autres États », avec le Japon, la Corée du Sud et cinq des six États du groupe « d'Europe orientale », ont voté contre cette résolution¹⁴⁹. La Russie, qui appartient institutionnellement au groupe d'États « Europe orientale », ne vote à peu près plus dans le sens des autres membres de ce groupe. En réalité, tous les États de ce groupe membres de l'UE votent généralement comme les États de l'UE. Si l'on fait exception des résolutions portant sur la Libye et la Syrie, la Russie, en tant qu'État observateur à l'OCI, vote généralement comme les États de cette organisation. Comme l'affirme le président V. Poutine : « de plus en plus de gens dans le monde soutiennent notre position, qui est la défense des valeurs traditionnelles qui constituent depuis des millénaires la base morale et spirituelle de la civilisation de chaque peuple¹⁵⁰ ». V. Poutine a mentionné à plusieurs reprises que le respect des diversités ouvrait la porte aux échanges positifs entre les civilisations. C'est la dimension constructiviste de l'approche civilisationnelle : « We need a dialogue between religions and, on a broader plane, among civilizations. Russia has many religions, but we have never had religious wars. We could make a contribution to an international discussion on this issue¹⁵¹ ».

Environ 25% des projets de résolutions au CDH ne sont pas adoptés par consensus. Les résolutions les plus porteuses d'opposition et de polarisation sont celles dont les contenus posent la problématique de la difficile articulation entre le fondement du droit international public, à savoir la souveraineté, et les droits de l'homme. Or, la Russie se veut un chef de file de la priorisation de la souveraineté et, en ce sens, elle se présente comme un acteur de premier plan des mouvements de résistance contre l'impérialisme « civilisationnel » occidental¹⁵².

La doctrine Poutine est conséquente. Que ce soit dans le domaine de la sécurité ou celui des droits de l'homme, ce sont les organisations internationales compétentes qui doivent intervenir en cas de manquement de l'État face à ses responsabilités. Sans nier le rôle des ONG, elles ne doivent en aucun cas être à la solde des États. L'argumentaire russe repose sur la prédominance des institutions, des principes et fondements du droit international public adoptés et mis en place au lendemain du second conflit mondial. La Russie estime que les timides avancées post-guerre froide, et surtout post-Rwanda, vers le développement d'un droit d'ingérence au nom du droit humanitaire, dont le principe de la « responsabilité de protéger » est l'un des

¹⁴⁸ Voir à ce sujet : R. Freedman «The United Nations Human Rights Council: More the same?». *Wisconsin International Law Journal*, vol. 33, n. 2, 2013 ; S. Hug, R. Lukas, « Preferences or blocks? Voting in the United Nations Human Rights Council », *The Review of International Organizations* , vol. 9, n. 1, 2014, pp. 83-106.

¹⁴⁹ Le représentant des Pays-Bas a expliqué le vote de l'UE en mentionnant notamment : « Bearing in mind the nature and content of this draft resolution, which dwells essentially on relations between States instead of on concrete human rights of individuals, the EU recalls its position that we consider that the Human Rights Council is not the appropriate forum to address this issue. » Conseil des droits de l'homme, EU Explanation of Vote, 30^{ième} session, Item 3, Résolution A/HRC/30/L.2.

¹⁵⁰ V. Poutine, AFP, cité par : *L'OBS*, 12 décembre 2013.

¹⁵¹ V. Poutine, Discours du Président de la Fédération de Russie, Bundestag, 25 décembre 2001, Berlin, Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie, page consultée le 10 octobre 2015, http://archive.mid.ru/bdomp/brp_4.nsf/7b52686a865d7fd943256999005bcbb4/4f66bcc53a02b41543256ad5002687e9!OpenDocument. Dix ans plus tard, V. Poutine tient les mêmes propos en 2012 : « We need a dialogue between religions and, on a broader plane, among civilizations. Russia has many religions, but we have never had religious wars. We could make a contribution to an international discussion on this issue ». V. Poutine, « Russia and the Changing World ».

¹⁵² Voir à ce sujet : K. Govella, et V. K. Aggarwal, *Russian Foreign Policy : Challenging the Western Liberal International Order?*, New York, Springer New York, 2012, 138 p.

aboutissements a été instrumentalisé par les puissances occidentales. Il vaudrait mieux soutenir le gouvernement Bachar al-Assad, malgré les atrocités commises sous son règne, que de le renverser et ainsi créer le chaos porteur d'extrémisme fondamentaliste et de terrorisme. Or, l'extrémisme fondamentaliste, dont principalement celui islamiste, qui menace la sécurité des puissances occidentales ne menace pas dans les faits leur intégrité territoriale. En Russie, par contre, la montée du fondamentalisme, conjuguée au nationalisme, pourrait à plus long terme constituer une véritable menace à son intégrité territoriale. Les équations «ingérence = déstabilisation politique» et «déstabilisation = chaos et montée des extrémismes» expliquent en bonne partie que l'une stratégie de la politique étrangère russe est de s'opposer aux ingérences et de promouvoir le respect des souverainetés.

Comme le mentionne Kastouéva-Jean, la Russie «cherche désormais à incarner une alternative à l'Occident fondée sur les valeurs traditionnelles de la civilisation chrétienne, face à un Occident perçu comme amoral et décadent¹⁵³». La crise ukrainienne et la perception d'une Russie isolée dans sa dimension européenne viendront renforcer le discours «civilisationniste» dans la doctrine Poutine.

Force est de constater, que l'affaire ukrainienne conjuguée à l'intervention de la Russie en Syrie au côté de Bachar El Assad minent les efforts du clan Poutine à construire une solide alliance contre l'«impérialisme civilisationnel» occidental. Au contraire, en s'isolant de l'Europe et de son groupe régional et en s'aliénant plusieurs États opposés à l'Iran et à la Syrie, elle réduit significativement son potentiel à exercer un rôle de leadership au sein d'une potentielle «internationale conservatrice.»

III.2.3. Le facteur civilisationnel à l'échelle nationale et régionale

L'introduction de l'approche «civilisationniste» dans la politique étrangère russe n'est pas nouvelle. La crise ukrainienne intensifiera l'utilisation du concept de civilisation dans le discours russe. Déjà dans le décret présidentiel de 2000 sur le «Concept de la sécurité nationale de la Fédération de Russie», plusieurs éléments qui composent le discours «civilisationniste» s'y retrouvent, notamment au niveau de la défense du «monde russe». Par exemple, l'on mentionne qu'il est dans l'intérêt national de la Russie de «maintenir et consolider les valeurs morales de la société, ses traditions, le patriotisme et l'humanisme ainsi que le potentiel culturel et scientifique du pays¹⁵⁴». On rappelle que la langue russe est le moteur de l'union spirituelle de la Russie multiethnique et la langue de contact des peuples de la CEI. Si la doctrine Poutine ne remet jamais en question l'appartenance de la Russie à la civilisation européenne¹⁵⁵ en revanche, le «monde russe» est présenté comme historiquement spécifique tant sur le plan politique que culturel et spirituel¹⁵⁶. La composition

¹⁵³ T. Kastouéva-Jean, «Les facteurs intérieurs de la politique étrangère russe», p.21.

¹⁵⁴ Décret du Président de la Fédération de Russie, n.24, 10 janvier 2000.

¹⁵⁵ Cette perception d'une Russie partie prenante à la civilisation européenne est régulièrement rappelée par les autorités russes : «Russia is an inalienable and organic part of Greater Europe and European civilization. Our citizens think of themselves as Europeans». V. Poutine, «Russia and the Changing World». Voir aussi : Décret du Président de la Russie, n. 703, 12 février 2013, par.56.

¹⁵⁶«Le fondement de l'identité nationale russe des peuples de la Fédération de Russie est un système historiquement établi de valeurs spirituelles et morales, culturelles et historiques communes, ainsi que la culture distinctive du peuple multinational de la Fédération de Russie en tant que partie

multiethnique de la Russie est présentée par V. Poutine comme un atout. Mais ce qui est fondamental dans sa perspective, c'est qu'elle est unie par la culture russe : « L'auto-identification du peuple russe, c'est une civilisation multiethnique unie par le noyau culturel russe¹⁵⁷ ». L. Poliakov résume la perception de V. Poutine du « monde russe » en mentionnant qu'il formule une « troisième voie » entre le projet multiculturel occidental, dont Poutine estime qu'il a échoué, et le défi que constitue le projet alternatif d'un « État national » fondé « exclusivement sur l'identité ethnique¹⁵⁸ ». C'est cette troisième voie qu'il prétendra protéger et promouvoir. La préservation de l'identité nationale russe passe généralement par la promotion des valeurs traditionnelles associées à cette identité. C'est la dimension franchement conservatrice de la doctrine Poutine : la priorité du spirituel sur le matériel, le respect des traditions familiales et religieuses, le travail, le service à la patrie, la morale et l'éthique, l'humanisme, la solidarité et la justice sociale¹⁵⁹. Très souvent dans les décrets présidentiels et les discours officiels, lorsqu'il est question des valeurs culturelles et traditionnelles russes, l'on mentionne, d'une part, l'importance de parfaire les connaissances de la jeunesse en matière d'histoire de la Russie, et d'autre part, de prioriser l'enseignement de la langue russe en Russie et au sein des pays de la CEI comme facteur d'unité entre les peuples de l'ancien espace soviétique. Cette priorité sera d'autant plus importante que les autorités russes sont parfaitement conscientes de la diminution significative de l'enseignement du russe dans les États du proche étranger¹⁶⁰. C'est en grande partie l'Agence fédérale des affaires de la CEI, des compatriotes résidant à l'étranger et de la coopération humanitaire internationale créé par décret présidentiel en septembre 2008 qui est chargée de promouvoir et développer l'enseignement du russe au niveau international et surtout dans les pays de la CEI¹⁶¹. Dans son ouvrage « la Russie entre deux mondes », H. Carrère d'Encausse conclue son analyse de cette problématique en affirmant :

Conséquence de cette évolution délibérément organisée : dans la plupart des républiques de l'étranger-proche, les cadres de demain, l'élite en formation, non seulement seront étrangers à la langue et à la culture russes, et penseront la modernisation de leur pays en se référant au modèle occidental (ou turc) mais, en tout seront étrangers à la Russie¹⁶².

intégrante de la culture russe. » Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015, « La stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie »,

¹⁵⁷ V. Poutine, « La question russe » cité par L. Poliakov, « Le « conservatisme » en Russie : instrument politique ou choix historique? », *IFRI, Russie.Nei.Visions*, n. 90, décembre 2015, ISBN :978-2-36567-503-1, p. 19.

¹⁵⁸ L. Poliakov, « Le « conservatisme » en Russie : instrument politique ou choix historique? » p. 19.

¹⁵⁹ Voir : Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015, par. 11, 77 et 78.

¹⁶⁰ Voir : Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015 par. 79

¹⁶¹ Voir : S. Lavrov, « Intervention du Ministre des affaires étrangères de la Russie à la réunion des dirigeants des centres scientifiques et culturels et des représentants de l'Agence Fédérale des affaires de la CEI, des compatriotes résidant à l'étranger et de la coopération humanitaire internationale », Moscou, le 23 septembre 2012, *Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie*, (page consultée le 10 décembre 2015, http://archive.mid.ru//brp_4.nsf/0/20A33F2FA0172FA044257A700043CB11

¹⁶² H. Carrère d'Encausse mentionne dans son ouvrage *La Russie entre deux mondes* mentionne qu'en Ukraine, des 20 000 établissements scolaires où l'on enseignait en russe, il n'en reste que 1345. En Asie centrale, l'enseignement du turc et de l'anglais remplace progressivement celui du russe. L'alphabet cyrillique a été abandonné au Turkménistan et en Ouzbékistan.

Dans les décrets présidentiels, dont celui de décembre 2015, on rappelle aussi qu'une bonne connaissance de l'histoire permet de consolider « la société civile autour de valeurs partagées qui constituent les fondements de l'État comme la liberté et l'indépendance de la Russie », le patriotisme, la paix interethnique¹⁶³. Cette volonté de protéger les spécificités civilisationnelles russes et ses valeurs traditionnelles conservatrices correspond au contenu plus « essentialiste culturel » de l'approche « civilisationniste » dans la doctrine Poutine. La coopération très étroite entre l'église orthodoxe russe et plus spécialement celle entre V. Poutine et le Métropolitain Kirill s'inscrivent dans ce processus de renforcement de la vision conservatrice des autorités russes. Rappelons que le Métropolitain a endossé l'ouvrage « Russkaya Doctrina », qui propose une vision de la civilisation russe comme autonome et opposée aux valeurs décadentes occidentales¹⁶⁴.

L'auteur J. Mankoff estime que ce virage conservateur permet l'établissement d'une forme de consensus au sein de l'élite politique russe autour des valeurs partagées liées à l'identité et aux intérêts fondamentaux de la Russie¹⁶⁵. Pour sa part, L. Poliakov va plus loin en estimant que la référence aux valeurs traditionnelles serait une forme d'idéologie nationale ou de ciment idéologique¹⁶⁶. La promotion des valeurs traditionnelles permettrait de réconcilier le pouvoir et la société. Pour F. Loukianov, rédacteur du magazine « Russia in Global Affairs », le conservatisme serait même devenu l'idéologie de l'État russe¹⁶⁷. Toutefois, comme le mentionne L. Poliakov¹⁶⁸, cela irait directement à l'encontre de l'article 13 de la constitution russe qui proclame qu'« aucune idéologie ne peut s'instaurer en qualité d'idéologie d'État¹⁶⁹ ».

L'excellente étude, réalisée sous la supervision de S. Karaganov et présentée au Club de discussion Valdai, sur l'identité nationale et le futur de la Russie tend plutôt à démontrer que les valeurs traditionnelles comme la famille, les enfants et le travail comme sources de respect social tendent à décliner. Citant deux sondages réalisés par l'Institut de sociologie de l'Académie des sciences de Russie réalisés en 1986 et 2006, l'étude note que 60% des répondants estimaient en 1986 que la famille et le mariage occupaient la première place dans l'échelle des valeurs sociales, suivi par les enfants avec 55%. Or, dix ans plus tard, 53% (-7%) des répondants continuaient à placer la famille et le mariage au premier rang, alors que les enfants recueillaient un appui de 45% (-10%). En ce qui concerne le travail, l'étude « National Identity and the Future of Russia » démontre qu'il est aujourd'hui considéré d'abord comme une source de bien-être matériel, alors que sous le régime soviétique, il était considéré comme une source de respect, de mode de réalisation de soi et de statut social. Les auteurs de l'étude notent qu'en 1986, 31 % des répondants plaçaient en première position les valeurs liées à la consommation et au bien-être-matériel, alors qu'en 2006 ce

¹⁶³ Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015, par. 11.

¹⁶⁴ Tsygankov, A.P. et P.A. Tsygankov, « National Ideology and IR Theory : Three Incarnations of the Russian Idea », *European Journal of International Relations*, 24 février 2010, vol. 16, n. 4, 663-686, DOI :10.1177/1354066109356840.

¹⁶⁵ J. Mankoff, *Russian Foreign Policy: The Return of Great Power Politics*, Rowman & Littlefield Publishers, 2011.

¹⁶⁶ L. Poliakov, « Le « conservatisme » en Russie : instrument politique ou choix historique? ».

¹⁶⁷ F. Loukianov, « Poutine proclame le conservatisme idéologie d'État », *Sputnik France*, 13 décembre 2013, page consulté le 20 avril 2015, https://fr.sputniknews.com/points_de_vue/20131213200007489/

¹⁶⁸ L. Poliakov, « Le « conservatisme » en Russie : instrument politique ou choix historique? ».

¹⁶⁹ Constitution de la Fédération de Russie, art.13.

pourcentage augmentait à plus de 55%¹⁷⁰. Est-ce dire que la société russe évolue sensiblement comme les sociétés occidentales et que les valeurs traditionnelles sont en profondes mutation? Les études consultées tendent à démontrer que la Russie est elle aussi en mutation sur le plan des valeurs. Selon un sondage de VTsIOM réalisé en août 2013, seulement 6% des répondants définissaient l'identité nationale russe à partir de son appartenance à la religion orthodoxe et au respect de ses traditions. En revanche, 35 % des répondants estimaient que c'est le simple fait d'avoir grandi en Russie dans les traditions culturelles russes qui seraient à la source de l'identité russe¹⁷¹.

Par contre, si les valeurs traditionnelles tendent à se transformer plusieurs facettes du discours conservateur restent populaires. La perception de la population russe quant au conservatisme évolue même positivement. Selon le sondage de VTsIOM du 16 mai 2014, à la question : « Personnellement, avez-vous de la sympathie pour les idées conservatrices? », en 2003, 37 % des répondants avaient une opinion favorable, alors que 33% avaient une opinion défavorable et 30% ne se prononçaient pas. En 2014, 48% avaient une opinion favorable, un gain de plus de 11%, alors que 35% avaient une opinion défavorable¹⁷². En réalité, c'est chez les « indécis » du sondage de 2003 que les gains favorables aux idées conservatrices ont été obtenus. Au final, comme dans plusieurs sociétés, si progressivement les valeurs traditionnelles s'effritent, l'introduction de nouvelles valeurs et pratiques comme le mariage gai se heurtent à des résistances qui renforcent le soutien au discours conservateur.

Les dirigeants russes sont-ils pour leur part de réels conservateurs ? Il est difficile d'évaluer le niveau d'attachement des décideurs russes aux valeurs conservatrices et civilisationnelles en matière de politique étrangère. Par contre, nous savons qu'elles sont de plus en plus présentes dans le discours russe et dans les documents officiels. Pour M. Laruelle, il s'agirait surtout d'un métadiscours qui permet de légitimer les actions de la Russie au niveau de sa politique étrangère :

Only moral conservatism can become more explicit, with benign effect. It enjoys a silent majority, respects social hierarchies, does not call the legitimacy of the Kremlin into question, stigmatizes sexual minorities that are less threatening than ethnic minorities, and lacks destabilizing potential. And unlike nationalism, which can be both thought (ideology) and practice (public policies and violence), moral conservatism is primarily a meta-narrative¹⁷³.

Nous pourrions ajouter à cette observation de M. Laruelle que, même dans sa dimension « civilisationniste », V. Poutine conserve ses attaches étatistes/réalistes, notamment lorsqu'il affirme : « Russia has not only to preserve its culture but to use it

¹⁷⁰ A. Likhacheva et I. Makarov, (Eds), « National Identity and the Future of Russia », *Valdai Discussion Club Report*, p.16.

¹⁷¹ A. Likhacheva et I. Makarov, (Eds), « National Identity and the Future of Russia », *Valdai Discussion Club Report*, p. 30.

¹⁷² VTsIOM, « La nébuleuse du conservatisme russe », 16 mai 2014, page consultée le 22 juin 2016, http://wciom.ru/fileadmin/file/reports_conferences/2014/2014-05-16-konservatizm.pdf. L. Poliakov cite ce sondage dans son article « Le « conservatisme » en Russie : instrument politique ou choix historique? ». Nous utilisons sa traduction.

¹⁷³ M. Laruelle, « Conservatism as the Kremlin's New Toolkit : an ideology at the Lowest Cost », *Russian Analytical Digest*, No.138, novembre 2013, p. 3

as a powerful force for progress in international markets. [...] Exporting education and culture will help to promote Russian goods, services and ideas¹⁷⁴ ».

Le discours est-il essentiellement stratégique ? Nous ne le pensons pas, mais une chose est certaine : comme nous l'avons démontré précédemment, une partie du discours civilisationnel sur le patriotisme, la défense des spécificités du monde russe et l'indépendance de la Russie demeure très populaire. Lorsqu'il est question du rôle de la Russie comme gardienne des valeurs civilisationnelles du monde russe, la problématique de la défense des droits des compatriotes vivant dans le proche étranger est presque systématiquement présente.

III.3. La défense des droits des compatriotes et la crise ukrainienne

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la défense des compatriotes vivant dans le proche étranger sera formulée comme l'une des priorités de la politique étrangère russe¹⁷⁵. Avec la crise ukrainienne et la réinsertion de la Crimée dans la Fédération de Russie, la problématique deviendra un point central qui justifiera la politique et les mesures adoptées par la Russie dans le cadre de ses relations avec l'Ukraine. Dans son discours devant la Douma d'État et le Conseil de la Fédération du 18 mars 2014, V. Poutine justifie la politique russe à l'égard de l'Ukraine et de la Crimée en ces termes :

Ceux qui se sont opposés au coup d'État ont été immédiatement menacés de répression. Bien entendu, la première ligne a été la Crimée, la Crimée russophone. Face à ces événements, les habitants de Crimée et de Sébastopol se sont tournés vers la Russie pour qu'elle les aide à défendre leurs droits et leurs vies et à empêcher la propagation des événements qui se déroulaient et sont toujours en cours à Kiev, Donetsk, Kharkov et dans d'autres villes ukrainiennes. Naturellement, nous ne pouvions pas laisser cet appel sans réponse ; nous ne pouvions pas abandonner la Crimée et ses habitants en détresse. Cela aurait été une trahison de notre part¹⁷⁶.

Dans ce discours de V. Poutine, la logique de l'argumentaire est poussée à sa limite et intègre une dimension propagandiste évidente. Reprenons ce discours. Un coup d'État a été organisé par les mouvements ultra-nationalistes d'extrême-droite antisémites dans un pays qui historiquement a été étroitement lié à la Russie. Ces putschistes ont été supportés à l'encontre des normes du droit international par les pays occidentaux et les ONG financées par les étrangers. Le coup d'État et les actions qui ont suivi ont été « dirigées contre l'Ukraine et la Russie et contre l'intégration eurasienne ». Les nouveaux détenteurs du pouvoir en Ukraine ont menacé les droits linguistiques, la sécurité et l'intégrité physique des russophones de Crimée et de l'est de l'Ukraine. Craignant une intervention armée des forces fédérales ukrainiennes, les

¹⁷⁴ V. Poutine, « Russia and the Changing World », *RT Question More*, 27 février 2012, page consultée le 22 décembre 2015, <https://www.rt.com/politics/official-word/putin-russia-changing-world-263/>

¹⁷⁵ Dans le Décret du Président de la Russie, n. 703, 12 février 2013, au niveau des objectifs principaux de la politique étrangère de la Russie on peut lire au par.4 al.g : « la protection sous tous les aspects des droits et des intérêts légaux des citoyens et des compatriotes russes domiciliés à l'étranger, la défense des approches russes au sujet de la protection des droits de l'homme dans le cadre de différents forums internationaux; »

¹⁷⁶ V. Poutine, Discours sur l'intégration de la Crimée à la Fédération de Russie, 14 mars 2014.

autorités politiques de Crimée ont demandé la protection de la Russie. Celle-ci a répondu favorablement à cette demande, car selon V. Poutine, l'ignorer aurait été une véritable trahison¹⁷⁷. La Russie a rehaussé le niveau d'alerte des forces militaires russes déjà présentes en Crimée. Le Parlement de Crimée a organisé un référendum. Plus de 90% de la population de Crimée et de Sébastopol se sont prononcés pour le rattachement de la Crimée et de Sébastopol à la Russie. Un pourcentage qui correspond exactement, selon V. Poutine, au support de l'opinion publique russe face à cette demande. L'indépendance du Kosovo en 2008, reconnu par les pays occidentaux et par la Cour internationale de justice malgré l'opposition de la Serbie et de la Russie, a constitué un précédent qui permet d'affirmer le caractère légal de cette réinsertion de la Crimée dans la Fédération de Russie :

Conformément à l'article 2 du chapitre 1 de la Charte des Nations Unies, la Cour internationale de l'ONU a approuvé cette approche et a fait le commentaire suivant dans sa décision du 22 juillet 2010, et je cite : « Aucune interdiction générale ne peut être déduite de la pratique du Conseil de sécurité en ce qui concerne les déclarations d'indépendance ». Et encore : « Le droit international général ne contient aucune interdiction contre les déclarations d'indépendance¹⁷⁸ ».

Chaque fois qu'il est question de justifier sur le plan juridique la reconnaissance par la Russie de l'indépendance de l'Abkhazie, de l'Ossétie du Sud (2008) et de la Crimée (2014), les autorités russes citent le précédent du Kosovo. V. Poutine ajoute à son argumentaire que la reconnaissance des volontés du peuple d'accéder à l'indépendance, lorsqu'exprimée clairement par voie de référendum, est l'expression de la véritable démocratie. Dans son discours de septembre 2015 devant l'Assemblée générale de l'ONU, il affirmait :

La démocratie, c'est la volonté du peuple, les gens se sont prononcés pour la vie qu'ils voulaient mener. Pour moi, le territoire et les frontières ne sont pas aussi importants que le destin des populations. (...) si les Kosovars au Kosovo disposent du droit à l'autodétermination, pourquoi les habitants de la Crimée n'auraient-ils pas ce même droit¹⁷⁹.

Comme nous le constatons, la Russie a accordé, dans les trois cas cités de reconnaissance des indépendances, la prépondérance au principe du droit à l'autodétermination des peuples sur ceux du respect de l'intégrité territoriale des États et de l'intangibilité des frontières. Bien qu'il soit fondé, cet argumentaire ne prend pas en considération un ensemble de facteurs qui, sur le plan juridique, milite contre la légalité de la réinsertion de la Crimée dans la Fédération de Russie au dépend de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et du principe de l'intangibilité des frontières. Par exemple, le droit à l'autodétermination n'est pas un droit à la sécession ou à l'indépendance, tandis que la présence d'une armée étrangère russe sur le territoire de la Crimée au moment du référendum va à l'encontre des pratiques reconnues par la CIJ; la Russie s'est engagée par traité à respecter l'intégrité territoriale de l'Ukraine et

¹⁷⁷ S. Lavrov abonde dans le même sens : « En réponse la Russie a démontré que nous n'allions pas en aucun cas observer la mise en œuvre de l'opération de changement de régime dans le pays voisin fraternel, l'attaque ouverte aux Russes, leur langue, l'histoire, la culture et leurs droits en conformité avec les conventions européennes. », S. Lavrov, « Un regard sur la pensée russe en matière de politique étrangère ».

¹⁷⁸ V. Poutine, Discours sur l'intégration de la Crimée à la Fédération de Russie, 14 mars 2014.

¹⁷⁹ V. Poutine, Discours du 28 septembre 2015, à l'Assemblée générale de l'ONU,

à s'abstenir de toute menace ou usage de la force à son encontre, notamment en échange de ses 1900 têtes nucléaires (Accords de Minsk, décembre 1991 Mémoire de Budapest, décembre 1994, Accord d'amitié Russie/Ukraine, mai 1997 en plus des accords de 1997 et de 2010 sur le stationnement des troupes russes en Crimée et à Sébastopol)¹⁸⁰. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution (A/68/L.39, 24 mars 2014) dans laquelle elle réaffirme «son attachement à la souveraineté, à l'indépendance politique, à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues» et souligne l'invalidité du référendum de Crimée¹⁸¹. Seulement onze États se sont prononcés contre la résolution, dont la Russie, l'Arménie, le Belarus, la Bolivie, Cuba, le Nicaragua, la Corée du Nord et la Syrie. L'organisation de cette opposition à la Russie au sein de l'Assemblée générale conduira à l'automne 2016 à son échec d'être réélu au Conseil des droits de l'Homme.

Il est certain que la politique de la Russie vis-à-vis l'Ukraine répond à des objectifs politiques définis par les autorités russes en termes d'intérêts nationaux. Or, pour les autorités russes, les conditions préalables à la réalisation de ces objectifs étaient en 2014 réunies :

- Le précédent du Kosovo permettait de légitimer, sur le plan juridique, la réinsertion de la Crimée dans la Fédération de Russie ;
- La mise au pas de la Tchétchénie et le renforcement des pouvoirs fédéraux en Russie permettaient d'écarter, pour un certain temps du moins, la menace d'une partition du territoire de la Russie ;
- La réforme des forces armées et la présence des troupes russes en Crimée et dans la ville de Sébastopol permettaient de faire reposer les décisions politiques sur des éléments de puissance incontournables au service des ambitions et des intérêts politiques de la Russie ;
- Le sort des « compatriotes » d'Ukraine, et plus spécifiquement de Crimée, jouissait dans l'opinion publique russe d'un support évident¹⁸² ;
- Avec la guerre de Géorgie en 2008, puis avec la Crimée et la guerre civile en Ukraine, le pouvoir politique russe avait l'occasion de mettre un terme à ce qu'il qualifie d'endiguement de la Russie en Europe.

Le coup de force de la Russie dans le dossier de la Crimée est-il l'expression d'une nouvelle volonté expansionniste de la Russie ? Nous ne le croyons pas. Au contraire, la crise ukrainienne est, comme le mentionne S. Lavrov, « une limite où la compression du ressort n'est plus possible¹⁸³ ». Nous pensons que la Russie y a affirmé les limites de la progression de l'Europe et du monde occidental dans sa sphère d'intérêt. La crise ukrainienne a été l'occasion pour la Russie d'affirmer sa volonté d'utiliser la puissance militaire en cas de poursuite de cette avancée. C'est là

¹⁸⁰ Voir à ce sujet : J.D. Giuliani, « La Russie, l'Ukraine et le droit international, 16 février 2015, Fondation Robert Schuman, Le Centre de recherches et d'études sur l'Europe, page consultée le 20 janvier 2016, <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0344-la-russie-l-ukraine-et-le-droit-international>

¹⁸¹ Nations Unies, *Assemblée générale*, « Intégrité territoriale de l'Ukraine, résolution A/68/L.39*, 24 mars 2014.

¹⁸² Selon le sondage du Pew Research Center de juin 2015, 83% des personnes interrogées approuvaient la politique du président Poutine à l'égard de l'Ukraine. Plus encore, 59% des personnes interrogées estiment que le Donbass devrait être indépendant ou rattaché à la Russie. K. Simmons, B. Stokes et J. Poushter, *NATO Publics Blame Russia for Ukrainian Crisis, but Reluctant to Provide Military Aid : In Russia, Anti-Western Views and Support for Putin Surge*.

¹⁸³ S. Lavrov, « Un regard sur la pensée russe en matière de politique étrangère ».

le changement le plus important. La nouvelle frontière mentale du monde russe vers l'Ouest est définie. Les tenants de la doctrine Poutine ne pouvaient perdre sans réagir l'Ukraine, « berceau de sa civilisation », La Russie n'est pas la Serbie et, au final, elle a fait la démonstration que la reconstruction de la puissance de son État reste le moyen le plus efficace de défendre ses intérêts.

Les conséquences de cette politique pourraient toutefois s'avérer contre-productives pour la Russie. D'abord, dans la réalité, la Russie a perdu l'Ukraine. Une Ukraine divisée, morcelée et déchirée, notamment en raison d'une situation économique catastrophique (-9,9% de variation du PIB en 2015), mais une Ukraine qui, malgré sa très forte dépendance face aux ressources énergétiques russes, est dorénavant tournée vers l'Ouest. À moins d'un changement radical de régime politique en Russie ou encore d'un éclatement de l'Ukraine, qui redéfinirait l'organisation de l'ensemble du territoire, l'Ukraine continuera de tourner le dos à l'Est.

Le revers de cette crise ukrainienne est l'isolement accru de la Russie par rapport aux dynamiques européennes et plus généralement occidentales. Comme le mentionne F. Loukianov : « Fin 2014, la Russie a érigé entre elle-même et l'Occident une barrière basée sur la capacité opérationnelle de ses forces armées, sur le rejet idéologique et politique et sur la réduction des échanges, la chute du rouble rendant les importations en provenance d'Europe très coûteuses¹⁸⁴ ». Bien sûr, par son support et ses implications dans les mouvements du Donbass, la Russie se présente comme un acteur incontournable dans le processus de résolution de crise. Elle a été l'acteur principal avec le gouvernement ukrainien dans les négociations de Minsk 2. Mais la mise en œuvre de Minsk 2 dépend en très grande partie de la réforme constitutionnelle en Ukraine; une réforme qui, pour les rebelles et la Russie, introduirait une forme de fédéralisme¹⁸⁵. L'option de la fédéralisation a toujours eu la cote en Russie. Depuis plusieurs années, S. Glaziev, conseiller du président, fait la promotion de cette solution. Or, le parlement ukrainien, sous la direction du premier ministre Iatseniouk soutenu par des factions ultra-nationalistes, s'est opposé à la fédéralisation. Les dynamiques politiques avec l'arrivée du premier ministre V. Hroïsmann seront-elles différentes ? Il faut en douter.

La réforme constitutionnelle approuvée par la Cour constitutionnelle en 2015 ne répond pas aux demandes des rebelles du Donbass, qui exigeaient un statut semi-autonome pour leur république. Une loi à durée déterminée de 3 ans devait être adoptée pour répondre à ces exigences. Évidemment, les rebelles et la Russie demandaient que cette semi-autonomie soit permanente. En d'autres termes, à la fédéralisation de l'Ukraine demandée par les rebelles et soutenue par la Russie, les autorités politiques ukrainiennes ont répondu par une décentralisation. De plus, cette réforme a été élaborée sans consultation des autorités politiques des républiques auto-proclamées de Lougansk et du Donetsk.

La réaction de la Russie aux mouvements populaires ukrainiens de 2014 a aussi un caractère défensif. En effet, une partie des révoltés de Maïdan dénonçaient la dérive autoritaire et la corruption endémique des régimes du type russe. Le mouvement de contestation préconisait un rapprochement avec l'Europe dans l'espoir de voir s'améliorer la qualité de vie des peuples d'Ukraine, comme cela a été le cas en

¹⁸⁴ F. Loukianov, « La Russie une puissance révisionniste ? », *Politique étrangère*, vol. 2, été 2015, pp. 11-24.

¹⁸⁵ Une version française des accords de Minsk 2 a été publiée par les services de communication de l'Élysée le 13 février 2015 : <http://www.elysee.fr/declarations/article/ensemble-de-mesures-en-vue-de-l-application-des-accords-de-minsk/>

Pologne, en Hongrie en Tchéquie. Or, la victoire du mouvement s'annonçait perturbatrice pour la Russie et le régime Poutine. Le discours politique russe avait tout intérêt à interpréter le mouvement comme d'abord une manifestation du nationalisme exclusif ukrainien et de ce fait, à en réduire la portée des revendications sociales et politiques.

Comme dans les cas de l'Abkhazie, de l'Ossétie du Sud et de la Transnistrie, la Russie a joué la carte du sort des minorités ethniques et russophones pour servir ses intérêts nationaux et pour infléchir des tendances russophobes et pro-occidentales dans ces États de l'ancien bloc soviétique. En ce sens, la doctrine Poutine se conforme parfaitement à la vision étatiste/réaliste. De surcroît, les sondages le démontrent, la politique étrangère du Président Poutine est jouit d'un soutien populaire important en Russie. par la population. En 2012, 69% des personnes interrogées par le Pew Research Center disaient avoir confiance dans la politique étrangère de V. Poutine. En 2015, après la crise ukrainienne, ce pourcentage augmentait à plus de 88%¹⁸⁶. Ainsi, malgré les difficultés économiques engendrées par la baisse des prix des produits énergétiques et la très difficile modernisation de l'appareil productif russe, la cote de popularité du président Poutine atteint des sommets. En juillet 2016, selon le sondage du Centre d'analyse Youri Levada, 82% des personnes interrogées approuvaient les politiques du président V. Poutine, alors que l'approbation du Premier ministre Medvedev se situait au même moment à 55%. À l'approche des élections législatives, la situation peut être préoccupante, car en juillet, 58% des personnes interrogées désapprouvaient les activités de la Douma d'État, alors que 42 % les approuvaient¹⁸⁷.

III.4. La diversification des partenaires économiques et le pivot vers l'est

Nous savons que depuis plusieurs années, la Russie tente de diversifier ses réseaux internationaux, que ce soit sur le plan politique ou économique. Dans les documents définissant la politique étrangère de la Fédération de Russie, c'est ce que l'on qualifie de politique « multivectorielle » dans un monde « polycentrique¹⁸⁸ ». Or l'isolement de la Russie, engendré par ses réactions musclées face aux expansions de l'OTAN et de l'UE, a contribué à renforcer cette exigence de diversifier ses relations internationales notamment dans le cadre des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), du RIC (Russie, Inde et Chine,) de l'Organisation de coopération de

¹⁸⁶ K. Simmons, B. Stokes et J. Poushter, *NATO Publics Blame Russia for Ukrainian Crisis, but Reluctant to Prohibit Military Aid : In Russia, Anti-Western Views and Support for Putin Surge*.

¹⁸⁷ Le Centre d'analyse Youri Levada, page consultée le 8 août 2016, <http://www.levada.ru/indikatory/odobrenie-organov-vlasti/>

¹⁸⁸ « Les relations internationales sont à l'étape de transition dont le sens principal est la formation du système international polycentrique. » Décret du Président de la Russie, n. 703, 12 février 2013 par 5. Voir aussi : Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015, par 7. S. Lavrov dans son discours intitulé « Un regard sur la pensée russe en matière de politique étrangère », résume la conception russe de la façon suivante : « Il est évident qu'une telle coopération doit se fonder sur la base de la reconnaissance de la réalité objective, notamment la formation d'un nouveau système démocratique, polycentrique des relations internationales, en pleine conformité avec le plan initial, prévue par les pères fondateurs de la Charte des Nations Unies. Le sens profond de la politique étrangère russe repose dans le renforcement cohérent de l'approche multivectorielle ».

Shanghai et du forum de Coopération économique Asie-Pacifique. Elle veut aussi jouer un rôle de premier plan dans le groupe des vingt¹⁸⁹.

Au niveau régional, le développement des mouvements d'intégration au sein de la CEI demeure une priorité de la politique étrangère russe¹⁹⁰. C'est à l'automne 2000 que l'on assiste à la création de la Communauté économique eurasiatique (Eurasec 2000-2015), dont l'objectif principal était de créer un véritable marché commun entre les États membres¹⁹¹. Outre la Russie et la Biélorussie, l'organisation réunissait le Kazakhstan, l'Ouzbékistan (auto-suspendu en 2008), le Tadjikistan et le Kirghizstan. La Moldavie, l'Arménie et l'Ukraine avaient le statut d'observateur. Il faut souligner ici le peu d'intérêt des États européens et caucasiens de la CEI dans cette organisation. La résistance de la Géorgie, de l'Ukraine, de la Moldavie et même de son plus fidèle allié dans le Caucase, l'Arménie, aux projets intégrationnistes russes constitue une forme d'échec de cette priorité donnée à la CEI dans la stratégie russe. De toute évidence la « diplomatie énergétique » ne permettait pas d'obliger ces États à participer aux processus d'intégration économique au sein de la CEI.

La création de l'Eurasec traduisait aussi la volonté de la Russie de resserrer ses liens économiques avec ses États alliés d'Asie centrale. Ce processus s'inscrit dans ce que l'on qualifie de « pivot vers l'est », cher à l'ancien ministre des affaires étrangères, Primakov. Cette politique sera non seulement maintenue par ses successeurs, mais elle deviendra une priorité en raison, d'une part, du potentiel de croissance des relations avec la Chine et les pays « émergents »¹⁹² et d'autre part, de la détérioration de ses relations avec les membres de l'Union européenne.

L'Eurasec a été dissoute le 1^{er} janvier 2015. Elle a été remplacée par l'Union économique eurasiatique (UEEA). Le développement de l'UEEA est considéré comme l'une des principales priorités économiques de la politique étrangère de la

¹⁸⁹ Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015, par 88. Voir aussi : J. Sapir, « Chine, Russie : le grand pivotement, 25 octobre 2014, *RussEurope*, page consultée le 20 mai 2016, <https://russeurope.hypotheses.org/2954>.

¹⁹⁰ « Un vecteur prioritaire de la politique étrangère de la Russie est le développement de la coopération bilatérale et multilatérale avec les états participants de la Communauté des États indépendants (CEI) et la poursuite de son renforcement en tant que base pour intensifier la collaboration régionale entre ses participants liés par un patrimoine historique commun et un potentiel d'intégration énorme dans divers domaines. » Décret du Président de la Russie, n. 703, 12 février 2013 par. 42.

¹⁹¹ Notons aussi au niveau des objectifs : la « mise en place intégral du régime de libre échange, de tarifs douaniers communs et de règlements non tarifaires ; mise en place de règles générales de commerce de biens et de services, assurant la libre sortie des biens et des services sur les marchés extérieurs ; introduction d'un système unifié de régime des changes et de contrôle ; création d'un système commun unifié de réglementation douanière ; élaboration et mise en œuvre de programmes de développement socio-économiques conjoints ; mise en place de conditions égales de production et d'activités entrepreneuriales ; création d'un marché commun de prestations de transport et d'un système unique de transports ; création d'un marché commun en matière énergétique ; mise en place de conditions égales pour les investissements étrangers ; octroi de droits égaux à l'éducation et aux soins de santé aux citoyens des pays membres de l'Eurasec sur leur territoire ; rapprochement et harmonisation des législations nationales ; en vue de la création d'un espace juridique commun dans le cadre de la coopération, assurance d'interaction entre les systèmes juridiques des pays membres de l'Eurasec. » *Ministère des affaires étrangères de la République d'Arménie*, <http://www.mfa.am/fr/international-organisations/EurAsEC/>. Voir aussi le site de l'EURASEC : <http://www.evrases.com/>

¹⁹² « Les possibilités de l'Occident historique de dominer dans l'économie et politique mondiale continuent à se réduire. Le potentiel de force et de développement mondial déconcentre, se déplace vers l'Orient, vers la région d'Asie et du Pacifique en premier lieu », Décret du Président de la Russie, n. 703, 12 février 2013, par 6.

Russie depuis 2013. C'est l'un des outils privilégié du pivot vers l'Est¹⁹³. Les États membres sont la Russie, la Biélorussie, l'Arménie, le Kazakhstan et le Kirghizstan. Le Tadjikistan est candidat et l'Ouzbékistan et le Turkménistan sont des candidats potentiels. La Chine a refusé d'adhérer à l'organisation, donnant la priorité à son projet de Ceinture économique de la Route de la Soie, mais elle est ouverte à la signature d'un partenariat économique avec l'organisation¹⁹⁴. L'UEEA poursuit, pour l'instant, des objectifs essentiellement économiques. Elle vise la libre circulation entre les États membres des biens et services, du capital et de la main d'œuvre, ainsi qu'une meilleure coordination et harmonisation des politiques économiques¹⁹⁵.

Le pivot vers l'Est c'est aussi pour la Russie, l'élargissement de la zone de libre-échange à l'Égypte et au Viêt Nam puis éventuellement à la Chine, l'Inde, l'Iran et la Turquie. Cet élargissement permettrait de diversifier les espaces pour ses exportations et à plus long terme s'avérer un instrument pour moderniser son économie.

Un autre pilier du pivot vers l'Est est l'Organisation de Coopération de Shanghai¹⁹⁶. L'organisation (Russie, Chine, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan et Ouzbékistan) a accueilli en juin 2016 deux nouveaux membres à savoir l'Inde et le Pakistan. Les objectifs de l'organisation sont multi-vectoriels mais les dimensions économiques politiques et sécuritaires priment¹⁹⁷. L'organisation représente un attrait indéniable pour la Russie. Premièrement, elle permet l'organisation d'une zone qui peut faciliter les objectifs de rapprochement avec la Chine tant sur les plans économique, politique qu'en matière de sécurité. L'Asie centrale est une zone propice aux mouvances intégriste, islamiste et terroriste. Un solide partenariat entre la Russie, la Chine et les autorités politiques de ces États favorisent la stabilité politique nécessaire à la croissance des relations économiques avec le partenaire chinois. Deuxièmement, les principes organisateurs de l'OCS (« Esprit de Shanghai ») sont basés sur l'égalité et le respect des spécificités et de la diversité de chacun et la non-ingérence dans les affaires intérieures¹⁹⁸. Cela permet à la Russie de développer ses relations économiques en se débarrassant des débats politiques entourant son régime politique et social; débats qui minent ses relations notamment avec l'UE, les États-Unis et le Canada. Ayant refusé d'accorder le statut d'État observateurs aux États-Unis et au Japon, il est clair que l'OCS représente pour ses États membres une forme

¹⁹³ Décret du Président de la Russie, n. 703, 12 février 2013, par 44.

¹⁹⁴ En mai 2015, la Russie et la Chine ont présenté une « Déclaration conjointe sur l'approfondissement du partenariat global et de la coopération stratégique et sur la promotion mutuellement bénéfique ». I. Timofeev et E. Alekseenkova, « L'Eurasie dans la politique étrangère russe : intérêts, opportunités, contraintes », *IFRI, Centre Russie/NEI*, décembre 2015, décembre 2015, ISBN :978-2-36567-490-4.

¹⁹⁵ Le site internet de l'UEEA présente en anglais les principales structures, objectifs, et ententes de l'Union : <http://www.eaeunion.org/?lang=en#about>. Voir aussi, Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015, par. 91.

¹⁹⁶ Le site Internet de l'OCS est http://rus.sectsco.org/about_sco/.

¹⁹⁷ Renforcer la confiance mutuelle et des relations de bon voisinage entre les États membres ; faciliter la coopération entre ces États dans les domaines politiques, économiques et commerciaux, scientifiques et techniques, culturels et éducatifs, ainsi que dans les domaines de l'énergie, des transports, du tourisme et de l'environnement; sauvegarder la paix, la sécurité et la stabilité régionales ;œuvrer à la création d'un nouvel ordre politique et économique international, plus juste et démocratique. Site Internet de l'OCS, page consultée le 15 juin 2016, http://rus.sectsco.org/about_sco/. Voir aussi : Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015, par 92.

¹⁹⁸ Voir : à propos de l'OCS, le site Internet de l'organisation, page consultée le 15 juin 2016, http://rus.sectsco.org/about_sco/

de contreponds aux politiques des États-Unis en Asie. C'est une réponse aux tentatives étasuniennes de développer notamment le Partenariat transpacifique¹⁹⁹.

Sur le plan sécuritaire l'OTSC reste une priorité pour la Russie²⁰⁰. Ses objectifs sont d'ordre sécuritaire et politique: garantir la sécurité collective des États membres; assurer la stabilité et l'intégrité territoriale des États membres; en cas de menace à cette sécurité; coordonner les positions et la réponse des États membres en vue d'éliminer cette menace; coordonner les politiques et actions des États membres contre la menace terroriste; harmoniser les positions des États membres sur les questions de sécurité internationale importante²⁰¹. Il est spécifié dans le traité deux aspects intéressants. Premièrement, comme dans le cas de l'OTAN, l'agression d'un État membre sera considérée comme une agression à l'ensemble des États membres et la réplique à cette agression sera collective si l'État agressé en fait la demande²⁰². Deuxièmement, il est exigé à l'article 1 du traité que les États membres ne participent pas aux activités d'organisations concurrentes en matière de sécurité. Sur les neuf États qui ont été membres de l'OTSC il n'en reste que six à savoir, la Russie, l'Arménie la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Tadjikistan. L'Ouzbékistan s'est auto-suspendu en 2012 en raison notamment des réticences du gouvernement Karimov face à la politique d'intégration politique et militaire préconisée par Moscou. Même s'ils font front commun dans leur opposition à la construction du barrage de Rogoun au Tadjikistan et de celui de Kambarata au Kirghizstan, qui menacerait leur approvisionnement en eau, les différends politiques sont nombreux entre l'Ouzbékistan de Karimov et le Kazakhstan de Nazarbaïev. De plus, même si le gouvernement Kamirov n'est pas intervenu militairement pour défendre les minorités ouzbèks victimes d'agression dans la partie kirghize de la vallée de Ferghana (880 morts et 200 000 personnes déplacées vers l'Ouzbékistan en juin 2010), les relations entre les deux États restent tendues²⁰³.

Sur le plan politique, nous devons admettre que les efforts de la Russie afin de réorganiser et « ré-institutionnaliser » les rapports entre les États issues de l'ancienne URSS se font difficilement. La Russie au sein du proche-étranger divise autant qu'elle réunit. Ne participent plus à la CEI, l'Ukraine, la Géorgie. Le Turkménistan est passé d'État membre à État associé. L'Union économique eurasiatique est réduite à six États. Sont absents des États importants comme l'Ouzbékistan et l'Ukraine sans oublier l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie et le Turkménistan. De nombreux conflits minent la qualité des rapports entre les États issues de l'URSS : le conflit russo-ukrainien, le conflit russo-géorgien, le différend russo-moldave au sujet de la Transnistrie, le conflit gelé du Nagorno-Karabach entre le fidèle allié de la Russie l'Arménie et l'Azerbaïdjan sans oublier les nombreux différends frontaliers et politiques entre les États d'Asie centrale.

¹⁹⁹ I. Timofeev et E. Alekseïenkova, « L'Eurasie dans la politique étrangère russe : intérêts, opportunités, contraintes », p. 9.

²⁰⁰ Décret du Président de la Russie, n. 703, 12 février 2013, par. 47

²⁰¹ Voir le site Internet de l'OTSC et plus spécialement le Traité de l'organisation de la sécurité collective : http://www.odkb-csto.org/documents/detail.php?ELEMENT_ID=126

²⁰² Traité de l'organisation de la sécurité collective art. 4

²⁰³ S. Carcanague, « L'Ouzbékistan dans l'incertitude », IRIS, Analyses, 1 septembre 2016, page consulté le 3 septembre 2016, <http://www.iris-france.org/79029-louzbekistan-dans-lincertitude/>. Plusieurs analystes estiment que ces heurts ne sont pas fondamentalement interethniques mais plutôt politiques et mafieux. Ils seraient le résultat des actions de l'ancien président kirghiz K. Bakiev pour reprendre le pouvoir. Voir : O. Ferrando, « Les violences ethniques de juin 2010 au Kirghizstan : l'identité manipulée », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol 41, nu. 3, septembre 2010, pp.109-136, septembre 2010, DOI : <http://dx.doi.org/10.4074/S0338059910003050>.

Il est intéressant d'examiner si la stratégie du pivot vers l'Est et celle de la diversification des réseaux économiques de la Russie se sont traduites par une réorientation de ses échanges avec ses partenaires économiques. Si nous examinons la valeur des importations et exportations de la Russie depuis 2001 avec les États de la CEI, force est de constater que l'importance de cette zone stratégique tend plutôt à diminuer. En 2001, 26,7% des importations totales (en valeurs) de la Russie provenaient des pays de la CEI, alors qu'en 2015 ce pourcentage était de seulement 11,1%. Si en 2001, 14,5% de la totalité des exportations russes se dirigeaient vers les États de la CEI, en 2015, ce pourcentage diminuait à 11,1%²⁰⁴. Qu'en est-il des échanges avec les États de l'Union économique eurasiatique (Biélorussie, Arménie, Kazakhstan, Kirghizstan et Tadjikistan)? En 2001, en valeur, 1,68% des exportations de la Russie se dirigeaient vers ces 5 pays. En 2015, ce pourcentage diminuait à 1,46%. Si pour les exportations on observe une relative stabilité en revanche pour ce qui est des importations, la diminution est plus significative soit de 2,94% en 2001 à 1,36% en 2015. Cette baisse est attribuable à une diminution importante de la valeur des importations de la Russie avec ses deux principaux partenaires de cette zone à savoir la Biélorussie 9,4% en 2001 à 4,4% en 2015 et le Kazakhstan 4,8% en 2001 et 2,3% en 2015²⁰⁵.

Le rapprochement politique de la Russie avec la Chine qui est au cœur du grand pivot vers l'Est devrait permettre à l'OCS de se développer avec plus de vigueur. Dans une certaine mesure, les intérêts politiques russo-chinois convergent dans leur résistance au pivot vers l'Asie des États-Unis. Or, sur le plan économique et surtout commercial, ce pivot vers l'Est de la Russie ne donne pas les résultats escomptés. Certes la Chine est devenue le principal partenaire économique de la Russie. Si en 2001, seulement 3,9% des importations de la Russie provenaient de la Chine en 2015 ce pourcentage atteignait 19,3%²⁰⁶. Les exportations russes vers la Chine représentaient en 2001 5,6% du total de la valeur des exportations du pays. Or en 2015, ce pourcentage atteignait 8,2%. Cette croissance de l'importance de la Chine dans les opérations commerciales russes à l'échelle mondiale est-elle le résultat de la volonté politique russe de réorienter ses échanges où est-ce là, une simple conséquence de l'importance accrue de la Chine dans les échanges mondiaux? Mentionnons simplement que dans le cas des États-Unis les importations en provenance de la Chine représentaient en valeur dans la totalité de ses importations 9,3% en 2001 et plus de 21,8% en 2015.

La croissance des relations économiques avec la Chine diminue la dépendance de la Russie face à ses partenaires européens. Toutefois, les États de l'UE restent, et de loin, les plus importants partenaires de la Russie en termes d'échanges. Entre 2001 et 2014, chaque année en moyenne plus de 42% des importations russes provenaient de la zone UE. En 2015, cette proportion chute à 35,8% en raison d'une part, de la compression volontaire par la Russie de ses importations en provenance de l'UE dans l'objectif de contrôler sa balance commerciale mis en péril par la chute des prix du pétrole et d'autre part, en raison des sanctions adoptées par l'UE à la suite de l'annexion de la Crimée et de la guerre civile dans l'Est ukrainien. Du côté des exportations de la Russie vers l'UE, en 2014, 45,1% de la valeur de ses exportations totales allaient vers la zone UE. En 2015 ce pourcentage a été réduit à près de

²⁰⁴ Voir annexe tableau 1. Sources : ITC calculations based on UN COMTRADE

²⁰⁵ Sources : ITC calculations based on UN COMTRADE

²⁰⁶ Voir annexe tableau 1. Sources : ITC calculations based on UN COMTRADE

40%²⁰⁷. La Russie demeure donc très dépendante de ses relations économiques avec l'UE.

La volonté manifeste de diversification des partenaires économiques est difficile à réaliser. Si nous faisons exception de la Chine et des échanges avec l'UE en 2015, le portrait global des échanges de la Russie reste sensiblement le même. Or, le grand virage vers l'est et cette volonté de renforcer les processus d'intégration économique seraient-ils porteurs d'un projet plus politique? Les auteurs I. Timofeev et E. Alekseenkova entrevoient manifestement cette possibilité lorsqu'ils affirment que «la politisation des projets économiques est l'un des grands risques qui pèsent sur l'intégration eurasiatique²⁰⁸ ».

IV. Conclusion

Nous avons démontré dans notre recherche que l'approche dominante dans la politique étrangère russe sous la gouverne de V. Poutine est l'approche étatiste/réaliste. Les autorités russes actuelles sont persuadées que la réalisation de leurs objectifs en matière de politique étrangère doit reposer sur de véritables facteurs de puissance politique, économique et militaire. Sous les présidences de V. Poutine et D. Medvedev il y a eu effectivement une stabilisation du régime politique au prix d'une diminution significative des libertés politiques et surtout, des capacités d'organisation de l'opposition. On a également réussi à réformer les forces militaires et de sécurité. Toutefois, la modernisation de l'appareil productif russe tarde à se réaliser. Or, cette modernisation est nécessaire à la réduction de la dépendance de l'économie russe par rapport aux recettes de ses exportations de pétrole et de gaz. La baisse des prix du pétrole malmène l'économie russe dans cette seconde moitié de la décennie. La performance économique est aussi minée par la dévaluation du rouble et les sanctions adoptées par les pays occidentaux à la suite de l'annexion de la Crimée et du conflit russo-ukrainien. Les tentatives de diversification des partenaires économiques sont difficiles à mettre en œuvre. De surcroît, comme Timofeev et Alekseenkova nous ne pensons pas que cette modernisation se réalisera dans le cadre de l'intégration eurasiatique et ni même dans le cadre de ses relations économiques avec la Chine et l'Inde.²⁰⁹ C'est d'abord dans ses relations avec l'Europe que réside le potentiel de modernisation. Malheureusement, la Russie s'est au cours des dernières années isolées des dynamiques européennes. Si la stratégie de la Russie de se présenter comme un acteur de premier plan dans la résistance à l'« impérialisme civilisationnelle » de l'Occident lui permet de se construire des alliances à l'échelle internationale, cette stratégie ne lui permettra pas de se moderniser. De plus, cette stratégie souffre des répercussions dans le monde musulman sunnite de l'association militaire entre la Russie et la Syrie.

L'introduction de la dimension « civilisationniste » dans le discours de la politique étrangère actuelle bien que très populaire dans les courants conservateurs pourrait dans le cas d'une montée de l'insatisfaction de la population russe à l'égard du gouvernement et des autorités politiques être récupérée par les courants plus

²⁰⁷ Voir annexe tableau 1 Sources : ITC calculations based on UN COMTRADE

²⁰⁸ I. Timofeev et E. Alekseenkova, « L'Eurasie dans la politique étrangère russe : intérêts, opportunités, contraintes », p. 7.

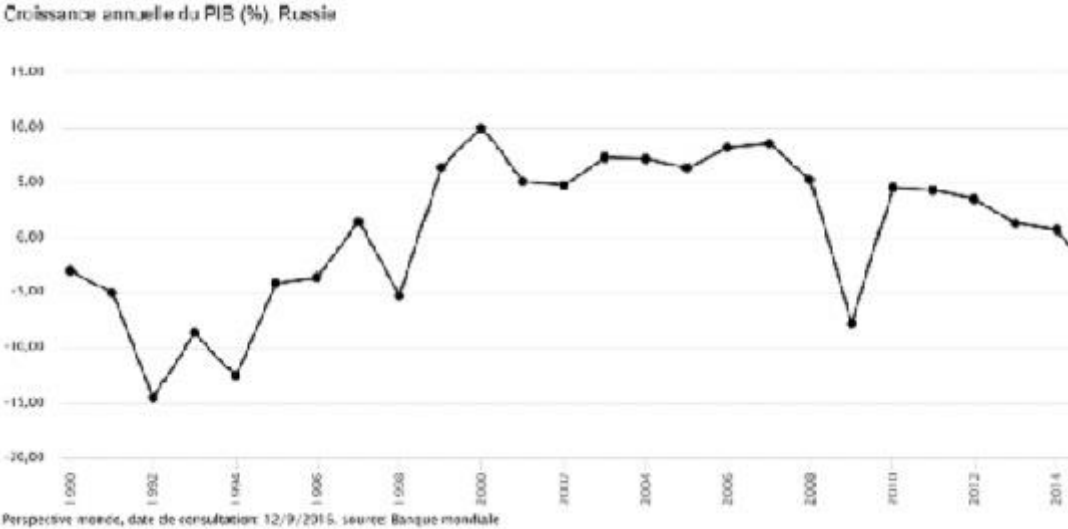
²⁰⁹ I. Timofeev et E. Alekseenkova, « L'Eurasie dans la politique étrangère russe : intérêts, opportunités, contraintes », p. 7.

« essentialistes » et nationalistes. Le risque historique d'un isolement accru de la Russie n'est pas à écarter.

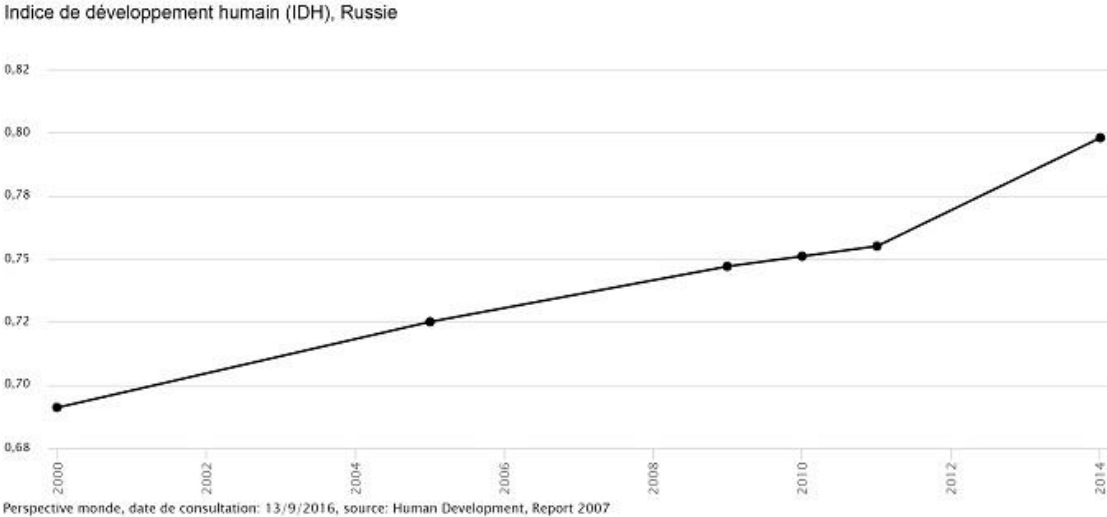
Si le retour en force de la Russie dans la crise en Syrie lui a permis de faire valoir sa nouvelle puissance militaire il ne nous permet pas d'affirmer qu'elle exercera à nouveau une influence de premier plan à l'échelle internationale. Le retour de la Russie comme grande puissance se fera uniquement lorsqu'elle aura à offrir un modèle alternatif viable. Or, le modèle de développement actuel en Russie reste, malgré les apparences, fragile. L'extraordinaire popularité du président Poutine repose en bonne partie sur ses réalisations passées et sur la relative stabilité qu'il a réussi à établir après des années de bouleversements. Elle repose aussi sur une politique étrangère qui rehausse la fierté du peuple russe. Dans l'opinion publique russe, le Président a le grand mérite d'avoir mis un terme à la politique de soumission de la Russie à l'Occident et surtout aux prétentions hégémoniques des États-Unis. Or, combien de temps encore la popularité du Président Poutine résistera aux difficultés structurelles et aux déficiences économiques de la Russie, à son isolement? Tôt ou tard, la Russie devra s'engager dans un processus de réformes et de modernisation. Si le développement de ses relations avec les puissances asiatiques constitue un atout elle ne pourra pas toutefois réussir cette modernisation en tournant le dos à l'Europe.

V. Annexe

Graphique 1

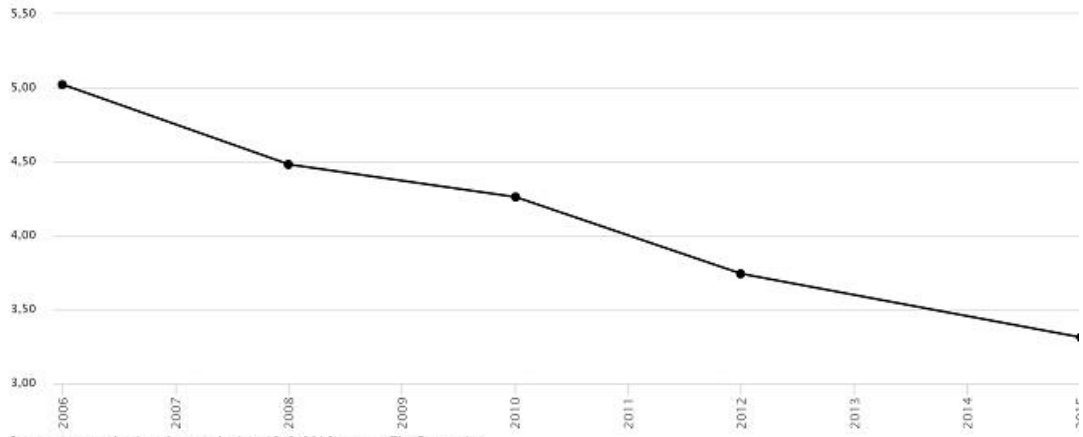


Graphique 2



Graphique 3

Démocratie: indice global, Russie



Perspective monde, date de consultation: 13/9/2016, source: The Economist

Tableau 1**Exportations et importations de la Russie par zone géographique****A. Imports**

Année	Bric	Chine	Inde	Brésil	CEI	UE	USA	Asie Centrale
2001	7,4	3,9	1,3	2,2	26,7	44,1	7,8	6,8
2005	10,5	7,4	0,8	2,4	19,2	44,7	4,6	4,5
2010	19,7	17	0,9	1,8	13,9	40,8	4,3	2,9
2012	18,4	16,4	1	1,1	13,8	42	4,9	3,6
2013	19	16,9	1	1,1	12,3	42,6	5,3	2,3
2014	20,2	17,7	1,1	1,4	11,4	41,2	6,5	2,9
2015	22,5	19,3	1,2	1,6	11,1	35,8	6,3	2,8

B. Exports

Année	BRIC	Chine	Inde	Brésil	CEI	UE	USA	Asie Centrale
2001	6,9	5,6	1,1	0,2	14,5	54,5	4,2	3,5
2005	6,6	5,4	1	0,3	13,5	57,6	2,6	3,4
2010	6,8	5	1,4	0,4	12,3	46,5	3,0	3,7
2012	8,7	6,8	1,4	0,4	11,7	46,8	2,5	4
2013	8,5	6,8	1,3	0,4	11,6	45,8	2,1	4,6
2014	8,9	7,5	0,9	0,5	10,5	45,1	1,9	4,2
2015	10,1	8,2	1,3	0,6	11,1	39,8	2,4	4,5

Sources : ITC calculations based on UN COMTRADE

VI. Bibliographie

V.1. Sources primaires ou officielles

Banque mondiale, *Données*, page consultée le 5 janvier 2016, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.DEFL.KD.ZG>.

Banque mondiale, *Russia economic report*, Balancing Economic Adjustment and Transformation, n.34, septembre 2015, <http://pubdocs.worldbank.org/pubdocs/publicdoc/2015/9/947201443562969282/rer34-eng.pdf>.

Conseil de l'Europe, Commission européenne pour la démocratie par le droit, Fédération de Russie, avis concernant la loi fédérale n129-FZ portant révision de certains actes législatifs, n.814/2015,CDL-AD(2016)020*, Strasbourg, le 13 juin 2016, par.18.

Conseil des droits de l'homme, « Study of the Human Rights Council Advisory Committee on promoting human rights and fundamental freedoms through a better understanding of traditional values of humankind », A/HRC/22/71 (6 décembre 2012), par. 11.

Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 24, 10 janvier 2000, « Concept de la sécurité nationale de la Fédération de Russie ».

Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 303, 18 février 2013, « Concept de la politique extérieure de la Russie ».

Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 537, 12 mai 2009, « Stratégie sur la sécurité nationale de la Fédération de Russie 2010-2020 ».

Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 565, 5 février 2010, « Doctrine militaire de la Fédération de Russie ».

Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 605, 7 mai 2012, « Mesures de réalisation de la politique extérieure de la Fédération de Russie ».

Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 703, 12 février 2013, « Concept de la politique extérieure de la Fédération de Russie ».

Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 683, 31 décembre 2015, « La stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie ».

Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 940, 14 septembre 1995, « Les orientations stratégiques de la Russie avec les États membres de la Communauté des États indépendants ».

Décret du Président de la Fédération de Russie, n. 976, 25 décembre 2014, « La doctrine militaire de la Fédération de Russie ».

- Lavrov, Sergei, « Intervention du Ministre des affaires étrangères de la Russie à la réunion des dirigeants des centres scientifiques et culturels et des représentants de l'Agence Fédérale des affaires de la CEI, des compatriotes résidant à l'étranger et de la coopération humanitaire internationale », *Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie*, 23 septembre 2012, page consultée le 10 décembre 2015, http://archive.mid.ru/brp_4.nsf/0/20A33F2FA0172FA044257A700043CB11.
- Lavrov, Sergei, « Un regard sur la pensée russe en matière de politique étrangère », *Points de vue alternatifs*, page consultée le 25 février 2016, <http://www.points-de-vue-alternatifs.com/2014/06/un-regard-sur-la-pensee-russe-en-matiere-de-politique-etrangere-discours-de-s-lavrov-4-juin.html>.
- Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie, 12 juillet 2013, « Plan d'action de la Fédération de Russie jusqu'en 2018 ».
- Nations Unies, *Assemblée générale*, « Intégrité territoriale de l'Ukraine, résolution A/68/L.39 », 24 mars 2014.
- OTAN, *Nato-Russia Relations : A New Quality*, 28 mai 2002, page consultée le 15 décembre 2015, http://www.nato.int/cps/en/natolive/official_texts_19572.htm.
- OTAN, *Relations OTAN-Russie : les faits*, page consultée le 5 juillet 2016, http://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_111767.htm.
- Poutine, V., « Discours de Munich », *Conférence de Munich sur la sécurité*, 10 février 2007. Une traduction française du discours est disponible sur le site internet de l'agence *Alter Info*, page consultée le 8 janvier 2016, http://www.alterinfo.net/Discours-de-Vladimir-Poutine-prononce-le-10-fevrier-a-la-Conference-de-Munich-sur-la-securite-texte-integral_a6513.html.
- Poutine, V., « Discours du 28 septembre 2015 à l'Assemblée générale de l'ONU », *Le courrier de Russie*, 29 septembre 2015, page consultée le 27 mai 2016 : <http://www.lecourrierderussie.com/politique/2015/09/discours-vladimir-poutine-onu-version-complete/>.
- Poutine, V., *Discours sur l'intégration de la Crimée à la Fédération de Russie*, 14 mars 2014, <http://eng.kremlin.ru/news/6889>, traduction : <http://www.sayed7asan.blogspot.fr>.
- Poutine, V., « La Russie, place forte du conservatisme, selon Poutine », *AFP*, 12 décembre 2013, page consultée le 13 juin 2016, <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20131212.AFP4965/la-russie-place-forte-du-conservatisme-selon-poutine.html>
- Poutine, V., « Le développement de la démocratie en Russie », 7 février 2012, *Le courrier de Russie*, page consultée le 10 février 2016, <http://www.lecourrierderussie.com/politique/2012/02/programme-poutine-democratie/>
- Poutine, V., « Le développement des institutions démocratiques en Russie », *Le Courrier de Russie*, 6 février 2012, page consultée le 6 octobre 2015 :

<http://www.lecourrierderussie.com/politique/2012/02/programme-poutine-democratie/>

Poutine, V., « Russia and the Changing World », *RT Question More*, 27 février 2012, page consultée le 22 décembre 2015, <https://www.rt.com/politics/official-word/putin-russia-changing-world-263/>

Poutine, V., « To change the situation for the better we must make Russia stronger – Putin to FSB », *RT*, 26 mars 2015, page consultée le 30 mars 2015, <http://rt.com/politics/244269-putin-fsb-stronger-russia/>

Poutine, V., « Vive le dialogue Europe-Russie », *Le Monde*, 28 mars 2007.

PNUD, *Human Development Reports*, 2015, page consultée le 7 janvier 2016, <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/RUS>.

Pozzo di Borgo, Y., « Union européenne-Russie : quelles relations? », *Union Européenne*, Rapport d'information n.307, 2006-2007, déposé au Sénat de la République de France, <http://www.senat.fr/rap/r06-307/r06-307.html>.

Union européenne, *Document stratégique 2007-2013, Fédération de Russie*, page consultée le 23 décembre 2015, https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/csp-russia-2007-2013_fr.pdf

Union Européenne, « Relations de l'Union avec la Russie », page consultée le 26 juin 2016, http://eeas.europa.eu/russia/index_fr.htm

VI.2. Articles académiques ou scientifiques

Binette, P., « La crise en Abkhazie : acteurs et dynamiques », *Études internationales*, vol. 29, n. 4, 1998, pp. 831-865.

Binette, P. et J. Lévesque, « La Russie à la recherche d'un nouveau système international et d'une nouvelle politique extérieure », *Revue québécoise de science politique*, n° 24, 1993, pp. 45-73.

Facon, I., « Que vaut l'armée russe ? », *Politique étrangère*, n.1. 2016, pp. 1-13

Freedman, R., « The United Nations Human Rights Council: More the same? », *Wisconsin International Law Journal*, vol. 33, n. 2, 2013.

Fukayama, F., « The End of History? », *The National Interest*, été 1989, consulté le 16 mars 2016, <https://ps321.community.uaf.edu/files/2012/10/Fukuyama-End-of-history-article.pdf>

Hug, S. et R. Lukas, « Preferences or blocks? Voting in the United Nations Human Rights Council », *The Review of International Organizations*, vol. 9, n. 1, 2014, pp. 83-106.

Giuliani, J.D., « La Russie, l'Ukraine et le droit international », *Centre de recherches et d'études sur l'Europe*, 16 février 2015, page consultée le 20 janvier 2016,

<http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0344-la-russie-l-ukraine-et-le-droit-international>

- Kastouéva-Jean, « Le système Poutine : bâti pour durer? », *Politique étrangère*, vol. 2, été 2015, pp. 53-65, www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-2-page-53.htm, DOI : 10.3917/pe.152.0053
- Kastouéva-Jean, T., « Les facteurs intérieurs de la politique étrangère russe », *IFRI, Russie.Nei.Visions*, n. 84, avril 2015, ISBN 978-2-36567-376-1.
- Laruelle, M., « Conservatism as the Kremlin's New Toolkit : an ideology at the Lowest Cost », *Russian Analytical Digest*, n.138, 2013.
- Laruelle, M., « La question des russes du proche étranger en Russie : 1991-2006 », *Les études du CERI*, n.126, juin 2006, page consultée le 7 janvier 2016, <http://www.sciencespo.fr/cei/sites/sciencespo.fr.cei/files/etude126.pdf>.
- Loukianov, F., « La Russie une puissance révisionniste ? », *Politique étrangère*, vol. 2, été 2015, pp. 11-24.
- Loukianov, F., « Les paradoxes du *soft power* russe », *Revue internationale et stratégique*, vol. 4, n. 92, 2013, pp. 147-156, DOI : [10.3917/ris.092.0147](https://doi.org/10.3917/ris.092.0147).
- Oxenstierna, S., « Russia's defense spending and the economic decline », *Journal of Eurasian Studies*, vol. 7, n. 1, janvier 2016, pp. 60-70, doi:10.1016/j.euras.2015.06.001.
- Poliakov, L., « Le « conservatisme » en Russie : instrument politique ou choix historique? », *IFRI, Russie.Nei.Visions*, n. 90, décembre 2015, ISBN :978-2-36567-503-1.
- Reichstadt, R., « Les révolutions de couleurs : coup d'État fabriqués ou soulèvements populaires? », *Diplomatie. Affaires stratégiques et relations internationales*, n. 73, « Théories du complot : délires conspirationnistes ou armes de propagandes ? », mars-avril 2015, pp. 60-63.
- Roginski, A., *et al.*, « Russie : le pouvoir contre les ONG. Le point de vue de Memorial », *Le Débat*, n. 178, vol. 1, 2014, DOI 10.3917/deba.178.0183.
- Shakleyana, T.A. et A.D. Bogaturov, « The Russian Realist school of international relations », *Communist and Post-Communist Studies*, vol. 37, n.1, mars 2004, pp. 37-51.
- Surkov, V., « Nationalization of the Future : Paragraphs *pro* Sovereign Democracy », *Russian Studies in Philosophy*, vol.47, n. 4, 2009, DOI 10.2753/RSP1061-1967470401
- Timofeev, I. et E. Alekseenkova, « L'Eurasie dans la politique étrangère russe : intérêts, opportunités, contraintes », *IFRI, Centre Russie/NEI*, décembre 2015, ISBN :978-2-36567-490-4.

Tsygankov, A.P. et P.A. Tsygankov, « National Ideology and IR Theory : Three Incarnations of the Russian Idea », *European Journal of International Relations*, 24 février 2010, vol. 16, n. 4, 663-686, DOI :10.1177/1354066109356840.

Trenin, D., « Pirouettes and Priorities: Distilling a Putin Doctrine », *The National Interest*, n. 74, hiver 2003-2004, pp. 76-83.

Trenin, D., « The Revival of the Russian Military », *Foreign Affairs*, vol. 95, n. 3, 2016, page consultée le 5 juillet 2016, <https://www.foreignaffairs.com/articles/russia-fsu/2016-04-18/revival-russian-military>.

Villier, F., « Les États-Unis en Asie centrale : chronique d'une défaite annoncée », *Outre-Terre*, vol. 3, n. 16, 2006, pp. 177-195.

Yakemtchouk, R., « Les conflits de territoire et de frontière dans les États de l'ex-URSS », *Annuaire français de droit international*, vol.39, n. 1, 1993, pp. 393-434.

VI.3. Monographies

Blot, I., *La Russie de Poutine*, Bernard Giovanangeli Éditeur, Nanterre, 2015.

Carrère d'Encausse, H., *La Russie entre deux mondes*, Artème Fayard/Pluriel, 2012.

Curanovic, A., *The Religious Factor in the Russia's Foreign Policy*, Routledge, 2012.

Douguine, A., *Osnovy Evraziistva*, Arktogeya, Moscou, 2002.

Feshbach, M., *Russia's Health and Demographic Crisis : Policy Implications and Consequences*, Chemical and Biological Arms Control Institute, 2003.

Follebouckt, X., *Les conflits gelés de l'espace post-soviétique : Genèse et enjeux*, Presses universitaires de Louvain, 2012.

Gilford, W., *The Future of Russian Democracy*, American University School of International Service, 2012, page consultée le 5 janvier 2016, <http://aladinrc.wrlc.org/bitstream/handle/1961/10552/Gifford,%20Wesley%20-%20Spring%2012.pdf?sequence=1>.

Govella, K. et V. K. Aggarwal, *Russian Foreign Policy : Challenging the Western Liberal International Order?*, New York, Springer, 2012.

Gvosdev, N.K., et MC. Marsh, *Russian Foreign Policy, Interests, Vectors and Sectors*, Sage, Los Angeles, 2014.

Hendenskog, J. et C. Vendil Pallin, *Russian Military Capability in Ten-Year Perspective-2013*, FOI, décembre 2013, ISSN1650-1942.

Likhacheva, A. et I. Makarov, « National Identity and the Future of Russia », *Valdai Discussion Club Report*, février 2014, ISBN 978-5-906757-03-06.

Mankoff, J., *Russian Foreign Policy : The Return of Great Power Politics*, Rowman & Littlefield Publishers, 2011.

Sherr J., *Hard Diplomacy and Soft Coercion, Russia's Influence Abroad*, Chatham House, Washington, 2013.

Stent, A.E., *The Limits of Partnership, U.S.-Russian Relations in the Twenty-First Century*, Princeton University Press, Princeton and Oxford, 2014.

Tsygankov, A. P., *Russia's Foreign policy, Change and Continuity in National Identity*, 3^{ième} édition, Rowman and Littlefield Publishers, Inc., Boulder, New York, 2013

Vandal, G., *Obama face à Poutine : deux visions réalistes du monde*, Athéna, Outremont, 2015.

VI.4. Articles de presse

Chikoff, I., « La Douma russe adopte la loi anti-ONG », *Le Figaro.fr*, 18 juillet 2007, page consultée le 9 janvier 2016, http://www.lefigaro.fr/international/2006/07/18/01003-20060718ARTWWW90260-la_douma_russe_adopte_la_loi_anti_ong_.php.

Tisdall, S., « Vladimir Putin's message to the west : Russia is back », *The Guardian*, 18 mars 2014, page consultée le 12 décembre 2015, www.theguardian.com/world/2014/mar/18/vladimir-putin-chilling-address-duma-world-view.

Loukianov, F., « Poutine proclame le conservatisme idéologie d'État », *Sputnik France*, 13 décembre 2013, page consulté le 20 avril 2015, https://fr.sputniknews.com/points_de_vue/20131213200007489/

Mandreaud, I., « En Russie, l'ONG Mémorial accusée de haute trahison », *Le Monde*, 11 novembre 2015, page consultée le 22 janvier 2016, http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/11/11/en-russie-l-ong-memorial-accusee-de-haute-trahison_4807307_3214.html

Moustafa, A., « Les pays Baltes, la discrimination institutionnalisée », *Stratpol*, Centre d'analyses politico-stratégiques, 28 juin 2014, page consultée le 20 novembre 2015, <http://www.stratpol.com/#!pays-baltes-discrimination-institutionn/cid4>

Naudet, J-B., « La Russie fait la guerre à ses ONG », *L'Obs*, 11 avril 2016, page consultée le 8 juin 2016, <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20160410.OBS8215/la-russie-fait-la-guerre-a-ses-ong.html>.

Simmons, K., B. Stokes et J. Poushter, *NATO Publics Blame Russia for Ukrainian Crisis, but Reluctant to Provide Military Aid : In Russia, Anti-Western Views and Support for Putin Surge*, Pew Research Center, 10 juin 2015, <http://www.pewglobal.org/2015/06/10/nato-publics-blame-russia-for-ukrainian-crisis-but-reluctant-to-provide-military-aid/>.

Trenin, D., *Russia's Goal in Ukraine Remains the Same : Keep NATO Out*, Carnegie Moscow Center, 2 juin 2014, page consultée le 10 novembre 2015, <http://carnegie.ru/2014/06/02/russia-s-goal-in-ukraine-remains-same-keep-nato-out/hcjx>